

Agence France Locale Programme d'émission de titres de créance (Euro Medium Term Note Programme) de 10.000.000.000 d'euros

Faisant l'objet d'un mécanisme de garanties à première demande consenties par l'Agence France Locale – Société Territoriale et par les membres du Groupe Agence France Locale

Le présent supplément (le « **Premier Supplément** ») complète, et doit être lu et interprété conjointement avec, le prospectus de base en date du 14 juin 2023 approuvé par l'Autorité des marchés financiers (l'« **AMF** ») sous le n° 23-217 le 14 juin 2023 (le « **Prospectus de Base** »), préparé par l'Agence France Locale (« **Agence France Locale** » ou l'« **Emetteur** ») et relatif à son programme d'émission de titres de créance d'un montant de 10.000.000.000 d'euros (*Euro Medium Term Note Programme*) (le « **Programme** »). Le Prospectus de Base tel que modifié par le Premier Supplément constitue un prospectus de base au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2017/1129, tel que modifié (le « **Règlement Prospectus** »).

Le Premier Supplément au Prospectus de Base a été approuvé par l'AMF qui lui a attribué le numéro d'approbation 23-419 le 5 octobre 2023 en qualité d'autorité compétente au titre du Règlement Prospectus. L'AMF a approuvé le Premier Supplément après avoir vérifié que les informations y figurant sont complètes, cohérentes et compréhensibles au sens du Règlement Prospectus. Cette approbation ne doit pas être considérée comme un avis favorable sur l'Emetteur et sur la qualité des Titres faisant l'objet du Prospectus de Base. Les investisseurs sont invités à procéder à leur propre évaluation de l'opportunité d'investir dans les valeurs mobilières concernées. Ce Premier Supplément constitue un supplément au Prospectus de Base et a été préparé conformément à l'article 23 du Règlement Prospectus.

Les termes définis dans le Prospectus de Base ont la même signification dans le Premier Supplément.

Le Premier Supplément a été préparé à la suite de la publication par l'Emetteur le 26 septembre 2023 de ses comptes sociaux intermédiaires résumés *French GAAP* non audités au 30 juin 2023 et de ses comptes intermédiaires résumés IFRS non audités au 30 juin 2023 et de la publication par l'Agence France Locale – Société Territoriale (la « ST ») le 26 septembre 2023 de ses comptes consolidés intermédiaires résumés non audités au 30 juin 2023, et a pour objet :

- (i) l'incorporation par référence, dans le Prospectus de Base, des comptes respectifs de l'Emetteur et de la ST au 30 juin 2023 ; et
- (ii) la mise à jour des informations contenues dans les sections « Facteurs de Risque », « Documents incorporés par référence », « Description de l'Émetteur », « Description des Garants et du mécanisme de garantie » et « Informations Générales » du Prospectus de Base.

Dans l'hypothèse d'une contradiction entre toute déclaration faite dans le Premier Supplément et celle contenue ou incorporée par référence dans le Prospectus de Base, les déclarations du Premier Supplément prévaudront.

Sous réserve des informations figurant dans le Premier Supplément, aucun fait nouveau significatif, erreur ou inexactitude substantielle concernant les informations contenues dans le Prospectus de Base qui est susceptible d'influencer l'évaluation des Titres n'est survenu ou n'a été constaté depuis l'approbation du Prospectus de Base.

Le Premier Supplément (a) sera publié sur le site internet (i) de l'AMF (www.amf-france.org) et (ii) de l'Emetteur (www.agence-france-locale.fr) et (b) sera disponible pour consultation et pour copie, sans frais, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux, un jour quelconque de la semaine (à l'exception des samedis, des dimanches et des jours fériés), dans le bureau désigné de l'Agent Financier ou de l' (des) Agent(s) Payeur(s), tels qu'indiqués à la fin du Prospectus de Base.

Conformément à l'article 23 du Règlement Prospectus, les investisseurs qui ont déjà accepté d'acheter des titres ou d'y souscrire avant la publication du Premier Supplément et pour autant que les titres ne leur aient pas encore été livrés au moment où le fait nouveau significatif ou l'erreur ou l'inexactitude substantielle est survenu ou a été constaté ont le droit de retirer leur acceptation, ce droit pouvant être exercé pendant une période de deux jours ouvrables après la publication du Premier Supplément, soit jusqu'au 9 octobre 2023. Les investisseurs peuvent s'adresser à/aux Etablissement(s) Autorisé(s) s'ils souhaitent exercer leur droit de rétractation.

TABLE DES MATIÈRES

	Page
FACTEURS DE RISQUES	4
DOCUMENTS INCORPORES PAR REFERENCE	14
DESCRIPTION DE L'ÉMETTEUR	20
DESCRIPTION DES GARANTS ET DU MÉCANISME DE GARANTIE	23
INFORMATIONS GÉNÉRALES	116
RESPONSABILITÉ DU PREMIER SUPPLÉMENT AU PROSPECTUS DE BASE	118

FACTEURS DE RISQUES

1. Le facteur de risque « Le contexte économique, financier et politique des marchés sur lesquels l'Emetteur exerce ses activités ou se finance peut avoir un impact significatif sur la situation financière de l'Emetteur et sur ses résultats » figurant aux pages 16 à 18 du Prospectus de Base est modifié de la manière suivante :

« Le contexte économique, financier et politique des marchés sur lesquels l'Emetteur exerce ses activités ou se finance peut avoir un impact significatif sur la situation financière de l'Emetteur et sur ses résultats.

L'Emetteur, qui est un établissement de crédit spécialisé finançant exclusivement les collectivités locales françaises, pourrait être fortement affecté par une détérioration significative de l'environnement économique, financier, politique ou géostratégique des pays et des marchés dans lesquels il exerce ses activités, dans lesquels il se refinance ou dans lesquels il investit sa trésorerie.

En septembre 2023, la guerre entre la Russie et l'Ukraine apparaît figée. Ce conflit accélère une fragmentation du monde autour de blocs porteurs de visions qui s'opposent. Une évolution de la situation pourrait déstabiliser l'Europe, zone d'activité principale de l'Emetteur.

Investi principalement en titres de dettes souveraines, d'entités supranationales ou d'agences étatiques bénéficiant d'une qualité de crédit élevée, le portefeuille de liquidité de l'Emetteur, par ailleurs diversifié, ne comprend aucune exposition d'émetteurs russes ou ukrainiens et pour moins de 55 millions d'euros des positions d'émetteurs de pays limitrophes de la Russie ou de l'Ukraine. La situation de liquidité de l'Emetteur est satisfaisante : au 30 juin 2023, la réserve de liquidité s'élève à plus de 2,4 milliards d'euros, dont 1,3 milliard d'euros uniquement en dépôts, permettant ainsi de faire face à un peu plus de 12 mois d'activité sans appel au marché.

En septembre 2023, l'inflation en Europe et en France, malgré les hausses significatives des taux directeurs des banques centrales et l'interruption des programmes de rachats d'actifs, est persistante et pourrait durer alimentée par les boucles prix salaire. Les perspectives de récession apparaissent élevées (les indices des directeurs d'achat (PMI) de juillet et août 2023, indicateurs avancés de conjoncture pour la France et la Zone euro sont inférieurs à 50). Une récession en Europe et en France se matérialiserait par une moindre activité des économies, une hausse du chômage qui pourrait venir nourrir les déficits publics et accroître les dettes souveraines déjà impactées par la crise de la Covid.

Le 28 avril 2023, l'agence de notation Fitch a abaissé la note à long terme de l'Etat français de AA à AA. Pour mémoire, l'agence de notation S&P a placé celle-ci sous surveillance négative. Un abaissement de la note de l'Etat français ne peut être exclu.

Les impacts en termes de risques de cette évolution de l'environnement sont pour l'Emetteur de divers ordres :

- L'inflation a pour conséquence d'accroître les charges de fonctionnement des acteurs économiques, des Etats, des collectivités locales et de l'Emetteur ; celles-ci pèsent sur leur situation financière et pourraient peser sur la profitabilité de l'Emetteur ;
- Les mouvements de taux couplés à la hausse des déficits et de l'endettement public ont participé à générer une hausse des spreads des émetteurs souverains et quasi-souverains français en 2022. La persistance de l'inflation et une récession des économies pourrait continuer de peser sur le spread des émetteurs souverains et par ricochet sur celui de l'Emetteur. Un abaissement de la notation de l'Etat français pourrait entrainer un abaissement de la notation de l'Emetteur, quoique celle-ci ne lui soit pas liée de façon mécanique, et pourrait participer à accroître le coût de refinancement de l'Emetteur. La marge des Crédits Moyen Long terme octroyés par l'Emetteur a été maintenue au premier semestre 2023. Une poursuite de la hausse du coût de la ressource pour

l'Emetteur, si elle ne pouvait être répercutée aux emprunteurs, pourrait mener à une dégradation de la marge de l'Emetteur et peser sur sa profitabilité.

- La hausse des spreads des souverains, si elle devait se poursuivre, pourrait accroître le montant des moins-values latentes du portefeuille et peser sur les fonds propres prudentiels et le ratio de solvabilité de l'Emetteur. Du fait de la méthodologie de comptabilisation des contrats d'échange de devises en IFRS, la volatilité des devises d'exposition de la dette et des titres de l'Emetteur libellés en devise qui pourrait s'accroître en cas de fragmentation accrue du monde est susceptible aussi de peser sur les fonds prudentiels de l'Emetteur et son ratio de solvabilité.
- Du fait de l'exposition résiduelle de son bilan au taux, le résultat de l'Emetteur a bénéficié de la hausse des taux constatée depuis 2022. Une baisse des taux qui viendrait signer le succès des politiques d'ampleur mises en œuvre par les banques centrales pour juguler l'inflation, politiques qui n'ont pas encore prouvé leur efficacité, pourrait peser sur les résultats de l'Emetteur ainsi que de facon mécanique sur son ratio de solvabilité.

Au titre du premier semestre 2023, compte tenu de la dégradation de l'environnement, le coût du risque pour l'Emetteur s'établit à 71 K€, pour un stock de provisions de 1 351K€ sur la totalité des encours et correspond à 1,7 point de base des expositions. Cette augmentation, très limitée, est principalement la résultante de la hausse des taux dans un contexte de stabilisation de l'environnement macroéconomique et géostratégique. Le coût du risque, qui est calculé sur la base d'un modèle intégrant des prévisions portant sur les perspectives macroéconomiques, pourrait de nouveau augmenter sur le deuxième semestre 2023.

Pour ce qui est de la situation financière des collectivités locales, les premiers indicateurs communiqués par le Ministère des Finances concluent à une bonne tenue globale des comptes publics locaux en 2022. Il apparait néanmoins que des évolutions divergentes existent selon les segments de collectivités et au sein même de chacun d'entre eux. En termes de perspectives sur l'exercice 2023, les contraintes budgétaires liée à la hausse du point d'indices dans la rémunération des agents publics et à l'inflation vont persister mais seront compensées - au moins partiellement - par le dynamisme de certaines recettes fiscales directes ou indirectes indexées sur cette même inflation (progression record des bases de taxe foncière et dynamisme des recettes issues de la TVA). Conséquence de la crise du marché immobilier, les recettes fiscales perçues au titre des Droits de mutation à titre onéreux (DMTO) risquent de fléchir en 2023 avec toutefois des écarts d'un territoire à un autre.

D'autres incertitudes demeurent pour 2023, en particulier au sujet de la contribution budgétaire attendue des collectivités locales. Le projet de loi de programmation des finances publiques 2023-2027 présenté à l'automne 2022 et non encore adopté évoque un effort de maitrise des dépenses de fonctionnement des collectivités consistant à limiter l'évolution de celles-ci au niveau de l'inflation -0,5%, sans dispositif de sanction néanmoins. Plus généralement, l'exposition de l'Emetteur au secteur public local français le soumet aux risques provenant de la situation économique et sociale en France, qui peut peser sur le budget des Collectivités Membres, et aux risques provenant des changements de politiques publiques (locales ou nationales) relatives au financement des Collectivités Membres, qui sont susceptibles de restreindre la capacité d'endettement des Collectivités Membres et de diminuer leur budget, ces deux facteurs pouvant ainsi affecter significativement la production de crédit de l'Emetteur et son résultat. »

2. Le facteur de risque « L'Emetteur est supervisé par l'autorité de contrôle prudentiel et soumis à un cadre réglementaire en évolution constante, ce qui pourrait avoir un impact sur sa situation financière » figurant aux pages 19 à 21 du Prospectus de Base est modifié de la manière suivante :

« L'Emetteur est supervisé par l'autorité de contrôle prudentiel et soumis à un cadre réglementaire en évolution constante, ce qui pourrait avoir un impact sur sa situation financière.

L'Emetteur bénéficie d'un agrément par l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (l'ACPR) depuis le 12 janvier 2015 en qualité d'établissement de crédit spécialisé. Cet agrément est indispensable à l'exercice de l'activité de l'Emetteur. Cet agrément soumet l'Emetteur à un certain nombre d'exigences règlementaires parmi lesquelles l'obligation de respecter des dispositions textuelles spécifiques et des ratios prudentiels.

Les évolutions du cadre réglementaire sont susceptibles de perturber les prévisions effectuées par l'Emetteur dans le cadre de son plan d'affaires, de renforcer certaines de ses obligations et d'impacter négativement ses résultats.

La Directive 2014/59/UE du 15 mai 2014, telle que modifiée (la « RRD »), et le règlement n°806/2014 du 15 juillet 2014 tel que modifié par le Règlement (UE) 2019/877 du 20 mai 2019 relatif au mécanisme de résolution unique (le « MRU »), établissent un cadre pour le redressement et la résolution des établissements de crédit et des entreprises d'investissement qui a pour but de permettre un large éventail d'actions pouvant être prises par les autorités de régulation compétentes en lien avec les établissements de crédit et les entreprises d'investissement qui sont considérées comme étant en risque de défaillance. L'objectif de la RRD est de doter les autorités de résolution, dont l'ACPR en France, d'instruments et de pouvoirs communs et efficaces pour s'attaquer préventivement aux crises bancaires, préserver la stabilité financière et réduire au minimum l'exposition des contribuables aux pertes.

Le règlement MRU prévoit l'application de plusieurs instruments de résolution pouvant être mis en œuvre (a) en cas de défaillance avérée ou prévisible de l'Emetteur ou du Groupe Agence France Locale, (b) s'il n'existe aucune perspective raisonnable qu'une mesure autre que de nature privée ou une action de supervision empêche la défaillance et (c) une mesure de résolution est nécessaire dans l'intérêt du public.

L'article 22 du règlement MRU liste notamment les mécanismes de résolution suivants :

- cession à des conditions normales soit de l'établissement lui-même, soit de tout ou partie de son activité, sans le consentement des actionnaires ;
- établissements-relais permet aux autorités de résolution de transférer tout ou partie des activités de l'établissement à « l'établissement-relais » (une entité sous contrôle public) ;
- séparation des actifs permet aux autorités de résolution de transférer les actifs dépréciés ou toxiques dans une structure qui puisse en assurer la gestion et, à terme, l'assainissement ; et
- renflouement interne (bail-in) permet aux autorités de résolution de déprécier certaines dettes subordonnées et non subordonnées (y compris le principal et les intérêts des Titres) d'un établissement défaillant et/ou de les convertir en titres de capital, ces derniers pouvant ensuite faire également l'objet d'autres mesures de réduction ou dépréciation.

Le niveau d'exigence minimale de fonds propres et d'engagements éligibles de chaque établissement de crédit est déterminé par le collège de résolution notamment sur la base des critères suivants : la nécessité que les mesures de résolution prises permettent de satisfaire pleinement aux objectifs de la résolution ; la nécessité, le cas échéant, que l'établissement de crédit possède un montant suffisant d'engagements éligibles afin d'être certain que les pertes puissent être absorbées et que l'exigence de fonds propres de base de l'établissement de crédit objet d'une procédure de résolution puisse être portée au niveau nécessaire pour que celui-ci puisse continuer à remplir les conditions de son agrément et à exercer les activités pour lesquelles il a été agréé et pour que la confiance des marchés en cet établissement de crédit

reste suffisante ; la taille, le modèle d'entreprise, le modèle de financement et le profil de risque de l'établissement de crédit ; les effets négatifs sur la stabilité financière de la défaillance de l'établissement de crédit en cause, en raison notamment de l'effet de contagion résultant de son interconnexion avec d'autres établissements ou avec le reste du système financier.

Le Groupe Agence France Locale s'impose, d'ores et déjà, et depuis sa création, une limite interne de ratio de solvabilité à 12,5 %.

Le 21 décembre 2022, l'ACPR a confirmé au Groupe Agence France Locale son obligation de détenir des fonds propres lui permettant de respecter une exigence prudentielle de fonds propres totale de 9,25% incluant :

- l'exigence minimale de fonds propres de 8%; et
- une exigence de fonds propres additionnelle, dite de Pilier 2, de 1,25%.

Par ailleurs, le Groupe AFL est tenu en principe de détenir des fonds propres lui permettant de respecter l'exigence relative au coussin de conservation des fonds propres fixée à 2,5%.

Le taux du coussin contracyclique applicable depuis le 7 avril 2023 aux expositions françaises est de 0,5 %.

Du fait en particulier de son profil de risque et de son activité, la stratégie de liquidation a été retenue comme stratégie de résolution pour le Groupe AFL, l'exigence de MREL est ainsi fixée à 11,75%, limitée au montant d'absorption des pertes, calculée comme la somme des exigences de fonds propres. Au 30 juin 2023, les fonds propres prudentiels s'élèvent à 195,6 millions d'euros. Compte tenu de la qualité de crédit des actifs portés par le Groupe Agence France Locale, le ratio de solvabilité atteint 15% sur base consolidée.

Les pouvoirs conférés aux autorités de résolution, ou le non-respect par l'Emetteur des exigences minimales de fonds propres et d'engagements éligibles, pourraient avoir une influence sur la manière dont il est géré ainsi que sur sa situation financière et son plan d'affaires.

Le non-respect des exigences réglementaires pourrait aussi obliger l'Emetteur à mettre en œuvre une ou plusieurs mesures de rétablissement voire entrainer la révocation de l'agrément de l'Emetteur et compromettre la pérennité de l'existence de l'Emetteur. »

3. Le facteur de risque « *L'Emetteur est exposé au risque de liquidité dans ses trois dimensions* » figurant aux pages 22 et 23 du Prospectus de Base est modifié de la manière suivante :

« L'Emetteur est exposé au risque de liquidité dans ses trois dimensions

- Le risque de prix de la liquidité : il s'agit du risque de détérioration des conditions de refinancement de certains actifs pouvant générer une perte en produit net bancaire compte tenu de la non-congruence entre l'échéance des actifs refinancés et l'échéance des passifs ; cette noncongruence se matérialisant le plus généralement par des actifs dont l'échéance est plus longue que les passifs.
 - Au 30 juin 2023, l'écart de durée de vie moyenne entre les actifs et les passifs de l'Emetteur est de 0,08année et le ratio NSFR s'élève à 181%.
- Le risque de financement : il s'agit du risque pour l'Emetteur d'être dans l'incapacité de lever la liquidité nécessaire pour faire face à ses engagements et aux besoins de financement liés à son développement.

Au 30 juin 2023, l'Emetteur dispose d'une réserve de liquidité de 2 281 millions d'euros lui permettant de faire face à plus de 12 mois de ses besoins en flux de trésorerie (estimation de l'Emetteur sur la base du scénario central du plan d'affaires). Le ratio réglementaire de liquidité à 30 jours LCR s'élève à 4960%.

• Le risque d'illiquidité : il s'agit du risque de rupture de la trésorerie à court terme, notamment lié au risque pour l'Emetteur d'être dans l'impossibilité de céder sur un marché un actif sans être affecté par une perte de valeur.

Au 30 juin 2023, le montant des moins-values latentes du portefeuille de titres de l'Emetteur après prise en compte des gains et pertes latents sur les instruments de couverture de ces titres s'élève à 4,759 millions d'euros.

Il doit être relevé que le passif de l'Emetteur n'est pas constitué de dépôts à vue mais de ressources de marché.

L'Emetteur dispose d'un accès à TRiCP (TRaitement Informatique des Créances Privées) qui lui assure une ligne de crédit, disponible à tout instant, auprès de la Banque de France par la mobilisation de crédits moyen long terme. Néanmoins, si l'Emetteur subissait, par exemple, une sortie imprévue de trésorerie ou d'actifs remis en garantie (par exemple d'actifs remis en collatéral de ses opérations de dérivés de taux ou de change) et/ou si elle ne pouvait pas accéder au marché de la dette à des conditions jugées acceptables pour une période prolongée, sa situation financière pourrait être négativement affectée.

Une dégradation des conditions macroéconomiques (se référer au facteur de risque « Le contexte économique, financier et politique des marchés sur lesquels l'Emetteur exerce ses activités ou se finance peut avoir un impact significatif sur la situation financière de l'Emetteur et sur ses résultats » ci-dessus) ou un manque d'intérêt des collectivités pour les produits proposés par l'Emetteur (se référer au facteur de risque « L'environnement concurrentiel pourrait affecter les activités de l'Emetteur et celui-ci pourrait ne pas susciter l'intérêt attendu auprès des Collectivités. L'Emetteur exerce par ailleurs ses activités au bénéfice exclusif des Collectivités Membres et ne dispose par conséquent d'aucune perspective de diversification » ci-dessus), ou une perte opérationnelle pourrait en outre entraîner une dégradation de la notation de l'Emetteur affectant son accès au financement, ce qui aurait un impact sur sa situation financière. »

4. Le facteur de risque « La variation des taux d'intérêt et des taux de change est susceptible de peser négativement sur la situation financière de l'Emetteur » figurant aux pages 22 à 24 du Prospectus de Base est modifié de la manière suivante :

« La variation des taux d'intérêt et des taux de change est susceptible de peser négativement sur la situation financière de l'Emetteur

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt recouvre le risque pour l'Emetteur de subir des pertes provoquées par une évolution défavorable des taux d'intérêt du fait de l'ensemble de ses opérations de bilan et de hors bilan, notamment en cas de déséquilibre entre les taux d'intérêt générés par ses actifs et ceux dus au titre de son passif.

Afin de se prémunir contre le risque de taux d'intérêt, l'Emetteur conclut des contrats de couverture.

La politique de couverture du risque de taux d'intérêt de l'Emetteur consiste en une micro-couverture ou une macro-couverture quasi-systématique des dettes de l'Emetteur, des prêts octroyés par l'Emetteur et des titres détenus dans la réserve de liquidité pour les transformer en instruments à taux variable indexés

sur la référence Euribor 3 mois, ou des dettes émises par l'Emetteur pour les transformer en instruments à taux variable indexés sur la référence €STR à l'aide de swaps de taux d'intérêt. La couverture mise en place protège l'Emetteur contre une hausse uniforme de la courbe des taux et génère un risque de liquidité – fonction de l'évolution des taux – du fait des appels de marge ainsi qu'un risque de crédit sur les banques contreparties des swaps ou la chambre de compensation LCH Clearnet.

Au 30 juin 2023, la stratégie de couverture du risque de taux d'intérêt se traduit par un encours notionnel de swaps de 14,32 milliards d'euros. Le montant des appels de marge reçus nets des appels de marge versés, au titre des dérivés de taux, s'élève à 81,1 millions d'euros.

Il demeure néanmoins une exposition au risque de taux d'intérêt pouvant résulter en particulier (i) de l'emploi d'une partie des fonds propres de l'Emetteur en prêts octroyés aux collectivités couverts ou non couverts en taux ou (ii) de certaines positions de court terme et (iii) d'une différence d'indexation entre certains éléments d'actifs – en particulier les dépôts de l'Emetteur à la Banque de France rémunérés au jour le jour et qui s'élèvent au 30 juin 2023 à 1 172 millions d'euros – et le passif de la banque.

En conséquence, une évolution des taux pourrait avoir un impact négatif sur ses résultats futurs ou sur la valeur actuelle nette de l'Emetteur.

Au 30 juin 2023, la sensibilité de la valeur actuelle nette (VAN) des fonds propres de l'Emetteur s'élève à -1,7% sous hypothèse d'une translation parallèle de plus 100 points de base et -3,2% sous hypothèse d'une translation de plus 200 points de base de la courbe des taux.

	30/06/2023	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019	Limite
Sc. +100bp	-1,7%	0,0%	2,2%	0,4%	-3 , 2%	±15%
Sc100bp	2,1%	0,2%	-2 , 2%	-0,3%	4,0%	±15%
Sc100bp (floor)	2,1%	0,2%	0,1%	0,0%	2,0%	±15%
Sc. +200bp	-3 , 2%	0,2%	4,4%	1,0%	-5 , 8%	±15%
Sc200bp	4,5%	0 , 7%	-4,3%	-0,3%	8,9%	/
Sc200bp (floor)	4,5%	0 , 7%	0,1%	0,0%	2,0%	±15%

L'Emetteur a mis en œuvre les scénarios de calcul de la sensibilité de la valeur actuelle nette (VAN) de ses fonds propres à des hypothèses de variation non linéaire de la courbe de taux (IRRBB). Au 30 juin 2023, la sensibilité de la VAN à ces différents scénarios figure dans le tableau ci-dessous.

	30/06/2023	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2018	Limite
Hausse parallèle + 200 bps	-3,2%	0,2%	4,4%	1,0%	-5 , 8%	±15%
Baisse parallèle -200 bps	4,5%	0 , 7%	-4,3%	-0 , 3%	8,9%	±15%
Hausse des taux courts	2,3%	4,1%	6,1%	3,0%	2,4%	±15%
Baisse des taux courts	-2,4%	-4,2%	-6 , 3%	-3,1%	-2 , 5%	±15%
Pentification	-4,0%	-4,3%	-4,3%	-2 , 7%	-5 , 4%	±15%
Aplatissement	3,6%	4,4%	5 , 1%	3,0%	4,8%	±15%

Au cours du premier semestre 2023, la sensibilité de la valeur actuelle nette de l'Emetteur aux différents scénarios de variation de taux est restée inférieure à 15% des fonds propres.

Au 30 juin 2023, pour des chocs parallèles compris entre -200 bps et + 200 bps, la sensibilité de la Marge Nette d'Intérêt de l'Emetteur qui en résulte figure dans le tableau ci-dessous. Elle est inférieure à la limite de 5% des fonds propres :

Sensibilité de la MNI (% FPp)	30/06/2023	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019
Sc.+100bp	1 , 0 %	1 , 9%	2 , 1%	1,1%	38 , 0
Sc100bp	-1, 0 %	-1, 9 %	-1, 2%	-0 , 1%	2 , 1%
Sc.+200bp	1 , 9%	3 , 8%	4 , 9%	3,3%	1,5%
Sc200bp	-2, 0%	-3 , 8%	-2 , 4%	-0 , 2%	4 , 2%

Risque de change

Le risque de change recouvre le risque pour l'Emetteur de générer des pertes au titre de capitaux empruntés ou prêtés dans des devises autres que l'euro.

Afin de se prémunir contre le risque de risque de change, l'Emetteur conclut des contrats de couverture. La politique de l'Emetteur vise à couvrir le risque de change de façon systématique par la mise en place de swaps de micro-couverture de devises. Ainsi, les actifs et les passifs libellés dans des devises autres que l'euro sont systématiquement couverts en euros dès leur entrée au bilan jusqu'à leur échéance finale.

Au 30 juin 2023, l'encours notionnel des swaps de devises s'élève à 1,24 milliard d'euros. La couverture mise en place génère un risque de liquidité compte tenu des appels de marge sensibles à l'évolution des taux de change ainsi qu'un risque de crédit sur les banques contreparties des swaps.

Le montant des appels de marge reçus net des appels de marge, au titre de ces instruments de couverture est de 155,8 millions d'euros au 30 juin 2023. »

5. Le facteur de risque « *L'Emetteur est exposé au risque de crédit de ses emprunteurs et contreparties* » figurant aux pages 24 à 26 du Prospectus de Base est modifié de la manière suivante :

« C. L'Emetteur est exposé au risque de crédit de ses emprunteurs et contreparties.

Le risque de crédit de ses emprunteurs

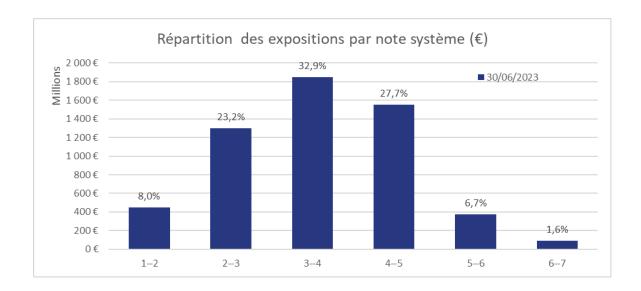
En application de l'article L. 1611-3-2 du CGCT, l'Emetteur exerce ses activités au bénéfice exclusif des Collectivités Membres actionnaires de la ST, société-mère de l'Emetteur, et garantes des titres de créance émis par ce dernier à hauteur de l'encours de leurs Crédits Moyen-Long Terme respectifs. Au 30 juin 2023, l'encours total de crédit moyen-long terme, selon le référentiel IFRS, consentis aux Collectivités Membres par l'Emetteur s'élève à 5 370 millions d'euros.

Les Collectivités Membres sont, conformément à la Loi Engagement et Proximité, toutes les collectivités territoriales, leurs groupements et les établissements publics locaux. A la date du présent Premier Supplément, aucun établissement public local n'est membre de l'Emetteur.

La décomposition par notation du portefeuille de prêts aux Collectivités Membres de l'Emetteur fait apparaître un portefeuille granulaire et de bonne qualité.

Au 30 juin 2023, ce portefeuille est exposé à hauteur de 31% sur des Collectivités de notes comprises entre 1 et 2,99. Les cinq plus grandes expositions représentent 15 % du portefeuille. La première exposition représente 3,2% du portefeuille et la cinquième 2,8%. Au 30 juin 2023, la note moyenne des prêts effectués par l'Emetteur à ses Membres, pondérée par les encours, s'élève à 3,56 sur une échelle de 1 à 7 (1 représentant la meilleure note et 7 la moins bonne). Cette note s'est améliorée sur un an sous l'effet de l'intégration des données financières des Collectivités Membres à fin 2021, au niveau d'avant crise Covid.

Le graphique suivant présente la répartition par note du portefeuille de crédits octroyés par l'Emetteur à ses Membres au 30 juin 2023 :



Les Collectivités, membres actuels ou futurs, disposent d'un profil de risque très limité du fait des règles institutionnelles encadrant leur fonctionnement, qui sont similaires d'une catégorie de Collectivité Membre à l'autre ; en conséquence les opérations de crédit octroyées par l'Emetteur bénéficient de ce même profil. Néanmoins, une défaillance d'un Membre au titre de ses obligations vis-à-vis de l'Emetteur ou dans le cadre de ses obligations au titre de la Garantie Membre ne peut être exclue.

Au 30 juin 2023, l'encours de créances douteuses de l'Emetteur a considérablement diminué et s'élève à 58 543 euros, soit une part négligeable du portefeuille de crédit de l'Emetteur.

	30/06/2023				31/12/2022				
	Agence France Locale -SO			Agence France Locale -SO					
	Social - IFRS					Social -	IFRS		
Répartition selon les Stages IFRS 9	Expositions brute	Provisions (€)		Expositions br	utes (€)	Provisions (€)			
Stage 1	7 894 267 879	99,10%	1 234 337	91,32%	7 214 062 788	99,68%	852 014	97,74%	
Stage 2	71 896 595	0,90%	112 569	8,33%	18 962 442	0,26%	18 112	2,08%	
Stage 3	58 543	0,00%	36	0,00%	3 981 080	0,06%	1 562	0,18%	
Total	7 966 223 017	100%	1 346 942	100%	7 237 006 310	100%	871 687	100%	

Dans la mesure où l'Emetteur ne peut octroyer des crédits qu'aux Collectivités Membres, l'Emetteur affiche par nature une concentration forte de son risque de crédit sur une typologie unique d'acteurs. L'Emetteur est donc exposé à la détérioration éventuelle de la situation de ce secteur (se référer également au facteur de risque « Le contexte économique, financier et politique des marchés sur lesquels l'Emetteur exerce ses activités ou se finance peut avoir un impact significatif sur la situation financière de l'Emetteur et sur ses résultats »).

La réalisation de tels risques pourrait résulter en une perte de valeur pour l'Emetteur.

Le risque de crédit de ses contreparties

Du fait de ses investissements de trésorerie, l'Emetteur supporte un risque de crédit sur les émetteurs des titres présents dans son portefeuille de trésorerie. Quoique la politique d'investissement de l'Emetteur soit prudente, l'Emetteur reste exposé au risque d'incapacité des émetteurs de titres dans lesquels il a investi d'honorer leurs obligations financières, risque accru dans le cadre d'une situation économique et financière dégradée telle que celle liée à la situation de guerre en Ukraine. La survenance d'un tel évènement peut générer une perte en résultat et/ou venir peser sur les fonds propres de l'Emetteur.

Les notations des expositions de l'Emetteur sont de très bonne qualité, avec, au 30 juin 2023, près de 84% d'expositions dont les notations sont égales ou supérieures à Aa2 sur l'échelle de Moody's. La pondération moyenne en risques pondérés de ce portefeuille s'élève à 4,9%.

Par ailleurs, l'Emetteur compense en chambres de compensation la quasi-totalité de ses dérivés de taux d'intérêt et en bilatéral ses dérivés de change. L'Emetteur n'est pas en mesure d'assurer que ses contreparties dans le cadre des contrats de couverture mis en place seront en mesure de faire face à leurs obligations, qu'il s'agisse de chambres de compensation ou d'établissements bancaires, une défaillance de leur part pouvant affecter la situation financière de l'Emetteur. »

6. Un nouveau facteur de risque intitulé « Risque financier lié aux effets du changement climatique » est inséré page 26 à la fin de la Section 1.2 (« Risques Financiers »), qui est rédigé comme suit :

« D. Risque financier lié aux effets du changement climatique

Les collectivités locales françaises sont variablement exposées aux évènements climatiques. L'augmentation attendue de la fréquence et de la sévérité d'évènements liés aux effets du changement climatique (évènements météorologiques extrêmes comme les inondations, les sécheresses, les vagues de chaleur ou évolutions chroniques comme le recul du trait de côte) peut avoir des impacts importants sur les collectivités, en particulier sur certaines collectivités ultramarines. Ces évènements peuvent avoir des impacts budgétaires négatifs importants pour les collectivités, potentiellement distincts en fonction de la taille de la collectivité du fait des dommages générés ou des besoins d'adapter les infrastructures ; ils peuvent aussi accroître leurs besoins en financement.

Le changement climatique devrait s'accélérer dans les années à venir, ce qui implique une prise en compte plus fine dans l'appréciation du risque de crédit par les organismes bancaires tels que l'Emetteur. L'AFL a ainsi développé un indicateur de mesure de la vulnérabilité des collectivités au risque climatique à partir des données publiques officielles recensant les catastrophes naturelles et les plans de prévention rendues disponibles par le Ministère de la Transition écologique.

Dans ce contexte et compte-tenu de la vulnérabilité croissante de certains territoires et des infrastructures publiques et privées qu'ils accueillent, la réalisation de tels risques pourrait se traduire en une perte de valeur pour l'Emetteur qui est exposé au risque de crédit vis-à-vis des collectivités (voir par ailleurs le facteur de risque « L'Emetteur est exposé au risque de crédit de ses emprunteurs et contreparties »). »

7. Le facteur de risque « *L'Emetteur est exposé au risque lié aux ressources humaines* » figurant à la page 26 du Prospectus de Base est modifié de la manière suivante :

« L'Emetteur est exposé au risque lié aux ressources humaines

Du fait de son modèle, l'Emetteur s'appuie sur un nombre limité de personnes (soit au 30 juin 2023, 43 salariés dont 36 CDI, 2 CDD, 5 alternants et un mandataire non salarié) pour assurer son exploitation opérationnelle. La perte d'une ou plusieurs personnes essentielles à son activité, que ce soit dans le cadre de débauchage ou d'indisponibilité temporaire ou permanente (accident, maladie) est donc susceptible d'avoir un impact significatif sur la poursuite de son activité ou de compromettre sa pérennité. »

- 8. Le facteur de risque « Une défaillance opérationnelle, une interruption ou un incident d'exploitation affectant les partenaires de l'Emetteur, ou une défaillance ou une violation des systèmes d'information de l'Emetteur pourrait entrainer des pertes » figurant à la page 26 du Prospectus de Base est modifié de la manière suivante :
 - « Une défaillance opérationnelle, une interruption ou un incident d'exploitation affectant les partenaires de l'Emetteur, ou une défaillance ou une violation des systèmes d'information de l'Emetteur pourrait entraîner des pertes

Le montant des exigences de fonds propres au titre des risques opérationnels s'élève à 2,27 millions d'euros au 30 juin 2023 pour le Groupe Agence France Locale.

Les systèmes de communication et d'information constituent des éléments essentiels à l'activité et au fonctionnement de l'Emetteur du fait de son activité d'établissement de crédit spécialisé. L'Emetteur a choisi de faire largement appel à l'externalisation de ces éléments. Toute panne, dysfonctionnement, interruption ou violation de ses systèmes ou de ceux de ses prestataires externes (y compris cyber risque), ou de ceux d'autres intervenants de marché (tels que les chambres de compensation, intermédiaires et prestataires de services financiers), même brèves et temporaires, pourraient entraîner des perturbations importantes dans l'activité de l'Emetteur.

De tels incidents pourraient avoir un impact significatif sur la capacité de l'Emetteur à conduire ses activités et seraient de nature à entraîner des pertes opérationnelles significatives directes ou indirectes et à porter ainsi atteinte à la réputation de l'Emetteur.

Au cours de l'exercice écoulé, aucune perte opérationnelle d'un montant significatif n'est survenue.

Ces risques sont accrus dans le contexte de recrudescence des cyberattaques liées à la situation de guerre en Ukraine - se référer au facteur de risque « Le contexte économique, financier et politique des marchés sur lesquels l'Emetteur exerce ses activités ou se finance peut avoir un impact significatif sur la situation financière de l'Emetteur et sur ses résultats ».

9. Le facteur de risque « *Le risque de litige entre l'Emetteur et l'une de ces contreparties pourrait entrainer des pertes* » figurant à la page 28 du Prospectus de Base est modifié de la manière suivante :

« D. Le risque de litige entre l'Emetteur et l'une de ces contreparties pourrait entrainer des pertes

L'Emetteur n'a fait l'objet d'aucun litige significatif avec l'une de ses contreparties au cours de l'exercice clos le 30 juin 2023. Néanmoins, la survenance d'un litige dans le cadre de ses activités, notamment avec une Collectivité Membre, pourrait porter atteinte à la réputation de l'Emetteur et générer une perte de valeur pour l'Emetteur. »

DOCUMENTS INCORPORES PAR REFERENCE

Après le cinquième paragraphe de la section intitulée « Documents incorporés par référence » figurant aux pages 49 à 57 du Prospectus de Base, les paragraphes suivants sont insérés :

« - les sections citées dans le tableau ci-dessous du rapport semestriel au 30 juin 2023 incluant notamment les comptes intermédiaires résumés de l'Emetteur au 30 juin 2023 présentés en normes IFRS incluant le rapport d'examen limité des commissaires aux comptes de l'Emetteur concernant les comptes intermédiaires résumés précités (les Comptes Intermédiaires Résumés IFRS de l'Emetteur au 30 juin 2023);

https://www.agence-france-locale.fr/app/uploads/2023/01/rapport-semestriel-2023.pdf

- les sections citées dans le tableau ci-dessous du rapport semestriel au 30 juin 2023 incluant notamment les comptes sociaux intermédiaires résumés de l'Emetteur au 30 juin 2023 établis selon les principes comptables français (*French GAAP*) incluant le rapport d'examen limité des commissaires aux comptes de l'Emetteur concernant les comptes sociaux intermédiaires résumés précités (les **Comptes Sociaux Intermédiaires Résumés French GAAP de l'Emetteur au 30 juin 2023**);

https://www.agence-france-locale.fr/app/uploads/2023/01/rapport-semestriel-2023.pdf

- les sections citées dans le tableau ci-dessous des comptes consolidés intermédiaires résumés de la ST au 30 juin 2023 incluant le rapport d'examen limité des commissaires aux comptes de la ST concernant les comptes intermédiaires précités (les Comptes Consolidés Intermédiaires Résumés de la ST au 30 juin 2023);

https://www.agence-france-locale.fr/app/uploads/2023/01/comptes-semestriels-afl-st.pdf

>>

Après la table de concordance de la section intitulée « *Documents incorporés par référence* » figurant aux pages 52 à 56 du Prospectus de Base, le tableau suivant est inséré :

Table de concordance

Information incorporée par référence	Référence				
(Annexe 6 du Règlement (UE) 2019/980)	Reference				
11.1 INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT L'ACTIF ET LE PASSIF, LA SITUATI FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS DE L'ÉMETTEUR					
	Comptes Sociaux Intermédiaires Résumés French GAAP de l'Emetteur au 30 juin 2023 / Comptes Intermédiaires Résumés IFRS de l'Emetteur au 30 juin 2023				
11.1.1 Fournir des informations financières historiques auditées pour les deux derniers exercices (ou pour toute période plus courte durant laquelle l'émetteur a été en activité) et le rapport d'audit établi pour chacun de ces exercices.	Sans Objet				
11.1.2 Changement de date de référence comptable Si l'émetteur a modifié sa date de référence comptable durant la période pour laquelle des informations financières historiques sont exigées, les informations financières historiques auditées couvrent une période de 24 mois au moins, ou toute la période d'activité de l'émetteur si celle-ci est plus courte.	Sans Objet				
11.1.3 Normes comptables Les informations financières doivent être établies conformément aux normes internationales d'information financière, telles qu'adoptées dans l'Union conformément au règlement (CE) no 1606/2002. Si le règlement (CE) no 1606/2002 n'est pas applicable, les informations financières doivent être établies en conformité avec : (a) les normes comptables nationales d'un État membre pour les émetteurs de l'EEE ainsi que le prévoit la directive	Pages 37 à 52 et 54 à 79				
les émetteurs de l'EEE, ainsi que le prévoit la directive 2013/34/UE; ou (b) les normes comptables nationales d'un pays tiers équivalentes au règlement (CE) no 1606/2002 pour les émetteurs des pays tiers. Si les normes comptables nationales du pays tiers ne sont pas équivalentes au règlement (CE) no 1606/2002, les états financiers doivent être retraités conformé- ment audit règlement.					
11.1.4 Changement de référentiel comptable	Sans Objet				

Les dernières informations financières historiques auditées, contenant des informations comparatives pour l'année précédente, doivent être établies et présentées sous une forme correspondant au référentiel comptable qui sera retenu pour la prochaine publication des états financiers annuels de l'émetteur.	
Les changements au sein du référentiel comptable existant de l'émetteur ne nécessitent pas que les états financiers audités soient retraités. Toutefois, si l'émetteur a l'intention d'adopter un nouveau référentiel comptable dans les prochains états financiers qu'il publiera, les états financiers du dernier exercice doivent être établis et audités conformément au nouveau cadre.	
11.1.5 Lorsque les informations financières auditées sont établies conformément à des normes comptables nationales, les informations financières exigées au titre de la présente rubrique doivent inclure au minimum :	
a) Bilan	Sans Objet
b) Compte de résultat	Sans Objet
c) Engagements hors bilan	Sans Objet
d) Méthodes comptables et notes explicatives	Sans Objet
11.1.6 États financiers consolidés	Sans Objet
Si l'émetteur établit ses états financiers annuels aussi bien sur une base individuelle que sur une base consolidée, inclure au moins les états financiers annuels consolidés dans le document d'enregistrement.	
11.1.7 Date des dernières informations financières	Sans Objet
La date du bilan du dernier exercice pour lequel les états financiers ont été audités ne peut remonter à plus de 18 mois avant la date du document d'enregistrement.	
11.2 Informations financières intermédiaires et autres	Pages 37 à 52 et 54 à 79
11.3 Audit des informations financières annuelles historiques	Sans Objet
11.3.1 Les informations financières annuelles historiques doivent faire l'objet d'un audit indépendant. Le rapport d'audit doit être élaboré conformément à la directive 2006/43/EC et au règlement (UE) no 537/2014.	Sans Objet
Lorsque la directive 2006/43/EC et le règlement (UE) no 537/2014 ne s'appliquent pas, les informations financières historiques doivent être auditées ou faire l'objet d'une mention indiquant si, aux fins du document d'enregistrement, elles	

donnent une image fidèle, conformément aux normes d'audit applicables dans un État membre ou à une norme équivalente.	
11.3.1a Lorsque les rapports d'audit sur les informations financières historiques n'ont pas été délivrés par les commissaires aux comptes ou contiennent des réserves, des modifications d'avis, des limitations de responsabilité ou des observations, des explications doivent être fournies sur ces réserves, modifications, limitations ou observations qui doivent être intégralement reproduites.	Sans Objet
11.3.2 Indiquer quelles autres informations contenues dans le document d'enregistrement ont été auditées par les contrôleurs légaux.	Sans Objet
11.3.3 Lorsque des informations financières figurant dans le document d'enregistrement ne sont pas tirées des états financiers audités de l'émetteur, indiquer la source des données et préciser que celles-ci n'ont pas été auditées.	Sans Objet

	Comptes Consolidés Intermédiaires Résumés de la ST au 30 juin 2023
11.1.1 Fournir des informations financières historiques auditées pour les deux derniers exercices (ou pour toute période plus courte durant laquelle l'émetteur a été en activité) et le rapport d'audit établi pour chacun de ces exercices.	Sans Objet
11.1.2 Changement de date de référence comptable Si l'émetteur a modifié sa date de référence comptable durant la période pour laquelle des informations financières historiques sont exigées, les informations financières historiques auditées couvrent une période de 24 mois au moins, ou toute la période d'activité de l'émetteur si celle-ci est plus courte.	Sans Objet
11.1.3 Normes comptables Les informations financières doivent être établies conformément aux normes internationales d'information financière, telles qu'adoptées dans l'Union conformément au règlement (CE) no 1606/2002.	Pages 2 à 27
Si le règlement (CE) no 1606/2002 n'est pas applicable, les informations financières doivent être établies en conformité avec :	

(a) les normes comptables nationales d'un État membre pour les émetteurs de l'EEE, ainsi que le prévoit la directive 2013/34/UE; ou	
(b) les normes comptables nationales d'un pays tiers équivalentes au règlement (CE) no 1606/2002 pour les émetteurs des pays tiers. Si les normes comptables nationales du pays tiers ne sont pas équivalentes au règlement (CE) no 1606/2002, les états financiers doivent être retraités conformé- ment audit règlement.	
11.1.4 Changement de référentiel comptable	Sans Objet
Les dernières informations financières historiques auditées, contenant des informations comparatives pour l'année précédente, doivent être établies et présentées sous une forme correspondant au référentiel comptable qui sera retenu pour la prochaine publication des états financiers annuels de l'émetteur.	
Les changements au sein du référentiel comptable existant de l'émetteur ne nécessitent pas que les états financiers audités soient retraités. Toutefois, si l'émetteur a l'intention d'adopter un nouveau référentiel comptable dans les prochains états financiers qu'il publiera, les états financiers du dernier exercice doivent être établis et audités conformément au nouveau cadre.	
11.1.5 Lorsque les informations financières auditées sont établies conformément à des normes comptables nationales, les informations financières exigées au titre de la présente rubrique doivent inclure au minimum :	
a) Bilan	Sans Objet
b) Compte de résultat	Sans Objet
c) Engagements hors bilan	Sans Objet
d) Méthodes comptables et notes explicatives	Sans Objet
11.1.6 États financiers consolidés	Sans Objet
Si l'émetteur établit ses états financiers annuels aussi bien sur une base individuelle que sur une base consolidée, inclure au moins les états financiers annuels consolidés dans le document d'enregistrement.	
11.1.7 Date des dernières informations financières	Sans Objet
La date du bilan du dernier exercice pour lequel les états financiers ont été audités ne peut remonter à plus de 18 mois avant la date du document d'enregistrement.	

11.2 Informations financières intermédiaires et autres	Pages 2 à 27
11.3 Audit des informations financières annuelles historiques	Sans Objet
11.3.1 Les informations financières annuelles historiques doivent faire l'objet d'un audit indépendant. Le rapport d'audit doit être élaboré conformément à la directive 2006/43/EC et au règlement (UE) no 537/2014.	Sans Objet
Lorsque la directive 2006/43/EC et le règlement (UE) no 537/2014 ne s'appliquent pas, les informations financières historiques doivent être auditées ou faire l'objet d'une mention indiquant si, aux fins du document d'enregistrement, elles donnent une image fidèle, conformément aux normes d'audit applicables dans un État membre ou à une norme équivalente.	
11.3.1a Lorsque les rapports d'audit sur les informations financières historiques n'ont pas été délivrés par les commissaires aux comptes ou contiennent des réserves, des modifications d'avis, des limitations de responsabilité ou des observations, des explications doivent être fournies sur ces réserves, modifications, limitations ou observations qui doivent être intégralement reproduites.	Sans Objet
11.3.2 Indiquer quelles autres informations contenues dans le document d'enregistrement ont été auditées par les contrôleurs légaux.	Sans Objet
11.3.3 Lorsque des informations financières figurant dans le document d'enregistrement ne sont pas tirées des états financiers audités de l'émetteur, indiquer la source des données et préciser que celles-ci n'ont pas été auditées.	Sans Objet

DESCRIPTION DE L'ÉMETTEUR

La section « Description de l'Emetteur » du Prospectus de Base fait l'objet des modifications décrites ciaprès.

- 1. Le dernier paragraphe du paragraphe (b) « *Investissements financiers* » du paragraphe 1.2 « Investissements » figurant à la page 148 du Prospectus de Base est supprimé dans sa globalité et remplacé comme suit :
 - « Au 30 juin 2023, l'ensemble des actifs financiers composant la réserve de liquidité s'élevaient à 2 281 millions d'euros. »
- 2. Le sixième paragraphe du paragraphe (a) « Contexte général » de la section 2.3 « *Marché* » du paragraphe 2 « *Aperçu des activités* » du paragraphe « *Description de l'Emetteur* » figurant à la page 151 du Prospectus de Base est supprimé dans sa globalité et remplacé comme suit :
 - « A la date du présent Premier Supplément, les 650 membres de l'Emetteur se décomposent de la manière suivante :
 - 493 communes;
 - 12 départements (dont Saint-Pierre-et-Miquelon) ; et
 - 6 régions (dont la Polynésie Française) ; et
 - 139 groupements dont : 14 métropoles, 6 EPT, 5 communautés urbaines, 34 communautés d'agglomération, 51 communautés de communes et 29 syndicats. »
- 3. Le dernier paragraphe du paragraphe (i) « *Un octroi de crédit plafonné et indexé sur la qualité de signature du Membre* » du paragraphe (a) « Le Crédit Moyen-Long Terme » du paragraphe 2.6 « Politique d'octroi » du paragraphe 2 « Aperçu des activités » de la section « Description de l'Emetteur » figurant à la page 157 du Prospectus de Base est supprimé dans sa globalité et remplacé comme suit :
 - « Au 30 juin 2023, l'encours total des Crédits Moyen-Long Terme selon le référentiel IFRS, s'élevait à 5 370 millions euros. »
- 4. Le paragraphe 9.1 « Capital social » de la section 9 intitulée « Informations complémentaires » figurant à la page 185 du Prospectus de Base est supprimé dans sa globalité et remplacé comme suit :
 - « Le 27 juin 2023, l'Emetteur a clôturé une 36ème augmentation de capital d'un montant nominal total de trois millions cinq cent mille (3 500 000) euros. A l'issue de cette augmentation de capital, le capital social de l'Emetteur s'élève à deux cent quatorze millions cent mille (214 100 000) euros, divisé en deux millions cent quarante et un mille (2 141 000) actions d'une valeur nominale de 100 euros chacune, intégralement souscrites, entièrement libérées et toutes de même catégorie. »
- 5. Le paragraphe 9.2 « Dettes représentées par un titre » de la section 9 intitulée « Informations complémentaires » figurant à la page 185 du Prospectus de Base est supprimé dans sa globalité et remplacé comme suit :
 - « Au 31 décembre 2022, le montant des dettes représentées par un titre de l'Emetteur, selon le référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union Européenne, s'élevait à 6 589 millions d'euros. Au 30 juin 2023, le montant des dettes représentées par un titre de l'Emetteur, selon le référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union Européenne, s'élevait à 7 335 millions d'euros. Entre le 30 juin 2023 et la date du présent Premier Supplément, l'Emetteur n'a procédé à aucune émission obligataire. »

6. Le sous-paragraphe (i) intitulé « ratio de solvabilité » du paragraphe intitulé (a) « Principes » de la soussection 11.3 « Exigences en capital et en liquidité de l'Emetteur » dans la section 11 « Gestion Opérationnelle » figurant aux pages 189 et 190 du Prospectus de Base est supprimé dans sa globalité et remplacé comme suit :

« Pour les besoins du calcul le dénominateur du ratio est composé des trois éléments suivants :

- le risque de crédit est calculé en méthode standard ;
- le risque de marché est non applicable dans le cadre de l'Emetteur du fait de l'absence de portefeuille de transaction ; et
- le risque opérationnel est calculé en approche de base.

Au 30 juin 2023, l'exigence prudentielle de fonds propres totale notifiée par l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution applicable au Groupe Agence France Locale s'élève à 9,25% :

- l'exigence minimale de 8%; et
- une exigence de fonds propres additionnelle, dite de Pilier 2, de 1,25%.

En complément, le Groupe AFL est tenu en principe de détenir des fonds propres lui permettant de respecter l'exigence relative au coussin de conservation des fonds propres fixée à 2,5%.

Enfin le 6 janvier 2022, le Haut Conseil de stabilité financière a décidé de maintenir le niveau de coussin de fonds propres contracycliques applicable aux expositions françaises à 0%, niveau inchangé depuis le 2 avril 2020. Ce taux a été augmenté au niveau de 0,5% le 7 avril 2023 et passera à 1% le 2 janvier 2024. L'Emetteur détient les fonds propres nécessaires pour absorber ces hausses.

Avec un ratio de solvabilité de 15% au 30 juin 2023, le Groupe Agence France Locale dépasse les exigences prudentielles applicables. Depuis sa création, l'Emetteur s'impose une limite de ratio de solvabilité à 12,5%, supérieure aux exigences prudentielles.

Les exigences prudentielles de l'Emetteur sont suivies au niveau de l'Emetteur pour ce qui concerne les exigences portant sur la liquidité et au niveau consolidé pour ce qui est des exigences portant sur la liquidité ainsi que pour les exigences portant sur les fonds propres. »

- 7. Le dernier paragraphe du sous-paragraphe (ii) intitulé « ratio de levier » du paragraphe intitulé (a) « Principes » de la sous-section 11.3 « Exigences en capital et en liquidité de l'Emetteur » dans la section 11 « Gestion Opérationnelle » figurant à la page 190 du Prospectus de Base est supprimé dans sa globalité et remplacé comme suit :
 - « L'Emetteur est reconnu éligible au statut d'établissement de crédit public de développement, autorisant la déduction des créances sur des administrations centrales, régionales ou locales ou sur des entités du secteur public en lien avec des investissements publics, du dénominateur du ratio, en conséquence le ratio de levier pour le Groupe Agence France Locale s'élève à 7,76% au 30 juin 2023. Sur la base de la méthodologie actuelle applicable aux établissements de crédit, le ratio de levier du Groupe s'élève à la même date à 2,42%. »
- 8. Le dernier paragraphe du paragraphe (b) intitulé « Exigences en liquidité » de la sous-section 11.3 « Exigences en capital et en liquidité de l'Emetteur » dans la section 11 « Gestion Opérationnelle » figurant à la page 190 du Prospectus de Base est supprimé dans sa globalité et remplacé comme suit :

- « Au 30 juin 2023, le ratio LCR à s'éleve à 4960% et le ratio NSFR à 181%. Le ratio interne de liquidité à 12 mois (NCRR) s'éleve à 107% »
- 9. Le deuxième paragraphe de la sous-section 11.4 « Schéma organisationnel retenu » figurant à la page 191 du Prospectus de Base est supprimé dans sa globalité et remplacé comme suit :
- « Au 30 juin 2023, les effectifs de l'Emetteur sont composés de 43 salariés et un mandataire social non salarié. Ce nombre devrait progressivement augmenter selon les estimations actuelles de l'Emetteur et en fonction de son activité. »

DESCRIPTION DES GARANTS ET DU MÉCANISME DE GARANTIE

La section « Description des garanties et du mécanisme de garantie » du Prospectus de Base fait l'objet des modifications décrites ci-après.

- 1. Le quatrième paragraphe du paragraphe (a) « Principe » de la sous-section 1.1 « Garantie Membre » de la section « Description des Garants et du Mécanisme de Garantie » figurant à la page 196 du Prospectus de Base est supprimé dans sa globalité et remplacé comme suit :
 - « Au 30 juin 2023, l'encours total des Crédits Moyen-Long Terme, selon le référentiel IFRS, s'élevait à 5 370 millions d'euros. »
- 2. Le septième paragraphe du paragraphe (b) « Principales stipulations » de la sous-section 1.1 « Garantie Membre » de la section « Description des Garants et du Mécanisme de Garantie » figurant à la page 197 du Prospectus de Base et la « Liste des montants maximum garanties par chaque Membre au 8 juin 2023 » figurant aux pages 199 à 253 du Prospectus de Base sont supprimés dans leur globalité et remplacés comme suit :

« Au 29 septembre 2023, le montant total des encours garantis par chaque Membre s'élevait à 6 033 223 323,53 euros.

Liste des montants maximum garantis par chaque Membre au 29 septembre 2023

Dénominat ion complète du Membre (a)	Statut juridique	SIREN	Modèle de garantie	Montant de la garantie à J	% du montant total des garanties à J	Montant estimé de la garantie à J+10*	Montant des appels en garantie	Contact
NANTES METROPOLE	ETABLISSEM ENT PUBLIC DE COOPERATIO N INTERCOMM UNALE (EPCI) A FISCALITE PROPRE	244400404	2014-1	20 750 000,01 €	0,42%	20 750 000,01 €	0€	A l'attention de Madame le Président 11 Avenue Camot 44000 Nantes
NANTES METROPOLE	ETABLISSEM ENT PUBLIC DE COOPERATIO N INTERCOMM UNALE (EPCI) A FISCALITE PROPRE	244400404	2016-1	172 841 666,75 €	2,67%	172 841 666,75 €	0€	A l'attention de Madame le Président 11 Avenue Camot 44000 Nantes
SAINT- NAZAIRE	COMMUNE	214401846	2014-1	1 000 000,00 €	0,02%	1 000 000,00 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire Hôtel de Ville Place François Blancho BP 416 4606 Saint- Nazaire
SAINT- NAZAIRE	COMMUNE	214401846	2016-1	25 546 817,43 €	0,51%	25 546 817,43 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire Hôtel de Ville Place François Blancho BP 416 44606 Saint- Nazaire

Dénominat ion complète du Membre (a)	Statut juridique	SIREN	Modèle de garantie	Montant de la garantie à J	% du montant total des garanties à J	Montant estimé de la garantie à J+10*	Montant des appels en garantie	Contact
REGION PAYS DE LA LOIRE	REGION	234400034	2014-1	26 840 863,94 €	0,54%	26 840 863,94 €	0€	A l'attention de Monsieur le Président Hôtel de Région 1 rue de la Loire 44966 Nantes Cedex 9
REGION PAYS DE LA LOIRE	REGION	234400034	2016-1	109 578 947,45 €	1,61%	109 578 947,45 €	0€	A l'attention de Monsieur le Président Hôtel de Région 1 rue de la Loire 44966 Nantes Cedex 9
NANTES	COMMUNE	214401093	2014-1	4 499 999,89 €	0,09%	4 499 999,89 €	0€	A l'attention de Madame le Maire 11 Avenue Carnot 44000 Nantes
NANTES	COMMUNE	214401093	2016-1	54 216 846,66 €	1,09%	54 216 846,66 €	0€	A l'attention de Madame le Maire 11 Avenue Camot 44000 Nantes
TOULOUSE METROPOLE	ETABLISSEM ENT PUBLIC DE COOPERATIO N INTERCOMM UNALE (EPCI) A FISCALITE PROPRE	243100518	2014-1	19 333 333,23 €	0,39%	19 333 333,23 €	0€	A l'attention de Monsieur le Président 6 rue René Leduc BP 35821 31505 Toulouse Cedex 5
TOULOUSE METROPOLE	ETABLISSEM ENT PUBLIC DE COOPERATIO N INTERCOMM UNALE (EPCI) A FISCALITE PROPRE	243100518	2016-1	146 634 667,56 €	2,94%	146 634 667,56 €	0€	A l'attention de Monsieur le Président 6 rue René Leduc BP 35821 31505 Toulouse Cedex 5
STRASBOUR G EUROMETRO POLE	ETABLISSEM ENT PUBLIC DE COOPERATIO N INTERCOMM UNALE (EPCI) A FISCALITE PROPRE	246700488	2014-1	23 666 666,46 €	0,47%	23 666 666,46 €	0€	A l'attention de Monsieur le Président 1 parc de l'Etoile 67076 Strasbourg Cedex
STRASBOUR G EUROMETRO POLE	ETABLISSEM ENT PUBLIC DE COOPERATIO N INTERCOMM UNALE (EPCI) A FISCALITE PROPRE	246700488	2016-1	164 183 333,64 €	1,91%	164 183 333,64 €	0€	A l'attention de Monsieur le Président 1 parc de l'Etoile 67076 Strasbourg Cedex

Dénominat ion complète du Membre (a)	Statut juridique	SIREN	Modèle de garantie	Montant de la garantie à J	% du montant total des garanties à J	Montant estimé de la garantie à J+10*	Montant des appels en garantie	Contact
PUJO	COMMUNE	216503722	2014-1	40 000,00 €	0,00%	40 000,00 €	0€	A l'attention de Madame le Maire 1 place de la Mairie 65500 Pujo
FLOURENS	COMMUNE	213101843	2014-1	466 666,56 €	0,01%	466 666,56 €	0€	A l'attention de Madame le Maire Hôtel de Ville Place de la Mairie 31130 Flourens
FLOURENS	COMMUNE	213101843	2016-1	530 634,31 €	0,01%	530 634,31 €	0€	A l'attention de Madame le Maire Hôtel de Ville Place de la Mairie 31130 Flourens
NOYON	COMMUNE	216004655	2016-1	6 595 681,98 €	0,13%	6 595 681,98 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire Hôtel de Ville Place de l'Hôtel de Ville BP 30158 60406 Noyon Cedex
MARSEILLE	COMMUNE	211300553	2016-1	169 370 196,94 €	2,80%	169 370 196,94 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire Hôtel de Ville Quai du Port 13233 Marseille Cedex 20
LE BOUSCAT	COMMUNE	213300692	2014-1	225 000,11 €	0,00%	225 000,11 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire BP 20045 33491 Le Bouscat Cedex
LE BOUSCAT	COMMUNE	213300692	2016-1	7 831 666,74 €	0,16%	7 831 666,74 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire BP 20045 33491 Le Bouscat Cedex
CHAMBERY METROPOLE CŒUR DES BAUGES	ETABLISSEM ENT PUBLIC DE COOPERATIO N INTERCOMM UNALE (EPCI)	200069110	2014-1	4 181 250,00 €	0,08%	4 181 250,00 €	0€	A l'attention de Monsieur le Président 106, Allée des Blachères 73026 Chambéry Cedex

Dénominat ion complète du Membre (a)	Statut juridique	SIREN	Modèle de garantie	Montant de la garantie à J	% du montant total des garanties à J	Montant estimé de la garantie à J+10*	Montant des appels en garantie	Contact
	A FISCALITE PROPRE							
CHAMBERY METROPOLE CŒUR DES BAUGES	ETABLISSEM ENT PUBLIC DE COOPERATIO N INTERCOMM UNALE (EPCI) A FISCALITE PROPRE	200069110	2016-1	32 835 000,01 €	0,66%	32 786 000,01 €	0€	A l'attention de Monsieur le Président 106, Allée des Blachères 73026 Chambéry Cedex
DUNKERQUE GRAND LITTORAL COMMUNAUT E URBAINE	ETABLISSEM ENT PUBLIC DE COOPERATIO N INTERCOMM UNALE (EPCI) A FISCALITE PROPRE	245900428	2014-1	6 125 000,00 €	0,12%	6 125 000,00 €	0€	A l'attention de Monsieur le Président Pertuis de la Marine BP 85530 59386 Dunkerque Cedex 1
DUNKERQUE GRAND LITTORAL COMMUNAUT E URBAINE	ETABLISSEM ENT PUBLIC DE COOPERATIO N INTERCOMM UNALE (EPCI) A FISCALITE PROPRE	245900428	2016-1	75 057 145,68 €	1,31%	74 935 650,35 €	0€	A l'attention de Monsieur le Président Pertuis de la Marine BP 85530 59386 Dunkerque Cedex 1
CRETEIL	COMMUNE	219400280	2016-1	38 664 583,43 €	0,78%	38 664 583,43 €	0€	A l'attention de Monsieur le Député-Maire Hôtel de Ville Place Salvador Allende 94010 Créteil Cedex
GONESSE	COMMUNE	219502770	2014-1	966 666,77 €	0,02%	966 666,77 €	0€	A l'attention de Monsieur le Député-Maire 66 rue de Paris BP 10060 95503 Gonesse Cedex
GONESSE	COMMUNE	219502770	2016-1	12 325 275,00 €	0,25%	12 325 275,00 €	0€	A l'attention de Monsieur le Député-Maire 66 rue de Paris BP 10060 95503 Gonesse Cedex
COMMUNAUT E D'AGGLOMER	COMMUNAUT E	245701222	2016-1	11 708 043,93 €	0,23%	11 708 043,93 €	0€	A l'attention de Monsieur le Président

Dénominat ion complète du Membre (a)	Statut juridique	SIREN	Modèle de garantie	Montant de la garantie à J	% du montant total des garanties à J	Montant estimé de la garantie à J+10*	Montant des appels en garantie	Contact
ATION DU VAL DE FENSCH	D'AGGLOMER ATION							Hôtel de Communauté 10 rue de Wendel BP 20176 57705 Hayange Cedex
COMMUNAUT E DE COMMUNES DE LA VALLEE DU GARON	COMMUNAUT E DE COMMUNES	246900757	2014-1	1 752 461,38 €	0,04%	1 752 461,38 €	0€	A l'attention de Monsieur le Président Parc d'activités de Sacuny 262 rue Barthélémy Thimonnier 69530 Brignais
COMMUNAUT E DE COMMUNES DE LA VALLEE DU GARON	COMMUNAUT E DE COMMUNES	246900757	2016-1	2 195 738,94 €	0,04%	2 195 738,94 €	0€	A l'attention de Monsieur le Président Parc d'activités de Sacuny 262 rue Barthélémy Thimonnier 69530 Brignais
COMMUNAUT E DE COMMUNES DU PAYS NOYONNAIS	COMMUNAUT E DE COMMUNES	246000756	2016-1	3 241 864,25€	0,06%	3 241 864,25€	0€	A l'attention de Monsieur le Président Espace Inovia – Bât 9 1435 bld Cambronne 60400 Noyon
BALARUC- LES-BAINS	COMMUNE	213400237	2016-1	4 274 386,21 €	0,09%	4 274 386,21 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire Hôtel de Ville BP 1 34540 Balaruc-les- Bains
BOURG- ARGENTAL	COMMUNE	214200230	2014-1	151 019,20 €	0,00%	151 019,20 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire Hôtel de Ville BP 10 42220 Bourg- Argental
BOURG- ARGENTAL	COMMUNE	214200230	2016-1	918 000,00 €	0,01%	918 000,00 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire Hôtel de Ville BP 10 42220 Bourg- Argental
DEPARTEME NT DE L'ESSONNE	DEPARTEME NT	229102280	2016-1	130 300 000,05 €	2,41%	130 300 000,05 €	0€	

Dénominat ion complète du Membre (a)	Statut juridique	SIREN	Modèle de garantie	Montant de la garantie à J	% du montant total des garanties à J	Montant estimé de la garantie à J+10*	Montant des appels en garantie	Contact
								A l'attention de Monsieur le Président Hôtel du Département Boulevard de France 91012 Evry Cedex
METROPOLE AIX- MARSEILLE PROVENCE	ETABLISSEM ENT PUBLIC DE COOPERATIO N INTERCOMM UNALE (EPCI) A FISCALITE PROPRE	200054807	2014-1	12 558 333,23 €	0,25%	12 558 333,23 €	0€	A l'attention de Monsieur le Président Le Pharo 58 Boulevard Charles Livon 13007 Marseille
METROPOLE AIX- MARSEILLE PROVENCE	ETABLISSEM ENT PUBLIC DE COOPERATIO N INTERCOMM UNALE (EPCI) A FISCALITE PROPRE	200054807	2016-1	156 166 420,03 €	2,13%	156 166 420,03 €	0€	A l'attention de Monsieur le Président Le Pharo 58 Boulevard Charles Livon 13007 Marseille
PLOUZANE	COMMUNE	212902126	2014-1	160 000,00 €	0,00%	160 000,00 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire Hôtel de Ville Place Anjela Duval 29280 Plouzané
DOMERAT	COMMUNE	210301016	2016-1	1 504 001,19 €	0,03%	1 504 001,19 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire 7 rue du Treignat 03410 Domérat
USSON-EN- FOREZ	COMMUNE	214203184	2014-1	564 420,00 €	0,01%	564 420,00 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire Place de l'Eglise 42550 Usson- en-Forez
GRENOBLE	COMMUNE	213801855	2014-1	2 408 003,00 €	0,05%	2 408 003,00 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire Hôtel de Ville 11 boulevard Jean Pain 38021 Grenoble Cedex 1
GRENOBLE	COMMUNE	213801855	2016-1	59 032 652,31 €	0,99%	59 032 652,31 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire Hôtel de Ville 11 boulevard Jean Pain

Dénominat ion complète du Membre (a)	Statut juridique	SIREN	Modèle de garantie	Montant de la garantie à J	% du montant total des garanties à J	Montant estimé de la garantie à J+10*	Montant des appels en garantie	Contact
								38021 Grenoble Cedex 1
METROPOLE EUROPENNE DE LILLE	ETABLISSEM ENT PUBLIC DE COOPERATIO N INTERCOMM UNALE (EPCI) A FISCALITE PROPRE	245900410	2014-1	6 600 000,00 €	0,13%	6 600 000,00 €	0€	A l'attention de Monsieur le Président Hôtel de Communauté, 1 Rue du Ballon, BP 749 59034 Lille Cedex
METROPOLE EUROPENNE DE LILLE	ETABLISSEM ENT PUBLIC DE COOPERATIO N INTERCOMM UNALE (EPCI) A FISCALITE PROPRE	245900410	2016-1	142 938 812,48 €	2,01%	142 938 812,48 €	0€	A l'attention de Monsieur le Président Hôtel de Communauté, 1 Rue du Ballon, BP 749 59034 Lille Cedex
SAINT- MARTIN-DE- SEIGNANX	COMMUNE	214002735	2016-1	2 032 500,00 €	0,03%	2 032 500,00 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire 47 Place Oyon 40390 Saint- Martin-de- Seignanx
COMMUNAUT E D'AGGLOMER ATION DU GRAND PERIGUEUX	COMMUNAUT E D'AGGLOMER ATION	200040392	2014-1	516 483,25 €	0,01%	516 483,25 €	0€	A l'attention de Monsieur le Président 1 boulevard Lakanal BP 70171 24019 Périgueux Cedex
COMMUNAUT E D'AGGLOMER ATION DU GRAND PERIGUEUX	COMMUNAUT E D'AGGLOMER ATION	200040392	2016-1	52 788 114,68 €	0,90%	52 788 114,68 €	0€	A l'attention de Monsieur le Président 1 boulevard Lakanal BP 70171 24019 Périgueux Cedex
METROPOLE DU GRAND NANCY	ETABLISSEM ENT PUBLIC DE COOPERATIO N INTERCOMM UNALE (EPCI) A FISCALITE PROPRE	245400676	2014-1	6 800 000,05 €	0,14%	6 800 000,05 €	0€	A l'attention de Monsieur le Président 22-24 viaduc Kennedy CO 80036 54035 Nancy Cedex

Dénominat ion complète du Membre (a)	Statut juridique	SIREN	Modèle de garantie	Montant de la garantie à J	% du montant total des garanties à J	Montant estimé de la garantie à J+10*	Montant des appels en garantie	Contact
METROPOLE DU GRAND NANCY	ETABLISSEM ENT PUBLIC DE COOPERATIO N INTERCOMM UNALE (EPCI) A FISCALITE PROPRE	245400676	2016-1	90 649 809,55 €	1,43%	90 649 809,55 €	0€	A l'attention de Monsieur le Président 22-24 viaduc Kennedy CO 80036 54035 Nancy Cedex
SAINT-DENIS	COMMUNE	219300662	2016-1	51 672 630,29 €	1,04%	51 672 630,29 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire 2 place Victor Hugo BP 269 93205 Saint- Denis Cedex
AMIENS METROPOLE	ETABLISSEM ENT PUBLIC DE COOPERATIO N INTERCOMM UNALE (EPCI) A FISCALITE PROPRE	248000531	2016-1	80 048 998,96 €	1,61%	80 048 998,96 €	0€	A l'attention de Monsieur le Président Place de l'Hôtel de Ville BP 2720 80027 Amiens Cedex
COMMUNAUT E DE COMMUNES ARDENNE RIVES DE MEUSE	COMMUNAUT E DE COMMUNES	240800821	2014-1	278 200,00 €	0,01%	278 200,00 €	0€	A l'attention de Monsieur le Président 29 rue Méhul 08600 Givet
COMMUNAUT E DE COMMUNES ARDENNE RIVES DE MEUSE	COMMUNAUT E DE COMMUNES	240800821	2016-1	737 531,81 €	0,01%	737 531,81 €	0€	A l'attention de Monsieur le Président 29 rue Méhul 08600 Givet
BREST	COMMUNE	212900195	2014-1	1 033 333,43 €	0,02%	1 033 333,43 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire 2 rue Frézier 29200 Brest
BREST METROPOLE	ETABLISSEM ENT PUBLIC DE COOPERATIO N INTERCOMM UNALE (EPCI) A FISCALITE PROPRE	242900314	2014-1	3 616 666,57 €	0,07%	3 616 666,57 €	0€	A l'attention de Monsieur le Président Hôtel de Communauté 24 r Coat ar Guéven CS 73826 29238 Brest Cedex 2
BREST METROPOLE	ETABLISSEM ENT PUBLIC DE COOPERATIO N INTERCOMM UNALE (EPCI) A FISCALITE PROPRE	242900314	2016-1	18 520 621,50 €	0,37%	18 520 621,50 €	0€	A l'attention de Monsieur le Président Hôtel de Communauté 24 r Coat ar Guéven CS 73826 29238 Brest Cedex 2

Dénominat ion complète du Membre (a)	Statut juridique	SIREN	Modèle de garantie	Montant de la garantie à J	% du montant total des garanties à J	Montant estimé de la garantie à J+10*	Montant des appels en garantie	Contact
ROQUESERIE RE	COMMUNE	213104599	2014-1	193 333,23 €	0,00%	193 333,23 €	0 €	A l'attention de Monsieur le Maire 102, Grande Rue Tolosane 31380 Roquesérière
ROQUESERIE RE	COMMUNE	213104599	2016-1	200 000,00 €	0,00%	200 000,00 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire 102, Grande Rue Tolosane 31380 Roquesérière
VINCENNES	COMMUNE	219400801	2016-1	16 958 333,35 €	0,30%	16 958 333,35 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire Hötel de ville, 53 bis rue de Fontenay BP 123 94304 Vincennes Cedex
COMMUNAUT E DE COMMUNES DU RHONE AUX GORGES DE L'ARDECHE	COMMUNAUT E DE COMMUNES	240700864	2014-1	306 250,00 €	0,01%	306 250,00 €	0€	A l'attention de Monsieur le Président La Marjolaine, Place Georges Courtial BP 49,07700 Bourg Saint Andéol
COMMUNAUT E DE COMMUNES DU RHONE AUX GORGES DE L'ARDECHE	COMMUNAUT E DE COMMUNES	240700864	2016-1	1 443 043,90 €	0,03%	1 443 043,90 €	0€	A l'attention de Monsieur le Président La Marjolaine, Place Georges Courtial BP 49,07700 Bourg Saint Andéol
THIL	COMMUNE	210104188	2014-1	63 067,60 €	0,00%	63 067,60 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire Hôtel de Ville, 340, Rue de la Mairie 01120 Thil
BEYNAC ET CAZENAC	COMMUNE	212400402	2014-1	612 500,00 €	0,01%	612 500,00 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire Le Bourg, 24220 Beynac et Cazenac
BEYNAC ET CAZENAC	COMMUNE	212400402	2016-1	544 953,64 €	0,01%	544 953,64 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire Le Bourg, 24220 Beynac et Cazenac
MACON	COMMUNE	217102706	2014-1	193 333,29 €	0,00%	193 333,29 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire Quai Lamartine,

Dénominat ion complète du Membre (a)	Statut juridique	SIREN	Modèle de garantie	Montant de la garantie à J	% du montant total des garanties à J	Montant estimé de la garantie à J+10*	Montant des appels en garantie	Contact
								71018 Macon Cedex
MACON	COMMUNE	217102706	2016-1	15 556 958,57 €	0,31%	15 556 958,57 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire Quai Lamartine, 71018 Macon Cedex
PONT D'AIN	COMMUNE	210103040	2014-1	603 783,23 €	0,01%	603 783,23 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire 7 Rue Louise de Savoie, 01160 Pont- d'Ain
PONT D'AIN	COMMUNE	210103040	2016-1	2 932 351,47 €	0,06%	2 918 658,98 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire 7 Rue Louise de Savoie, 01160 Pont- d'Ain
VENDOME	COMMUNE	214102691	2014-1	1 208 333,23 €	0,02%	1 208 333,23 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire Parc Ronsard, BP 20107 41106 Vendôme Cedex
VENDOME	COMMUNE	214102691	2016-1	3 890 000,06 €	0,08%	3 890 000,06 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire Parc Ronsard, BP 20107 41106 Vendôme Cedex
WITTENHEIM	COMMUNE	216803767	2016-1	3 249 858,58 €	0,07%	3 249 858,58 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire Place des malgré-Nous, BP 29 68272 Wittenheim Cedex
LANNION	COMMUNE	212201131	2016-1	2 551 666,69 €	0,05%	2 551 666,69 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire Place du Général Leclerc, BP 30344 22303 Lannion Cedex

Dénominat ion complète du Membre (a)	Statut juridique	SIREN	Modèle de garantie	Montant de la garantie à J	% du montant total des garanties à J	Montant estimé de la garantie à J+10*	Montant des appels en garantie	Contact
COMMUNAUT E D'AGGLOMER ATION DE BLOIS AGGLOPOLY S	COMMUNAUT E D'AGGLOMER ATION	200030385	2014-1	2 450 000,00 €	0,05%	2 450 000,00 €	0€	A l'attention de Monsieur le Président Hôtel de Ville, 9 Place Saint- Louis 41012 Blois Cedex
COMMUNAUT E D'AGGLOMER ATION DE BLOIS AGGLOPOLY S	COMMUNAUT E D'AGGLOMER ATION	200030385	2016-1	8 418 067,38 €	0,17%	8 418 067,38 €	0€	A l'attention de Monsieur le Président Hôtel de Ville, 9 Place Saint- Louis 41012 Blois Cedex
VILLEURBAN NE	COMMUNE	216902668	2016-1	23 580 403,93 €	0,47%	23 580 403,93 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire Place Lazare Goujou, (Annexe 52 rue Racine) BP 65051 69601 Villeurbanne Cedex
BORDEAUX METROPOLE	ETABLISSEM ENT PUBLIC DE COOPERATIO N INTERCOMM UNALE (EPCI) A FISCALITE PROPRE	243300316	2014-1	3 125 000,00 €	0,06%	3 125 000,00 €	0€	A l'attention de Monsieur le Président Esplanade Charles de Gaulle, 33076 Bordeaux Cedex
BORDEAUX METROPOLE	ETABLISSEM ENT PUBLIC DE COOPERATIO N INTERCOMM UNALE (EPCI) A FISCALITE PROPRE	243300316	2016-1	189 249 999,99 €	3,20%	189 249 999,99 €	0€	A l'attention de Monsieur le Président Esplanade Charles de Gaulle, 33076 Bordeaux Cedex
METROPOLE DU GRAND LYON	ETABLISSEM ENT PUBLIC DE COOPERATIO N INTERCOMM UNALE (EPCI) A FISCALITE PROPRE	200046977	2014-1	41 091 278,13 €	0,82%	41 091 278,13 €	0€	A l'attention de Monsieur le Président Hôtel de Communauté, 20 Rue du Lac, BP 3103 69399 Lyon Cedex 03
METROPOLE DU GRAND LYON	ETABLISSEM ENT PUBLIC DE COOPERATIO N INTERCOMM UNALE (EPCI) A FISCALITE PROPRE	200046977	2016-1	68 754 402,39 €	1,38%	68 754 402,39 €	0€	A l'attention de Monsieur le Président Hôtel de Communauté, 20 Rue du Lac, BP 3103 69399 Lyon Cedex 03

Dénominat ion complète du Membre (a)	Statut juridique	SIREN	Modèle de garantie	Montant de la garantie à J	% du montant total des garanties à J	Montant estimé de la garantie à J+10*	Montant des appels en garantie	Contact
ANCENIS	COMMUNE	214400038	2014-1	1 062 500,00 €	0,02%	1 062 500,00 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire Place du Maréchal Foch, BP 217, 44156 Ancenis Cedex
PLAINE COMMUNE	ETABLISSEM ENT PUBLIC TERRITORIAL (EPT)	200057867	2014-1	11 358 333,54 €	0,23%	11 358 333,54 €	0€	A l'attention de Monsieur le Président 21, Avenue Jules Rimet, 93218 Saint Denis Cedex
PLAINE COMMUNE	ETABLISSEM ENT PUBLIC TERRITORIAL (EPT)	200057867	2016-1	130 488 215,47 €	1,39%	130 488 215,47 €	0 €	A l'attention de Monsieur le Président 21, Avenue Jules Rimet, 93218 Saint Denis Cedex
COMMUNAUT E DE COMMUNES DE RIVES DE L'AIN - PAYS DU CERDON	COMMUNAUT E DE COMMUNES	200029999	2014-1	433 166,93 €	0,01%	433 166,93 €	0€	A l'attention de Monsieur le Président Place de l'Hôtel de Ville, BP 15, 01640 Jujurieux
COMMUNAUT E DE COMMUNES DE RIVES DE L'AIN - PAYS DU CERDON	COMMUNAUT E DE COMMUNES	200029999	2016-1	238 700,00 €	0,00%	238 700,00 €	0€	A l'attention de Monsieur le Président Place de l'Hôtel de Ville, BP 15, 01640 Jujurieux
PERTUIS	COMMUNE	218400893	2016-1	4 649 444,51 €	0,09%	4 649 444,51 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire Rue Voltaire, BP 37, 84121 Pertuis Cedex
CLERMONT- FERRAND	COMMUNE	216301135	2014-1	1 881 900,00 €	0,04%	1 881 900,00 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire 10 Rue Philippe Marcombes, BP 60, 63002 Clermont- Ferrand Cedex 1
CLERMONT- FERRAND	COMMUNE	216301135	2016-1	27 327 499,29 €	0,55%	27 327 499,29 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire

Dénominat ion complète du Membre (a)	Statut juridique	SIREN	Modèle de garantie	Montant de la garantie à J	% du montant total des garanties à J	Montant estimé de la garantie à J+10*	Montant des appels en garantie	Contact
								10 Rue Philippe Marcombes, BP 60, 63002 Clermont- Ferrand Cedex 1
CLERMONT- AUVERGNE METROPOLE	COMMUNE	216301135	2016-1	38 994 500,00 €	0,74%	38 994 500,00 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire 10 Rue Philippe Marcombes, BP 60, 63002 Clermont- Ferrand Cedex 1
SAINT- HILAIRE-DE- RIEZ	COMMUNE	218502268	2016-1	4 805 253,06 €	0,10%	4 805 253,06 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire Place de l'Eglise, BP 49,85270 Saint-Hilaire- de-Riez
COMMUNAUT E URBAINE DU CREUSOT MONTCEAU	ETABLISSEM ENT PUBLIC DE COOPERATIO N INTERCOMM UNALE (EPCI) A FISCALITE PROPRE	247100290	2014-1	1 900 000,00 €	0,04%	1 900 000,00 €	0€	A l'attention de Monsieur le Président Château de la Verrerie, Rue Maréchal Leclerc, BP 69, 71206 Le Creusot Cedex
COMMUNAUT E URBAINE DU CREUSOT MONTCEAU	ETABLISSEM ENT PUBLIC DE COOPERATIO N INTERCOMM UNALE (EPCI) A FISCALITE PROPRE	247100290	2016-1	24 273 905,36 €	0,49%	24 273 905,36 €	0€	A l'attention de Monsieur le Président Château de la Verrerie, Rue Maréchal Leclerc, BP 69, 71206 Le Creusot Cedex
LONGVIC	COMMUNE	212103550	2014-1	499 999,90 €	0,01%	499 999,90 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire 1 Allée de la Mairie, 21600 Longvic
LONGVIC	COMMUNE	212103550	2016-1	567 220,77 €	0,01%	567 220,77 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire 1 Allée de la Mairie, 21600 Longvic

Dénominat ion complète du Membre (a)	Statut juridique	SIREN	Modèle de garantie	Montant de la garantie à J	% du montant total des garanties à J	Montant estimé de la garantie à J+10*	Montant des appels en garantie	Contact
COMMUNAUT E DE COMMUNES DU QUERCY CAUSSADAIS	COMMUNAUT E DE COMMUNES	248200057	2014-1	1 531 250,00 €	0,03%	1 531 250,00 €	0€	A l'attention de Monsieur le Président, ZI de Meaux, 82300 Caussade
MORHANGE	COMMUNE	215704834	2014-1	106 250,00 €	0,00%	106 250,00 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire 1 Place Bérot, BP 32 57341 Morhange Cedex
MORHANGE	COMMUNE	215704834	2016-1	1 257 916,60 €	0,03%	1 257 916,60 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire 1 Place Bérot, BP 32 57341 Morhange Cedex
SAINT SAUVEUR EN RUE	COMMUNE	214202871	2014-1	73 500,00 €	0,00%	73 500,00 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire 1 Place du 8 Mai 1945, 42220 St- Sauveur-en- Rue
SAINT SAUVEUR EN RUE	COMMUNE	214202871	2016-1	2 243 248,74 €	0,04%	2 238 623,89 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire 1 Place du 8 Mai 1945, 42220 St- Sauveur-en- Rue
GUETHARY	COMMUNE	216402495	2014-1	175 000,10 €	0,00%	175 000,10 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire 450 Avenue du Général de Gaulle, BP 23 64210 Guéthary
GUETHARY	COMMUNE	216402495	2016-1	1 325 204,00 €	0,03%	1 321 165,32 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire 450 Avenue du Général de Gaulle, BP 23 64210 Guéthary
METZ	COMMUNE	21574636	2014-1	3 314 914,31 €	0,07%	3 314 914,31 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire 1 Place d'Armes, BP 21025 57036 Metz Cedex 01

Dénominat ion complète du Membre (a)	Statut juridique	SIREN	Modèle de garantie	Montant de la garantie à J	% du montant total des garanties à J	Montant estimé de la garantie à J+10*	Montant des appels en garantie	Contact
METZ	COMMUNE	21574636	2016-1	58 123 371,99 €	0,97%	58 123 371,99 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire 1 Place d'Armes, BP 21025 57036 Metz Cedex 01
PONT DE BEAUVOISIN	COMMUNE	217302041	2014-1	369 499,60 €	0,01%	369 499,60 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire 21 Rue de l'Hôtel de Ville, 73330 Le Pont-de- Beauvoisin
GONFARON	COMMUNE	218300671	2014-1	321 250,00 €	0,01%	321 250,00 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, Hôtel de Ville, 1 Avenue du 8 mai 1945, 83590 Gonfaron
GONFARON	COMMUNE	218300671	2016-1	119 000,06 €	0,00%	119 000,06 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, Hôtel de Ville, 1 Avenue du 8 mai 1945, 83590 Gonfaron
METROPOLE ROUEN NORMANDIE	ETABLISSEM ENT PUBLIC DE COOPERATIO N INTERCOMM UNALE (EPCI) A FISCALITE PROPRE	200023414	2014-1	6 274 451,44 €	0,13%	6 274 451,44 €	0€	A l'attention de Monsieur le Président 14 Bis avenue Pasteur, CS 50589 76006 ROUEN CEDEX
METROPOLE ROUEN NORMANDIE	ETABLISSEM ENT PUBLIC DE COOPERATIO N INTERCOMM UNALE (EPCI) A FISCALITE PROPRE	200023414	2016-1	189 666 666,61 €	2,16%	189 666 666,61 €	0€	A l'attention de Monsieur le Président 14 Bis avenue Pasteur, CS 50589 76006 ROUEN CEDEX
ROQUEBRUN E-SUR- ARGENS	COMMUNE	218301075	2014-1	1 250 000,00 €	0,03%	1 250 000,00 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire Hôtel de Ville, Rue Grande André Cabasse, 83520 Roquebrune- sur-Argens
ROQUEBRUN E-SUR- ARGENS	COMMUNE	218301075	2016-1	7 850 870,98 €	0,16%	7 850 870,98 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire Hôtel de Ville, Rue Grande André Cabasse,

Dénominat ion complète du Membre (a)	Statut juridique	SIREN	Modèle de garantie	Montant de la garantie à J	% du montant total des garanties à J	Montant estimé de la garantie à J+10*	Montant des appels en garantie	Contact
								83520 Roquebrune- sur-Argens
ROQUEMAUR E	COMMUNE	213002215	2016-1	3 470 985,07 €	0,07%	3 452 039,08 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire Hôtel de Ville, Place de la Mairie, 30150 Roquemaure
CRESSY- SUR-SOMME	COMMUNE	217101526	2014-1	125 123,55 €	0,00%	125 123,55 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire Hôtel de Ville, 8 Avenue de la Gare, 71760 Cressy- sur-Somme
COMMUNAUT E DE COMMUNES DU WARNDT	COMMUNAUT E DE COMMUNES	245701164	2014-1	1 860 138,45 €	0,04%	1 860 138,45€	0€	A l'attention de Monsieur le Président Rue de Carling, BP 20038, 57150 Creutzwald
COMMUNAUT E DE COMMUNES DU WARNDT	COMMUNAUT E DE COMMUNES	245701164	2016-1	1 641 811,85 €	0,03%	1 641 811,85€	0€	A l'attention de Monsieur le Président Rue de Carling, BP 20038, 57150 Creutzwald
ANZIN	COMMUNE	215900143	2014-1	374 999,90 €	0,01%	374 999,90 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire Hôtel de Ville, Place Roger Salengro, 59410 Anzin
ANZIN	COMMUNE	215900143	2016-1	2 036 127,84 €	0,04%	2 036 127,84 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire Hôtel de Ville, Place Roger Salengro, 59410 Anzin
IZIER	COMMUNE	212103204	2014-1	204 000,00 €	0,00%	204 000,00 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire Hôtel de Ville, 1 Place de la Mairie, 21110 Izier
AUSSONNE	COMMUNE	213100324	2014-1	361 666,57 €	0,01%	361 666,57 €	0€	A l'attention de Madame le Maire Mairie, Place de la Mairie, 31840 Aussone

Dénominat ion complète du Membre (a)	Statut juridique	SIREN	Modèle de garantie	Montant de la garantie à J	% du montant total des garanties à J	Montant estimé de la garantie à J+10*	Montant des appels en garantie	Contact
COMMUNAUT E D'AGGLOMER ATION DE MORLAIX COMMUNAUT E	COMMUNAUT E D'AGGLOMER ATION	242900835	2016-1	5 966 666,94 €	0,12%	5 966 666,94 €	0€	A l'attention de Monsieur le Président, 2 B Voie d'accès au Port, BP 97121, 29671 Morlaix Cedex
PEYRIGNAC	COMMUNE	212403240	2016-1	167 629,44 €	0,00%	167 629,44 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, 1 Place de la Mairie, Le Bourg, 24210 Peyrignac
GROSBOIS- EN- MONTAGNE	COMMUNE	212103105	2016-1	51 389,17 €	0,00%	51 389,17 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, 4 Rue Anjorrant, 21540 Grosbois-en- Montagne
AUBRIVES	COMMUNE	210800264	2016-1	705 410,00 €	0,01%	705 410,00 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, Place Louis Debette, 08320 Aubrives
ROQUEFORT- SUR- SOULZON	COMMUNE	211202031	2016-1	2 469 342,64 €	0,05%	2 469 342,64 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, Le Bourg, 12250 Roquefort-sur- Soulzon
CYSOING	COMMUNE	215901687	2016-1	3 110 673,81 €	0,06%	3 110 673,81 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, 2 Place de la République, 59830 Cysoing
COLLONGES- LES- PREMIERES	COMMUNE	212101836	2016-1	220 367,13 €	0,00%	220 367,13 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, 1 Rue de Beire le Fort, 21110 Collonges-lès- Premières
SAINT- PIERRE ET MIQUELON	COLLECTIVIT E TERRITORIAL E	229750013	2016-1	18 057 421,76 €	0,36%	18 057 421,76 €	0€	A l'attention de Monsieur le Président, 2 Place Monseigneur François Maurer B,P, 4208 97500 Saint- Pierre et Miquelon

Dénominat ion complète du Membre (a)	Statut juridique	SIREN	Modèle de garantie	Montant de la garantie à J	% du montant total des garanties à J	Montant estimé de la garantie à J+10*	Montant des appels en garantie	Contact
RICHARDME NIL	COMMUNE	215404591	2016-1	3 410 625,00 €	0,07%	3 410 625,00 €	0 €	A l'attention de Monsieur le Maire, 68 Rue de Nancy, 54630 Richardménil
SAINTE- EUPHEMIE	COMMUNE	210103537	2016-1	494 598,00 €	0,01%	494 598,00 €	0€	A l'attention de Madame le Maire, 300 Rue de la Mairie, 01600 Sainte- Euphémie
CHIROLS	COMMUNE	210700654	2016-1	210 148,59€	0,00%	210 148,59€	0€	A l'attention de Madame le Maire, Le village, 07380 Chirols
ALENCON	COMMUNE	216100016	2016-1	6 814 632,36 €	0,14%	6 814 632,36 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, Place du Maréchal Foch 61014 Alençon Cedex
VITRAC	COMMUNE	212405872	2016-1	613 785,08 €	0,01%	613 785,08 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, Place Marc Tréfeil 24200 Vitrac
BOURGOIN- JALLIEU	COMMUNE	213800535	2016-1	2 412 500,00 €	0,05%	2 412 500,00 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, 1 Rue de l'Hôtel de ville 38307 Bourgoin- Jallieu
PLAILLY	COMMUNE	216004887	2016-1	1 166 666,50 €	0,02%	1 166 666,50 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, 15 Rue de Paris, BP 21 60128 Plailly
DEPARTEME NT DE LA MEUSE	DEPARTEME NT	225500016	2016-1	44 607 608,39 €	0,89%	44 573 667,37 €	0€	A l'attention de Monsieur le Président Hôtel du Département Place Pierre François Gossin BP 514 55012 Bar le Duc Cedex

Dénominat ion complète du Membre (a)	Statut juridique	SIREN	Modèle de garantie	Montant de la garantie à J	% du montant total des garanties à J	Montant estimé de la garantie à J+10*	Montant des appels en garantie	Contact
PUY-SAINT- GULMIER	COMMUNE	216302927	2016-1	395 000,00 €	0,01%	395 000,00 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, Le Bourg, 63470 Puy- Saint-Gulmier
COMMUNAUT E URBAINE D'ARRAS	ETABLISSEM ENT PUBLIC DE COOPERATIO N INTERCOMM UNALE (EPCI) A FISCALITE PROPRE	200033579	2016-1	16 077 217,16 €	0,32%	16 077 217,16 €	0€	A l'attention de Monsieur le Président La Citadelle, Bld du Général de Gaulle, CS 10345, 62026 Arras Cedex
TART L'ABBAYE	COMMUNE	212106215	2016-1	62 410,66 €	0,00%	62 410,66 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire 7 rue des Bemardines, 21110 Tart l'Abbaye
AMIENS	COMMUNE	218000198	2016-1	20 083 623,30 €	0,40%	20 083 623,30 €	0€	A l'attention de Madame le Maire Place de l'Hôtel de Ville BP 2720 80027 Amiens Cedex
LESNEVEN	COMMUNE	212901243	2016-1	1 365 000,00 €	0,03%	1 365 000,00 €	0€	A l'attention de Madame le Maire 8 place du Château CS 590089, 29260 Lesneven
LES VOIVRES	COMMUNE	218805208	2016-1	110 000,09€	0,00%	110 000,09€	0€	A l'attention de Monsieur le Maire 56 Le Village 88240 Les Voivres
LES SORINIERES	COMMUNE	214401986	2016-1	4 719 525,02 €	0,09%	4 719 525,02 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire 49 rue Georges Clémenceau 44840 Les Sorinières
VERNON	COMMUNE	212706816	2016-1	10 196 055,67 €	0,20%	10 163 609,03 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire Place Barette BP 903 27207 Vernon cedex

Dénominat ion complète du Membre (a)	Statut juridique	SIREN	Modèle de garantie	Montant de la garantie à J	% du montant total des garanties à J	Montant estimé de la garantie à J+10*	Montant des appels en garantie	Contact
GRANDVILLIE RS	COMMUNE	216002832	2016-1	1 589 211,32 €	0,01%	1 589 211,32 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire Place Barbier BP 24 60210 Grandvilliers
DEPARTEME NT DE L'AISNE	DEPARTEME NT	220200026	2016-1	125 546 666,62 €	1,92%	125 546 666,62 €	0€	A l'attention de Monsieur le Président 2 rue Paul Doumer 02013 LAON Cedex
PONTAUMUR	COMMUNE	216302836	2016-1	83 593,31 €	0,00%	83 593,31 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire 8 Avenue du Marronnier 63380 Pontaumur
SAILLY-LEZ- LANNOY	COMMUNE	215905225	2016-1	953 227,70 €	0,02%	953 227,70 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire 10 rue de la Mairie 59390 Sailly- Lez-Lannoy
BORDEAUX	COMMUNE	213300635	2016-1	83 842 105,26 €	1,68%	83 842 105,26 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire Esplanade Charles de Gaulle, 33076 Bordeaux Cedex
LE FERRE	COMMUNE	213501117	2016-1	110 000,09 €	0,00%	110 000,09 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire 23 rue de Bretagne 35420 Le Ferré
GENNEVILLIE RS	COMMUNE	219200367	2016-1	24 195 285,88 €	0,49%	24 195 285,88 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire 177 Avenue Gabriel Péri 92237 Gennevilliers Cedex
COMMUNAUT E D'AGGLOMER ATION PAU BEARN PYRENEES	COMMUNAUT E D'AGGLOMER ATION	200067254	2016-1	71 321 321,86 €	1,38%	71 306 383,15 €	0€	A l'attention de Monsieur le Président Hôtel de France 2 Bis, Place Royale BP 547 64010 Pau Cedex

Dénominat ion complète du Membre (a)	Statut juridique	SIREN	Modèle de garantie	Montant de la garantie à J	% du montant total des garanties à J	Montant estimé de la garantie à J+10*	Montant des appels en garantie	Contact
SAINT- MAURIN	COMMUNE	214702607	2016-1	11 111,14 €	0,00%	11 111,14 €	0€	A l'attention de Madame le Maire 1, Rue du 11 Novembre 47270 Saint- Maurin
BERNAY- VILBERT	COMMUNE	217700319	2016-1	107 282,31 €	0,00%	107 282,31 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire 6, Place du Buteau 77540 Bernay- Vilbert
BAGNERES DE LUCHON	COMMUNE	213100423	2016-1	2 987 169,50 €	0,06%	2 987 169,50 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire 25, Allée d'Etigny 31110 Bagnères de Luchon
PEUJARD	COMMUNE	213303217	2016-1	102 000,00 €	0,00%	102 000,00 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire 8, Place Jean Jaurès 33240 Peujard
MISON	COMMUNE	210401238	2016-1	574 210,52 €	0,01%	574 210,52 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire Place Ernest Esclangon – Les Armands 04200 Mison
MONTIGNY- SUR-CHIERS	COMMUNE	215403783	2016-1	564 879,96 €	0,01%	564 879,96 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire 3 Rue Albert- lehlen 54870 Montigny-sur Chiers
COMMUNAUT E DE COMMUNES DE L'HUISNE SARTHOISE	COMMUNAUT E DE COMMUNES	247200686	2016-1	10 922 855,18 €	0,08%	10 922 855,18 €	0€	A l'attention de Monsieur le Président 25 Rue Jean Courtois BP50061 72403 La Ferte-Bernard Cedex
ATTICHES	COMMUNE	215900226	2016-1	370 000,00 €	0,01%	370 000,00 €	0 €	A l'attention de Monsieur le Maire 45, Rue Jean Baptiste Collette 59551 Attiches
COMBLOUX	COMMUNE	217400837	2016-1	1 257 097,29 €	0,03%	1 257 097,29 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire Hôtel de Ville 132 Route de la Mairie

Dénominat ion complète du Membre (a)	Statut juridique	SIREN	Modèle de garantie	Montant de la garantie à J	% du montant total des garanties à J	Montant estimé de la garantie à J+10*	Montant des appels en garantie	Contact
								74920 Combloux
VENEJAN	COMMUNE	213003429	2016-1	594 583,34 €	0,01%	594 583,34 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire Place de la Fontaine, 30200 Vénéjan
COMMUNAUT E DE COMMUNES DE MOSELLE ET MADON	COMMUNAUT E DE COMMUNES	245400171	2016-1	3 167 250,00 €	0,06%	3 167 250,00 €	0€	A l'attention de Monsieur le Président 145 Rue du Breuil 54230 Neuves- Maisons
BISCARROSS E	COMMUNE	214000465	2016-1	4 038 349,19 €	0,08%	4 038 349,19 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire 149 Avenue du 14 Juillet, BP 40101 40601 Biscarrosse Cedex
COMPS	COMMUNE	213000896	2016-1	975 649,21 €	0,02%	975 649,21 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire Place Sadi Carnot, 30300 Comps
POMEROLS	COMMUNE	213402076	2016-1	3 291 666,75 €	0,07%	3 291 666,75 €	0 €	A l'attention de Monsieur le Maire Place de la Mairie, 34810 Pomerols
COMMUNAUT E DE COMMUNES DU VAL DE DROME	COMMUNAUT E DE COMMUNES	242600252	2016-1	9 463 686,20 €	0,19%	9 463 686,20 €	0€	A l'attention de Monsieur le Président Rue Henri Barbusse, BP 331 26402 Crest Cedex
BRY-SUR- MARNE	COMMUNE	219400157	2016-1	8 626 250,00 €	0,17%	8 626 250,00 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire 1 Grande Rue Charles de Gaulle, 94360 Bry-sur- Marne
MAIXE	COMMUNE	215403353	2016-1	142 823,72 €	0,00%	138 305,30 €	0€	A l'attention de Madame le Maire 9 Bis Rue Saint-Martin, 54370 Maixe

Dénominat ion complète du Membre (a)	Statut juridique	SIREN	Modèle de garantie	Montant de la garantie à J	% du montant total des garanties à J	Montant estimé de la garantie à J+10*	Montant des appels en garantie	Contact
CRION	COMMUNE	215401472	2016-1	14 450,19 €	0,00%	14 450,19 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire 12 Grande Rue, 54300 Crion
MONTREUIL	COMMUNE	219300480	2016-1	65 592 309,21 €	1,12%	65 592 309,21 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire 2, Rue de Rosny, 93105 Montreuil Cedex
COMMUNAUT E DE COMMUNES DES COTEAUX DU GIROU	COMMUNAUT E DE COMMUNES	243100732	2016-1	3 801 666,61 €	0,08%	3 801 666,61 €	0 €	A l'attention de Monsieur le Président Place Bellegarde, 31380 Gragnague
SAINT JULIEN EN GENEVOIS	COMMUNE	217402437	2016-1	3 839 340,69 €	0,04%	3 839 340,69 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire 1 Place du Général de Gaulle, BP 103 74160 Saint- Julien-en- Genevois
BESSANCOU RT	COMMUNE	219500600	2016-1	291 666,75€	0,01%	291 666,75€	0€	A l'attention de Monsieur le Maire Place du 30 Août, 95550 Bessancourt
COMMUNAUT E DE COMMUNES DU PONT DU GARD	COMMUNAUT E DE COMMUNES	243000684	2016-1	810 000,00 €	0,02%	810 000,00 €	0€	A l'attention de Monsieur le Président 21 Bis, Avenue du Pont du Gard, 30210 Remoulins
MOUACOURT	COMMUNE	215408006	2016-1	8 360,00 €	0,00%	8 360,00 €	0€	A l'attention de Madame le Maire 6, Grande Rue, 54370 MOUACOURT
VAL-DE- LIVENNE	COMMUNE	213302672	2016-1	412 226,86 €	0,00%	412 226,86 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire 58 rue Léonce Planteur, 33 820 SAINT CAPRAIS EN BLAYE

Dénominat ion complète du Membre (a)	Statut juridique	SIREN	Modèle de garantie	Montant de la garantie à J	% du montant total des garanties à J	Montant estimé de la garantie à J+10*	Montant des appels en garantie	Contact
SAINT ETIENNE DE BAIGORRY	COMMUNE	216404772	2016-1	983 333,30 €	0,02%	983 333,30 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire Le Bourg, 64430 SAINT ETIENNE DE BAIGORRY
POLYNESIE FRANCAISE	COLLECTIVIT E TERRITORIAL E	229870019	2016-1	84 813 941,70 €	1,70%	84 813 941,70 €	0€	A l'attention de Monsieur le Président, Avenue Pouvanaa Oopa BP 2551 98713 PAPEETE
YOUX	COMMUNE	216304717	2016-1	41 999,92 €	0,00%	41 999,92 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, 3 Rue de la Mairie 63700 YOUX
MONS-EN- PEVELE	COMMUNE	215904111	2016-1	750 112,54 €	0,02%	750 112,54 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, 230, rue du Moulin 59246 MONS- EN-PEVELE
HUANNE MONTMARTI N	COMMUNE	212503106	2016-1	54 157,58 €	0,00%	54 157,58 €	0€	A l'attention de Madame la Maire, 2 rue de l'église 25680 Huanne- Montmartin
COMMUNAUT E DE COMMUNES DU PAYS MORNANTAIS	COMMUNAUT E DE COMMUNES	246900740	2016-1	375 000,00 €	0,01%	375 000,00 €	0€	A l'attention de Monsieur le Président Route De Saint Laurent d'Agny BP 38 69440 Mornant
LA MULATIERE	COMMUNE	216901421	2016-1	187 500,00 €	0,00%	187 500,00 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, 1 place Jean Moulin 69530 La Mulatière
RANG DU FLIERS	COMMUNE	216206888	2016-1	2 812 225,20 €	0,01%	2 812 225,20 €	0 €	A l'attention de Monsieur le Maire, 158 Rue de l'Eglise 62180 Rand du Fliers
COMMUNAUT E DE COMMUNES DU CŒUR DE L'AVESNOIS	COMMUNAUT E DE COMMUNES	200030609	2016-1	1 781 199,94 €	0,04%	1 781 199,94 €	0€	A l'attention de Monsieur le Président, 36 Rue Cambrésienne BP 100066 59362 AVESNES

Dénominat ion complète du Membre (a)	Statut juridique	SIREN	Modèle de garantie	Montant de la garantie à J	% du montant total des garanties à J	Montant estimé de la garantie à J+10*	Montant des appels en garantie	Contact
								SUR HELPE Cedex
CHALLES- LES-EAUX	COMMUNE	217300649	2016-1	4 173 280,97 €	0,08%	4 173 280,97 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, Avenue Charles Pillet BP 21 73190 Challes- les-Eaux
DEPARTEME NT DE SAONE ET LOIRE	DEPARTEME NT	227100013	2016-1	88 241 666,85 €	1,77%	88 241 666,85 €	0€	A l'attention de Monsieur le Président, Rue de Lingendes CS 70126, 71026 MACON Cedex 9
AUBENAS	COMMUNE	210700191	2016-1	6 649 258,09 €	0,13%	6 649 258,09 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, Place du château BP 50128 07202 ABUENAS cedex
THUN L'EVEQUE	COMMUNE	215905936	2016-1	138 187,50 €	0,00%	138 187,50 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, 379 rue Roger Salengro 59141 THUN L'EVEQUE
GRIGNY	COMMUNE	219102860	2016-1	2 283 333,19 €	0,05%	2 283 333,19 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, 19 route de Corbeil BP 13 91350 GRIGNY
MERLIMONT	COMMUNE	216205716	2016-1	3 660 000,09 €	0,07%	3 660 000,09 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, Place de la Haye, 62155 MERLIMONT
CHALON- SUR-SAONE	COMMUNE	217100767	2016-1	8 734 614,77 €	0,14%	8 734 614,77 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, Hôtel de Ville CS 70092 71321 CHALON SUR SAONE CEDEX

Dénominat ion complète du Membre (a)	Statut juridique	SIREN	Modèle de garantie	Montant de la garantie à J	% du montant total des garanties à J	Montant estimé de la garantie à J+10*	Montant des appels en garantie	Contact
VALENCIENN ES METROPOLE	ETABLISSEM ENT PUBLIC DE COOPERATIO N INTERCOMM UNALE (EPCI) A FISCALITE PROPRE	245901160	2016-1	23 687 500,00 €	0,28%	23 687 500,00 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, 2 Place de l'Hôpital Général, CS 60227, 59305 Valenciennes
SAINT BERON	COMMUNE	217302264	2016-1	390 000,00€	0,01%	390 000,00€	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, Le Bourg, 73520 SAINT BERON
TOULOUSE	COMMUNE	217302264	2016-1	91 625 000,00 €	1,84%	91 625 000,00 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, 1 place du Capitole BP999 31040 Toulouse Cedex 6
BEZANGE-LA- GRANDE	COMMUNE	215400714	2016-1	20 000,00 €	0,00%	20 000,00 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, 2 Grande Rue 54370 Bezange-la- Grande
JUVRECOUR T	COMMUNE	215402850	2016-1	8 000,00€	0,00%	8 000,00€	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, Grande Rue 54370 Juvrecourt
SAINT- ANDRE D'OLERARGU ES	COMMUNE	213002322	2016-1	303 256,10 €	0,01%	303 256,10 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, Hôtel de Ville Le Bourg 30330 Saint- André d'Olerargues
BOURG SAINT ANDEOL	COMMUNE	210700423	2016-1	1 734 067,34 €	0,03%	1 734 067,34 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, 4 place de la Concorde 07700 Bourg Saint Andéol
RIGNEY	COMMUNE	212504906	2016-1	142 500,00 €	0,00%	142 500,00 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, Rue Basse, 25640 RIGNEY
SAUMUR	COMMUNE	214903288	2016-1	11 602 198,36 €	0,23%	11 602 198,36 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, Rue Molière, BP 300, 49408 SAUMUR

Dénominat ion complète du Membre (a)	Statut juridique	SIREN	Modèle de garantie	Montant de la garantie à J	% du montant total des garanties à J	Montant estimé de la garantie à J+10*	Montant des appels en garantie	Contact
LANDAS	COMMUNE	215903303	2016-1	725 000,00 €	0,01%	725 000,00 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, Grand Place, 59310 LANDAS
HUNINGUE	COMMUNE	216801498	2016-1	685 897,41 €	0,01%	685 897,41 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, 2 rue de Saint Louis BP350 68333 HUNINGUE CEDEX
HENAMENIL	COMMUNE	215402587	2016-1	5 760,00 €	0,00%	5 760,00 €	0€	A l'attention de Madame le Maire, 13 rue du Faubourg 54370 HENAMENIL
COMMUNAUT E DE COMMUNES ADOUR MADIRAN	COMMUNAUT E DE COMMUNES	200072106	2016-1	925 000,00 €	0,02%	925 000,00 €	0€	A l'attention de Monsieur le Président, 21 Place Corps Franc Pommiès 65500 VIC EN BIGORRE
SEILLANS	COMMUNE	218301240	2016-1	90 218,11 €	0,00%	90 218,11 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, 9 rue du Valat 83440 SEILLANS
MONTRECOU RT	COMMUNE	215904152	2016-1	399 553,89 €	0,01%	399 553,89 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, 4 rue du Pont 59227 MONTRECOU RT
CORBEL	COMMUNE	217300920	2016-1	181 250,00 €	0,00%	181 250,00 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, Chef-Lieu 73160 CORBEL
BOEN SUR LIGNON	COMMUNE	214200198	2016-1	6 094 375,00 €	0,12%	6 094 375,00 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, Place de l'hôtel de ville 42130 BOEN SUR LIGNON
CHELLES	COMMUNE	217701085	2016-1	8 270 996,35 €	0,17%	8 270 996,35 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, Parc du Souvenir Emile Fouchard 77500 CHELLES

Dénominat ion complète du Membre (a)	Statut juridique	SIREN	Modèle de garantie	Montant de la garantie à J	% du montant total des garanties à J	Montant estimé de la garantie à J+10*	Montant des appels en garantie	Contact
SAINT- MARCEL-EN- MARCILLAT	COMMUNE	210302444	2016-1	120 353,83 €	0,00%	120 353,83 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, Le Bourg 03420 SAINT- MARCEL-EN- MARCILLAT
FOURNES	COMMUNE	213001167	2016-1	425 417,72 €	0,01%	425 417,72 €	0€	A l'attention de Madame le Maire, Place de la mairie 30210 FOURNES
MOTZ	COMMUNE	217301803	2016-1	2 309 107,15 €	0,05%	2 309 107,15 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, Chef-lieu 73310 MOTZ
AULNOY-LEZ- VALENCIENN ES	COMMUNE	215900325	2016-1	1 181 818,08 €	0,02%	1 181 818,08 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, 35, rue Henri Turlet, 59300 AULNOY-LEZ- VALENCIENN ES
PEYPIN	COMMUNE	211300736	2016-1	1 127 721,44 €	0,02%	1 127 721,44 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, Rue de la République 13124 PEYPIN
CHADRON	COMMUNE	214300477	2016-1	110 625,00 €	0,00%	110 625,00 €	0 €	A l'attention de Monsieur le Maire, Place de la Mairie 43150 CHADRON
BERGERAC	COMMUNE	212400378	2016-1	8 070 397,75 €	0,16%	8 070 397,75 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, 19, rue Neuve d'Argenson 24100 BERGERAC
CAPVERN	COMMUNE	216501270	2016-1	1 843 999,93 €	0,01%	1 843 999,93 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, 1 place Aragon 65130 CAPVERN
COMMUNAUT E DE COMMUNES DE LA REGION DE GUEBWILLER	COMMUNAUT E DE COMMUNES	200041960	2016-1	9 636 593,17 €	0,19%	9 636 593,17 €	0€	A l'attention de Monsieur le Président, 1, Rue des Malgré-Nous BP 114 68502 GUEBWILLER Cedex

Dénominat ion complète du Membre (a)	Statut juridique	SIREN	Modèle de garantie	Montant de la garantie à J	% du montant total des garanties à J	Montant estimé de la garantie à J+10*	Montant des appels en garantie	Contact
LOUBEYRAT	COMMUNE	216301986	2016-1	522 161,81 €	0,01%	522 161,81 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, Le Bourg 63410 LOUBEYRAT
VALLIGUIERE S	COMMUNE	213003403	2016-1	55 360,99 €	0,00%	55 360,99 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, 3 Place de la Mairie 30120 VALLIGUIERE S
CROISMARE	COMMUNE	215401480	2016-1	57 000,00 €	0,00%	57 000,00 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, 7, rue du Général Leclerc 54300 CROISMARE
LA MONNERIE LE MONTEL	COMMUNE	216302315	2016-1	774 200,00 €	0,02%	774 200,00 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, 26 rue de la Mairie 63650 LA MONNERIE LE MONTEL
COMMUNAUT E D'AGGLOMER ATION ANNEMASSE - LES VOIRONS	COMMUNAUT E D'AGGLOMER ATION	200011773	2016-1	14 739 553,92 €	0,30%	14 739 553,92 €	0€	A l'attention de Monsieur le Président, 11 Avenue Emile Zola, 74105 ANNEMASSE Cedex
COMMUNAUT E D'AGGLOMER ATION DU PAYS DE SAINT OMER	COMMUNAUT E D'AGGLOMER ATION	200069037	2016-1	15 758 269,16 €	0,26%	15 758 269,16 €	0€	A l'attention de Monsieur le Président, 2 Rue Albert Camus 62968 LONGUENES SE Cedex
SAINT- MARTIAL D'ALBAREDE	COMMUNE	212404487	2016-1	948 333,35 €	0,02%	948 333,35 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, Place de la Mairie, 24160 SAINT- MARTIAL D'ALBAREDE
COMMUNAUT E DE COMMUNES DE CEZE CEVENNES	COMMUNAUT E DE COMMUNES	200022978	2016-1	1 459 244,41 €	0,03%	1 459 244,41 €	0€	A l'attention de Monsieur le Président, Route d'Uzès 30500 SAINT AMBROIX
SAINT VICTOR DE MALCAP	COMMUNE	213003031	2016-1	821 099,82 €	0,00%	821 099,82 €	0€	A l'attention de Madame le Maire, 1 Place de la Libération

Dénominat ion complète du Membre (a)	Statut juridique	SIREN	Modèle de garantie	Montant de la garantie à J	% du montant total des garanties à J	Montant estimé de la garantie à J+10*	Montant des appels en garantie	Contact
								30500 SAINT VICTOR DE MALCAP
SCY CHAZELLES	COMMUNE	215706425	2016-1	1 339 619,34 €	0,02%	1 339 619,34 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, 1 Rue de l'Esplanade 57160 SCY- CHAZELLES
BRUNOY	COMMUNE	219101144	2016-1	11 442 500,00 €	0,16%	11 442 500,00 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, Place de la Mairie, BP 83 91805 BRUNOY Cedex
LE VERGER	COMMUNE	213503519	2016-1	16 742,07 €	0,00%	16 742,07 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, 6 route de Talensac 35160 LE VERGER
BLANC- MESNIL	COMMUNE	219300076	2016-1	21 204 833,34 €	0,29%	21 204 833,34 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, 1, Place Gabriel Péri, 93150 LE BLANC- MESNIL
VAUX-SUR- SEINE	COMMUNE	217806389	2016-1	777 570,86 €	0,02%	777 570,86 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, 218, Rue du Général de Gaulle 78740 VAUX- SUR-SEINE
COMMUNAUT E D'AGGLOMER ATION DE VICHY AGGLOMERA TION	COMMUNAUT E D'AGGLOMER ATION	240300426	2016-1	34 925 000,00 €	0,50%	34 925 000,00 €	0€	A l'attention de Monsieur le Président, 29, Place Charles de Gaulle, BP 2956 03200 VICHY
SAINT- PIERRE D'ENTREMON T	COMMUNE	213804461	2016-1	200 000,00 €	0,00%	200 000,00 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, Côte Mollard, Hôtel de Ville 73670 SAINT- PIERRE D'ENTREMON T
MONTMELIAN	COMMUNE	217301712	2016-1	4 335 362,74 €	0,07%	4 335 362,74 €	0€	A l'attention de Madame le Maire, Place Albert Serraz

Dénominat ion complète du Membre (a)	Statut juridique	SIREN	Modèle de garantie	Montant de la garantie à J	% du montant total des garanties à J	Montant estimé de la garantie à J+10*	Montant des appels en garantie	Contact
								73800 MONTMELIAN
TOURS	COMMUNE	213702616	2016-1	24 587 606,88 €	0,49%	24 587 606,88 €	0€	A L'attention de Monsieur le Maire, 1 rue des minimes 37926 TOURS Cedex 9
LA POSSESSION	COMMUNE	219740081	2016-1	16 657 602,13 €	0,33%	16 621 598,10 €	0€	A l'attention de Madame le Maire, Rue Waldeck- Rochet BP 92 97419 LA POSSESSION
WAZIERS	COMMUNE	215906546	2016-1	853 375,00 €	0,02%	853 375,00 €	0 €	A l'attention de Monsieur le Maire, Hôtel de Ville, Place Bordeu 59119 WAZIERS
COMMUNAUT E D'AGGLOMER ATION TERRITOIRE COTE OUEST	COMMUNAUT E D'AGGLOMER ATION	249740101	2016-1	20 394 326,58 €	0,36%	20 394 326,58 €	0€	A l'attention de Monsieur le Président, 1 rue Eliard Laude, BP 49 97822 LE PORT Cedex
SAINT- AUGUSTIN- DES-BOIS	COMMUNE	214902660	2016-1	418 864,69 €	0,01%	418 864,69 €	0€	A l'attention de Madame le Maire, Hôtel de Ville, 2 Place de l'Eglise 49170 SAINT- AUGUSTIN- DES-BOIS
WAVILLE	COMMUNE	215405937	2016-1	303 213,58 €	0,01%	300 982,64 €	0€	A l'attention de Madame le Maire, Hôtel de Ville, 24 Rue de Joyeuse 54890 WAVILLE
WAVRIN	COMMUNE	215906538	2016-1	5 866 666,60 €	0,12%	5 866 666,60 €	0 €	A l'attention de Monsieur le Maire, 1 place République 59136 WAVRIN
CONDOM	COMMUNE	213201072	2016-1	2 826 720,95 €	0,06%	2 826 720,95 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, 38 rue Jean Jaurès 32100 CONDOM

Dénominat ion complète du Membre (a)	Statut juridique	SIREN	Modèle de garantie	Montant de la garantie à J	% du montant total des garanties à J	Montant estimé de la garantie à J+10*	Montant des appels en garantie	Contact
COMMUNAUT E DE COMMUNES DE LA VALLEE DU LOT ET DU VIGNOBLE	COMMUNAUT E DE COMMUNES	244600433	2016-1	1 972 799,49 €	0,03%	1 959 950,18 €	0€	A l'attention de Monsieur le Président, 13 avenue de la Gare 46700 PUY- L'EVEQUE
LARROQUE	COMMUNE	213102767	2016-1	94 092,06 €	0,00%	94 092,06 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, Place de la mairie 31 580 LARROQUE
COMMUNAUT E URBAINE DU GRAND POITIERS	COMMUNAUT E URBAINE	200069854	2016-1	12 803 309,60 €	0,26%	12 803 309,60 €	0€	A l'attention de Monsieur le Président, 15, Place du Maréchal Leclerc, CP 10569, 86021 POITIERS Cedex
ETABLISSEM ENT PUBLIC TERRITORIAL EST ENSEMBLE	ETABLISSEM ENT PUBLIC TERRITORIAL	200057875	2016-1	25 145 956,65 €	0,50%	25 145 956,65 €	0€	A l'attention de Monsieur le Président, 100 avenue Gaston Roussel, 93230 ROMAINVILLE
EVREUX	COMMUNE	212702294	2016-1	12 116 666,66 €	0,24%	12 116 666,66 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, Place du Général de Gaulle, 27000 EVREUX
CUSSET	COMMUNE	210300950	2016-1	6 180 000,00 €	0,12%	6 166 378,04 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, 9 Place Victor Hugo, 03300 CUSSET
COMMUNAUT E DE COMMUNES DU PAYS DE ROUFFACH, VIGNOBLES ET CHÂTEAUX	COMMUNAUT E DE COMMUNES	246800494	2016-1	558 333,39 €	0,01%	558 333,39 €	0€	A l'attention de Monsieur le Président, 9 rue aux remparts, 68250 ROUFFACH
RUMIGNY	COMMUNE	218006492	2016-1	206 312,15 €	0,00%	206 312,15 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, Place de la Mairie 80680 RUMIGNY

Dénominat ion complète du Membre (a)	Statut juridique	SIREN	Modèle de garantie	Montant de la garantie à J	% du montant total des garanties à J	Montant estimé de la garantie à J+10*	Montant des appels en garantie	Contact
SETE AGGLOPOLE MEDITERRAN EE	ETABLISSEM ENT PUBLIC DE COOPERATIO N INTERCOMM UNALE	200066355	2016-1	19 442 369,52 €	0,37%	19 442 369,52 €	0€	A l'attention de Monsieur le Président, 4, Avenue d'Aigues BP 600 34110 FRONTIGNAN
ETABLISSEM ENT PUBLIC TERRITORIAL GRAND ORLY SEINE BIEVRE	ETABLISSEM ENT PUBLIC TERRITORIAL	200058014	2016-1	52 138 377,57 €	1,05%	52 138 377,57 €	0€	A l'attention de Monsieur le Président, Tour Orix, 3ème étage, 16 avenue Jean-Jaurès 94 600 CHOISY-LE- ROI
LONS-LE- SAUNIER	COMMUNE	213903008	2016-1	3 975 000,00 €	0,05%	3 975 000,00 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, 4 avenue de 44ème RI 39 000 LONS- LE-SAUNIER
COMMUNAUT E D'AGGLOMER ATION CANNES PAYS DE LERINS	COMMUNAUT E D'AGGLOMER ATION	200039915	2016-1	55 787 647,17 €	0,96%	55 787 647,17 €	0 €	A l'attention de Monsieur le Président CS 50054 06414 CANNES
MIMIZAN	COMMUNE	214001844	2016-1	630 000,00 €	0,01%	630 000,00 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, 2 Avenue de la Gare, 40200 MIMIZAN
DEPARTEME NT DE SEINE SAINT DENIS	DEPARTEME NT	229300082	2016-1	141 371 863,13 €	2,33%	141 371 863,13 €	0€	A l'attention de Monsieur le Président, Hôtel du Département, Esplanade Jean-Moulin, 93000 BOBIGNY
SAINT-ARMEL	COMMUNE	215602053	2016-1	1 948 572,57 €	0,04%	1 948 572,57 €	0 €	A l'attention de Monsieur le Maire, 30 Rue de la Mairie, 56450 SAINT ARMEL
REZE	COMMUNE	214401432	2016-1	9 812 174,88 €	0,20%	9 812 174,88 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, Place Jean- Baptiste- Daviais, BP 159 44 403 REZE cedex

Dénominat ion complète du Membre (a)	Statut juridique	SIREN	Modèle de garantie	Montant de la garantie à J	% du montant total des garanties à J	Montant estimé de la garantie à J+10*	Montant des appels en garantie	Contact
OLORON SAINTE- MARIE	COMMUNE	216404228	2016-1	7 310 416,80 €	0,15%	7 310 416,80 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, Place Georges Clémenceau, 64400 OLORON SAINTE MARIE
SCHILTIGHEI M	COMMUNE	216704478	2016-1	3 650 000,04 €	0,07%	3 650 000,04 €	0€	A l'attention de Madame le Maire, 110 Route de Bischwiller 67300 SCHILTIGHEI M
GRENOBLE- ALPES METROPOLE	METROPOLE	200040715	2016-1	2 287 500,00 €	0,05%	2 287 500,00 €	0€	A l'attention de Monsieur le Président, Le Forum, 3 rue Malakoff 38031 GRENOBLE Cedex 1
ROSNY- SOUS-BOIS	COMMUNE	219300647	2016-1	16 913 333,47 €	0,34%	16 855 000,14 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, 20 Rue Claude Pernes, 93111 ROSNY- SOUS-BOIS Cedex
CARVIN	COMMUNE	216202150	2016-1	14 784 368,82 €	0,30%	14 784 368,82 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, 1, rue Thibaut 62220 CARVIN
VICHY	COMMUNE	210303103	2016-1	26 682 500,00 €	0,54%	26 682 500,00 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, 9 Place Charles de Gaulle CS 92956 03209 VICHY Cedex
МАТНА	COMMUNE	211702246	2016-1	927 076,66€	0,02%	927 076,66€	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, Place de l'Hôtel-de-Ville 17160 MATHA
COMMUNAUT E URBAINE D'ALENCON	COMMUNAUT E URBAINE	246100663	2016-1	9 687 451,26 €	0,19%	9 687 451,26 €	0€	A l'attention de Monsieur le Président, Place Foch CS 50362 61014 ALENCON Cedex

Dénominat ion complète du Membre (a)	Statut juridique	SIREN	Modèle de garantie	Montant de la garantie à J	% du montant total des garanties à J	Montant estimé de la garantie à J+10*	Montant des appels en garantie	Contact
MONTFERMEI L	COMMUNE	219300472	2016-1	13 266 666,69 €	0,27%	13 266 666,69 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, Hôtel de ville 7, place Jean Mermoz 93370 MONTFERMEI L
RAIMBEAUCO URT	COMMUNE	215904897	2016-1	4 081 762,13 €	0,08%	4 081 762,13 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, Hôtel de ville Place du Général de Gaulle 59283 RAIMBEAUCO URT
COMMUNAUT E D'AGGLOMER ATION DE LA ROCHE-SUR- YON	COMMUNAUT E D'AGGLOMER ATION	248500589	2016-1	26 956 314,69 €	0,50%	26 956 314,69 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, Hôtel de Ville Place Napoléon BP 829 85021 La Roche-sur-Yon Cedex
LIVRY- GARGAN	COMMUNE	219300464	2016-1	9 224 941,96€	0,18%	9 224 941,96 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, 3, Place François- Mitterrand, BP 56 93 891 LIVRY- GARGAN
BORA BORA	COMMUNE	200013795	2016-1	2 135 609,75 €	0,01%	2 135 609,75 €	0 €	A l'attention de Monsieur le Maire, Ile sous le vent Hôtel de ville 98730 BORA BORA
SAINT- PIERRE D'ENTREMON T	COMMUNE	217302744	2016-1	111 277,54 €	0,00%	111 277,54 €	0€	A l'attention de Madame le Maire, Place René Cassin 73670 SAINT PIERRE D'ENTREMON T
SOLER	COMMUNE	216601955	2016-1	1 260 000,00 €	0,03%	1 260 000,00 €	0 €	A l'attention de Madame le Maire, Place André Daugnac 66270 LE SOLER
CHATEAU- L'EVEQUE	COMMUNE	212401152	2016-1	1 072 210,82 €	0,02%	1 072 210,82 €	0€	A l'attention de Madame le Maire, Le Bourg 24460 CHATEAU- L'EVEQUE

Dénominat ion complète du Membre (a)	Statut juridique	SIREN	Modèle de garantie	Montant de la garantie à J	% du montant total des garanties à J	Montant estimé de la garantie à J+10*	Montant des appels en garantie	Contact
BRULEY	COMMUNE	215401027	2016-1	434 723,00 €	0,00%	434 723,00 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, 36 rue Victor Hugo 54200 BRULEY
COMMUNAUT E DE COMMUNES DU PAYS DE FAYENCE	COMMUNAUT E DE COMMUNES	200004802	2016-1	2 595 115,18 €	0,05%	2 595 115,18 €	0€	A l'attention de Monsieur le Président, Mas de Tassy 1849, Route Départemental e 19 CS 80106 83440 TOURRETTE S
COMMUNAUT E DE COMMUNES DU GUILLESTROI S ET DU QUEYRAS	COMMUNAUT E DE COMMUNES	200067452	2016-1	2 479 716,89 €	0,05%	2 479 716,89 €	0€	A l'attention de Monsieur le Président, BP 12 Passage des Ecoles 05600 GUILLESTRE
COMMUNAUT E DE COMMUNES DE MAD ET MOSELLE	COMMUNAUT E DE COMMUNES	200070738	2016-1	1 669 494,02 €	0,03%	1 669 494,02 €	0€	A l'attention de Monsieur le Président, 2 bis rue Henri Poulet 54470 THAUCOURT- REGNIEVILLE
ESTEZARGU ES	COMMUNE	213001076	2016-1	925 490,77 €	0,02%	925 490,77 €	0€	A l'attention de Madame le Maire, 1 rue de Barri 30390 ESTEZARGU ES
JOUY-AUX- ARCHES	COMMUNE	215703505	2016-1	1 924 999,97 €	0,04%	1 924 999,97 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, 5, Impasse de la Mairie, 57130 JOUY- AUX-ARCHES
XURES	COMMUNE	215408014	2016-1	82 175,29 €	0,00%	82 175,29 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, 20, Grande Rue, 54370 XURES
NOYELLES- SOUS-LENS	COMMUNE	216206284	2016-1	1 937 136,76 €	0,04%	1 937 136,76 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, 17 rue de la République, 62221 NOYELLES SOUS LENS
SAINT- CREPIN	COMMUNE	210501367	2016-1	3 862 106,84 €	0,08%	3 862 106,84 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, Place de l'église,

Dénominat ion complète du Membre (a)	Statut juridique	SIREN	Modèle de garantie	Montant de la garantie à J	% du montant total des garanties à J	Montant estimé de la garantie à J+10*	Montant des appels en garantie	Contact
								05600 Saint- Crépin
LES ORMES	COMMUNE	218601839	2016-1	615 481,82 €	0,01%	615 481,82 €	0€	A l'attention de Madame le Maire, 11 Place de la mairie 86220 LES ORMES
DURAVEL	COMMUNE	214600892	2016-1	271 932,08 €	0,01%	271 932,08 €	0€	A l'attention de Madame le Maire, Le Bourg 46700 DURAVEL
KREMLIN BICETRE	COMMUNE	219400439	2016-1	8 024 399,37 €	0,16%	8 024 399,37 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, Place Jean Jaurès 94276 LE KREMLIN BICETRE
POLLESTRES	COMMUNE	216601443	2016-1	1 575 000,00 €	0,03%	1 575 000,00 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, Avenue Pablo Casals 66450 POLLESTRES
PAGNEY- DERRIERE- BARINE	COMMUNE	215404146	2016-1	441 239,51 €	0,01%	441 239,51 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, 173 rue Régina Kricq 54200 PAGNEY DERRIERE BARINE
ALLONS	COMMUNE	214700072	2016-1	327 727,12€	0,00%	327 727,12€	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, Le bourg 47420 Allons
MILLERY	COMMUNE	216901330	2016-1	1 218 881,88 €	0,02%	1 218 881,88 €	0€	A l'attention de Madame le Maire, Avenue Saint- Jean 69390 MILLERY
VIRY- CHATILLON	COMMUNE	219106879	2016-1	9 480 469,37 €	0,19%	9 442 461,48 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, Place de la République BP 43 91178 VIRY CHATILLON CEDEX

Dénominat ion complète du Membre (a)	Statut juridique	SIREN	Modèle de garantie	Montant de la garantie à J	% du montant total des garanties à J	Montant estimé de la garantie à J+10*	Montant des appels en garantie	Contact
BANON	COMMUNE	210400180	2016-1	249 000,00 €	0,00%	249 000,00 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, Hôtel de ville Place Charles Vial BP 5 04150 BANON
COMMUNAUT E DE COMMUNES PAYS HAUT VAL D'ALZETTE	COMMUNAUT E DE COMMUNES	245701404	2016-1	5 849 999,97 €	0,12%	5 849 999,97 €	0€	A l'attention de Monsieur le Président, 81 Avenue de la Fonderie 57390 AUDUN-LE- TICHE
AUTUN	COMMUNE	217100148	2016-1	2 886 696,44 €	0,06%	2 886 696,44 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, Place du Champ de Mars BP 133 71403 AUTUN CEDEX
COMMUNAUT E DE COMMUNES DES BALLONS DES HAUTES VOSGES	COMMUNAUT E DE COMMUNES	200033868	2016-1	2 313 362,45 €	0,05%	2 295 143,55 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, 8 rue de la Favee 88160 FRESSE- SUR- MOSELLE
SAINT PIERRE D'AURILLAC	COMMUNE	213304637	2016-1	0,00 €	0,00%	0,00 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, 124 Avenue de la Libération 33490 SAINT PIERRE D'AURILLAC
POUILLON	COMMUNE	214002339	2016-1	566 262,07 €	0,01%	566 262,07 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, 96 Place de la Mairie 40350 POUILLON
FOISCHES	COMMUNE	210801601	2016-1	456 949,10 €	0,01%	456 949,10 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, Route de Charlemont 08600 FOISCHES
LEON	COMMUNE	214001505	2016-1	1 501 582,25 €	0,03%	1 501 582,25 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, 83 Grand' Rue 40550 LEON
BAYON	COMMUNE	215400540	2016-1	686 409,24 €	0,01%	648 059,97 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, 15, Rue de la Mairie 54290 BAYON

Dénominat ion complète du Membre (a)	Statut juridique	SIREN	Modèle de garantie	Montant de la garantie à J	% du montant total des garanties à J	Montant estimé de la garantie à J+10*	Montant des appels en garantie	Contact
CORNY-SUR- MOSELLE	COMMUNE	215701533	2016-1	2 370 686,59 €	0,05%	2 361 822,34 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, 3, rue Saint- Martin, 57680 CORNY-SUR- MOSELLE
COMMUNAUT E DE COMMUNES LEVROUX BOISCHAUT CHAMPAGNE	COMMUNAUT E DE COMMUNES	243600293	2016-1	308 576,79 €	0,00%	306 149,57 €	0€	A l'attention de Monsieur le Président, 4 Bis, Rue du Cherche Midi 36110 LEVROUX
ROCHECORB ON	COMMUNE	213702038	2016-1	1 576 112,95 €	0,02%	1 530 043,26 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, Place du 8 Mai 1945 37210 ROCHECORB ON
BILLOM	COMMUNE	216300400	2016-1	1 425 000,00 €	0,03%	1 425 000,00 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, Rue Carnot 63160 BILLOM
CASTILLON LA BATAILLE	COMMUNE	213301088	2016-1	616 022,35 €	0,01%	616 022,35 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, 25, Place du Maréchal de Turenne 33350 CASTILLON LA BATAILLE
COMMUNAUT E DE COMMUNES DE VEZOUZE EN PIEMONT	COMMUNAUT E DE COMMUNES	200069433	2016-1	622 301,46 €	0,01%	622 301,46 €	0€	A l'attention de Monsieur le Président, 38 rue de la Voise BP 8 54450 BLAMONT
RIOM	COMMUNE	216303008	2016-1	383 333,38 €	0,01%	383 333,38 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, 23, Rue de l'hôtel de ville 63200 RIOM
SAINT-LOUIS- DE- MONTFERRA ND	COMMUNE	213304348	2016-1	338 812,50 €	0,01%	338 812,50 €	0€	A l'attention de Madame le Maire, 7, Place de la Mairie 33440 SAINT LOUIS DE MONTFERRA ND
CHERBOURG -EN- COTENTIN	COMMUNE	200056844	2016-1	11 278 171,47 €	0,23%	11 278 171,47 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, 10, Place Napoléon BP 808

Dénominat ion complète du Membre (a)	Statut juridique	SIREN	Modèle de garantie	Montant de la garantie à J	% du montant total des garanties à J	Montant estimé de la garantie à J+10*	Montant des appels en garantie	Contact
								50108 CHERBOURG -EN- COTENTIN CEDEX
MERINDOL	COMMUNE	218400745	2016-1	1 440 922,94 €	0,02%	1 440 922,94 €	0€	A l'attention de Madame le Maire, Place de la Mairie 84360 MERINDOL
VILLARIES	COMMUNE	213105794	2016-1	548 394,35 €	0,01%	548 394,35 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, 2, Rue de la Mairie 31380 VILLARIES
MANDRES AUX QUATRE TOURS	COMMUNE	215403437	2016-1	68 053,44 €	0,00%	68 053,44 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, 12 rue Saint Martin 54 470 MANDRES AUX QUATRE TOURS
COMMUNAUT E D'AGGLOMER ATION DU GRAND CHALON	COMMUNAUT E D'AGGLOMER ATION	247100589	2016-1	2 860 786,49 €	0,06%	2 860 786,49 €	0€	A l'attention de Monsieur le Président, Quai COSMES 23 Av Georges Pompidou 71100 CHALON SUR SAONE
SAINT-BRICE- SOUS-FORET	COMMUNE	219505393	2016-1	2 700 000,00 €	0,05%	2 700 000,00 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, 14 Rue de Paris 95350 SAINT- BRICE-SOUS- FORET
COMMUNAUT E DE COMMUNES DU PAYS DE BEAUME DROBIE	COMMUNAUT E DE COMMUNES	240700302	2016-1	1 188 111,86 €	0,02%	1 188 111,86 €	0€	A l'attention de Monsieur le Président, 134 Montée de Chastelanne CS 90030 07260 JOYEUSE
PAU	COMMUNE	216404459	2016-1	47 714 112,61 €	0,86%	47 714 112,61 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, Hôtel de Ville, Place Royale 64036 PAU Cedex
COMMUNAUT E D'AGGLOMER ATION DE LA ROCHELLE	COMMUNAUT E D'AGGLOMER ATION	241700434	2016-1	7 697 619,08 €	0,15%	7 697 619,08 €	0€	A l'attention de Monsieur le Président, 6 rue Saint- Michel CS 41287

Dénominat ion complète du Membre (a)	Statut juridique	SIREN	Modèle de garantie	Montant de la garantie à J	% du montant total des garanties à J	Montant estimé de la garantie à J+10*	Montant des appels en garantie	Contact
								17086 LA ROCHELLE Cedex 02
LE LION D'ANGERS	COMMUNE	200053239	2016-1	393 750,00 €	0,01%	393 750,00 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, Place Charles de Gaulle 49220 LE LION D'ANGERS
STRASBOUR G	COMMUNE	216800250	2016-1	73 208 333,25 €	1,07%	73 208 333,25 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, 1 parc de l'Etoile 67076 STRASBOUR G Cedex
ARFEUILLES	COMMUNE	210300067	2016-1	548 212,78 €	0,01%	548 212,78 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, Rue de la Gare 03120 ARFEUILLES
THEZA	COMMUNE	216602086	2016-1	620 015,42€	0,01%	620 015,42€	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, Place de la Promenade 66200 THEZA
CASTELFRAN C	COMMUNE	214600629	2016-1	154 994,89 €	0,00%	154 994,89 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, 1 rue du Cossolat 46140 CASTELFRAN C
COMMUNAUT E DE COMMUNES CŒUR DE CHARTREUS E	COMMUNAUT E DE COMMUNES	200069038	2016-1	4 627 471,63 €	0,08%	4 627 471,63 €	0€	A l'attention de Monsieur le Président, Pôle Tertiaire ZI Chartreuse- Guiers 38380 ENTRE- DEUX- GUIERS
CONCHES- EN-OUCHES	COMMUNE	212701650	2016-1	2 797 499,92 €	0,06%	2 797 499,92 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, Impasse de l'Hôtel de Ville CS 20073 27190 CONCHES EN OUCHES
COMMUNAUT E DE COMMUNES DU PAYS DE CONCHES	COMMUNAUT E DE COMMUNES	242700276	2016-1	2 450 000,05 €	0,05%	2 450 000,05 €	0€	A l'attention de Monsieur le Président, Impasse de l'Hôtel de Ville CS 20073

Dénominat ion complète du Membre (a)	Statut juridique	SIREN	Modèle de garantie	Montant de la garantie à J	% du montant total des garanties à J	Montant estimé de la garantie à J+10*	Montant des appels en garantie	Contact
								27190 CONCHES EN OUCHES
SAINT- SAULVE	COMMUNE	215905449	2016-1	676 500,00 €	0,01%	676 500,00 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, 146, Rue Jean Jaurès 59880 SAINT- SAULVE
EPINAY-SUR- SEINE	COMMUNE	219300316	2016-1	4 900 000,00 €	0,10%	4 900 000,00 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, 1-3, Rue Quétigny 93800 EPINAY-SUR- SEINE
COMMUNAUT E D'AGGLOMER ATION DU BASSIN DE BOURG-EN- BRESSE	COMMUNE D'AGGLOMER ATION	200069038	2016-1	23 208 500,00 €	0,37%	23 208 500,00 €	0€	A l'attention de Monsieur le Président, 3 Avenue Arsène d'Arsonval 01000 BOURG-EN- BRESSE
SAINT- ROMAIN-LA- VIRVEE	COMMUNE	213304702	2016-1	535 319,17 €	0,01%	535 319,17 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, Le Bourg 33240 SAINT ROMAIN LA VIRVEE
MEULAN- SUR- YVELYNES	COMMUNE	217804012	2016-1	2 636 363,64 €	0,05%	2 636 363,64 €	0€	A l'attention de Madame le Maire, 10 Place Brigitte-Gros 78250 MEULAN-EN- YVELINES
L'AIGUILLON- LA- PRESQU'ILE	COMMUNE	200096832	2016-1	850 000,00 €	0,02%	850 000,00 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, 9 Avenue de l'Océan, 85460 LA FAUTE SUR MER
COMMUNAUT E DE COMMUNES CŒUR DE SAVOIE	COMMUNAUT E DE COMMUNES	200041010	2016-1	7 967 119,57 €	0,16%	7 897 508,72 €	0€	A l'attention de Madame la Présidente, Place Albert Serraz, BP 40020 73800 MONTMELIAN
LE PUY SAINTE REPARADE	COMMUNE	211300801	2016-1	831 249,95€	0,02%	831 249,95€	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, 2, Avenue des anciens combattants,

Dénominat ion complète du Membre (a)	Statut juridique	SIREN	Modèle de garantie	Montant de la garantie à J	% du montant total des garanties à J	Montant estimé de la garantie à J+10*	Montant des appels en garantie	Contact
								13610 LE PUY SAINTE- REPARADE
FONTENAY- LE-PESNEL	COMMUNE	211402789	2016-1	487 500,00 €	0,01%	487 500,00 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, 2 Place de la Mairie 14 250 FONTENAY- LE-PESNEL
CASSENEUIL	COMMUNE	214700494	2016-1	161 399,25 €	0,00%	161 399,25 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, Allée de la Paix, BP 16 47440 CASSENEUIL
VALSERHÔN E	COMMUNE	200067452	2016-1	19 000 000,00 €	0,38%	19 000 000,00 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, Hôtel de Ville 34 rue de la République BP 618 Bellegarde- sur-Valserine 01206 VALSERHÔN E Cedex
FLEURIGNE	COMMUNE	213501125	2016-1	421 896,46 €	0,01%	421 896,46 €	0€	A l'attention de Madame la Maire, 27 Avenue de Bretagne 35133 FLEURIGNE
ATHIENVILLE	COMMUNE	215400268	2016-1	174 586,71 €	0,00%	174 586,71 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, 5 Rue de l'école 54370 ATHIENVILLE
VISSEICHE	COMMUNE	213503592	2016-1	140 000,00 €	0,00%	140 000,00 €	0 €	A l'attention de Monsieur le Maire, 1 Route Marcillé Robert 35130 VISSEICHE
SAINT MELANY	COMMUNE	210702759	2016-1	259 958,72 €	0,00%	259 958,72 €	0 €	A l'attention de Monsieur le Maire, Le Villard Hôtel de Ville 07260 SAINT MELANY
SOMMERVILL ER	COMMUNE	215405093	2016-1	594 729,13€	0,01%	594 729,13€	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, 28 rue de Lorraine

Dénominat ion complète du Membre (a)	Statut juridique	SIREN	Modèle de garantie	Montant de la garantie à J	% du montant total des garanties à J	Montant estimé de la garantie à J+10*	Montant des appels en garantie	Contact
								54110 SOMMERVILL ER
LIEURON	COMMUNE	213501513	2016-1	196 666,71 €	0,00%	196 666,71 €	0€	A l'attention de Madame le Maire, 5 Rue des Forges 35550 LIEURON
NOISY LE GRAND	COMMUNE	219300514	2016-1	22 756 251,47 €	0,46%	22 756 251,47 €	0€	A l'attention de Madame le Maire, Hôtel de Ville, Place de la Libération 93160 NOISNY-LE- GRAND
BERNAY- SAINT- MARTIN	COMMUNE	211700430	2016-1	101 108,06 €	0,00%	101 108,06 €	0€	A l'attention de Madame le Maire, 46 Grande rue 17330 BERNAY- SAINT- MARTIN
MOULIS-EN- MEDOC	COMMUNE	213302979	2016-1	208 822,33 €	0,00%	200 989,21 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, 227 avenue de la Gironde 33480 MOULIS EN MEDOC
BONDY	COMMUNE	219300100	2016-1	23 709 736,37 €	0,36%	23 709 736,37 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, Esplanade Claude-Fuzier 93143 BONDY Cedex
GARGILESSE -DAMPIERRE	COMMUNE	213600810	2016-1	150 750,00 €	0,00%	150 750,00 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, Place Fernand- Baudat 36190 GARGILESSE -DAMPIERRE
SIE EURON MORTAGNE	SYNDICAT	200067452	2016-1	2 150 500,00 €	0,04%	2 150 500,00 €	0€	A l'attention de Monsieur le Président, Maison des Services 12, rue Maurice Barrès 54830 GERBEVILLE R

Dénominat ion complète du Membre (a)	Statut juridique	SIREN	Modèle de garantie	Montant de la garantie à J	% du montant total des garanties à J	Montant estimé de la garantie à J+10*	Montant des appels en garantie	Contact
EMPEAUX	COMMUNE	213101660	2016-1	318 694,45€	0,01%	318 694,45 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, Allée du 8 mai 1945 31470 EMPEAUX
REGION OCCITANIE	REGION	220200026	2016-1	87 500 000,00 €	1,75%	87 500 000,00 €	0€	A l'attention de Madame La Présidente, Hôtel de Région 22, Boulevard du Maréchal Juin 31406 TOULOUSE
RUPT SUR MOSELLE	COMMUNE	218804086	2016-1	2 275 830,96 €	0,05%	2 275 830,96 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, 10 rue de l'Église B.P. 20 004 88360 RUPT SUR MOSELLE
CLIOUSCLAT	COMMUNE	212600977	2016-1	296 552,81 €	0,01%	296 552,81 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, Le Village Hôtel de Ville 26270 CLIOUSCLAT
DEPARTEME NT DE L'ALLIER	DEPARTEME NT	220300016	2016-1	21 395 833,38 €	0,43%	21 395 833,38 €	0€	A l'attention de Monsieur le Président, Hôtel du Département 1, avenue Victor Hugo B.P. 1669 03016 MOULINS Cedex
MALESTROIT	COMMUNE	215601246	2016-1	452 629,32 €	0,01%	452 629,32 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, 1 rue Edmont Besson 56140 MALESTROIT
HARGNIES	COMMUNE	210801965	2016-1	1 013 754,09 €	0,02%	1 013 754,09 €	0 €	A l'attention de Monsieur le Maire, 25 rue Gabriel Brichet 08170 HARGNIES
SAINT MARTIN D'AUXY	COMMUNE	217104496	2016-1	293 684,92€	0,00%	293 684,92€	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, Les Voriots 71390 SAINT MARTIN D'AUXY

Dénominat ion complète du Membre (a)	Statut juridique	SIREN	Modèle de garantie	Montant de la garantie à J	% du montant total des garanties à J	Montant estimé de la garantie à J+10*	Montant des appels en garantie	Contact
PLANZOLLES	COMMUNE	210701769	2016-1	224 909,78 €	0,00%	224 909,78 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, Place de la Mairie 07230 PLANZOLLES
ENTREPIERR ES	COMMUNE	210400750	2016-1	372 356,08 €	0,01%	372 356,08 €	0€	A l'attention de Madame le Maire, La Girale 04200 ENTREPIERR ES
COMMUNAUT E D'AGGLOMER ATION DU SUD	COMMUNE D'AGGLOMER ATION	403522709	2016-1	2 014 500,00 €	0,04%	2 014 500,00 €	0€	A l'attention de Monsieur le Président, 379 Rue Hubert Delisle 97430 LE TAMPON
DISSAY	COMMUNE	380872978	2016-1	1 715 000,00 €	0,03%	1 715 000,00 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, 240 rue de l'Eglise 86130 DISSAY
SIS DU SANON	SYNDICAT	200071249	2016-1	449 992,64 €	0,01%	449 992,64 €	0€	A l'attention de Monsieur le Président, 5, Rue Karquel 54370 EINVILLE-AU- JARD
LES ARQUES	COMMUNE	214600082	2016-1	265 723,97 €	0,01%	265 723,97 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, Le Bourg 46250 LES ARQUES
AILHON	COMMUNE	210700027	2016-1	452 257,95 €	0,01%	452 257,95 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, Le Village 07200 AILHON
VALGORGE	COMMUNE	210703294	2016-1	622 142,42 €	0,01%	617 630,99 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, Le Mazel 07110 VALGORGE
CAPESTANG	COMMUNE	213400526	2016-1	1 506 666,66 €	0,03%	1 506 666,66 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, Place Danton Cabrol 34310 CAPESTANG
FRANCUEIL	COMMUNE	213701105	2016-1	715 379,95 €	0,01%	715 379,95 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, Rue des Ecoles 37150 FRANCUEIL

Dénominat ion complète du Membre (a)	Statut juridique	SIREN	Modèle de garantie	Montant de la garantie à J	% du montant total des garanties à J	Montant estimé de la garantie à J+10*	Montant des appels en garantie	Contact
DEPARTEME NT DE LOIRE- ATLANTIQUE	DEPARTEME NT	224400028	2016-1	43 750 000,02 €	0,88%	43 750 000,02 €	0€	A l'attention de Monsieur le Président, Hôtel du Département 3 Quai Ceineray CS 94109 44041 NANTES Cedex 1
COLOMIERS	COMMUNE	213101496	2016-1	6 358 333,31 €	0,10%	6 358 333,31 €	0€	A l'attention de Madame le Maire, 1, Place Alex- Raymond BP 30330 31776 COLOMIERS Cedex
GEMOZAC	COMMUNE	211701727	2016-1	1 101 955,38 €	0,02%	1 101 955,38 €	0 €	A l'attention de Monsieur le Maire, Place Albert Mossion 17260 GEMOZAC
ROUSSY-LE- VILLAGE	COMMUNE	215706003	2016-1	570 606,80 €	0,01%	570 606,80 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, 2, Allée de l'Abbé Pax, 57330 ROUSSY-LE- VILLAGE
MUZY	COMMUNE	212704233	2016-1	151 422,36 €	0,00%	149 980,97 €	0 €	A l'attention de Madame le Maire, 2, Rue Bernard Pelluard 27650 MUZY
GUEUX	COMMUNE	215102633	2016-1	5 233 239,44 €	0,07%	5 233 239,44 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, 4, Rue de l'Eglise 51390 GUEUX
LA SAUCELLE	COMMUNE	212803688	2016-1	32 070,17 €	0,00%	32 070,17 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, 5 Rue des Pesles, 28250 LA SAUCELLE
SAINT AUGUSTIN	COMMUNE	211918107	2016-1	278 059,79 €	0,01%	278 059,79 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, 166 rue de Saint Omer Rebecques 62120 SAINT AUGUSTIN

Dénominat ion complète du Membre (a)	Statut juridique	SIREN	Modèle de garantie	Montant de la garantie à J	% du montant total des garanties à J	Montant estimé de la garantie à J+10*	Montant des appels en garantie	Contact
PANNES	COMMUNE	214502478	2016-1	875 000,00 €	0,02%	875 000,00 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, 250, Rue Marcel Donette 45700 PANNES
SYNDICAT MIXTE D'AMENEE D'EAU DU PLATEAU DE SIGNARGUES	SYNDICAT	253000152	2016-1	1 891 984,55 €	0,04%	1 891 984,55 €	0€	A l'attention de Monsieur le Président, 2, Avenue des Miougraniers 30 390 DOMAZAN
COMMUNAUT E DE COMMUNES DES HAUTS TOLOSANS	COMMUNAUT E DE COMMUNES	200071314	2016-1	5 520 127,08 €	0,09%	5 520 127,08 €	0€	A l'attention de Monsieur le Président, 1237 Rue des Pyrénées 31330 GRENADE SUR GARONNE
CHASSIEU	COMMUNE	216902718	2016-1	4 450 000,00 €	0,09%	4 450 000,00 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, 60 Rue de la République 69680 CHASSIEU
CLICHY- SOUS-BOIS	COMMUNE	219300142	2016-1	8 421 653,25 €	0,09%	8 373 644,92 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, Place du 11 Novembre 1918 93390 CLICHY- SOUS-BOIS
SAINTE- NATHALENE	COMMUNE	212404719	2016-1	658 358,12 €	0,01%	658 358,12 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, Le Bourg 24200 SAINTE- NATHALENE
LA FERTE ALAIS	COMMUNE	219102324	2016-1	2 760 113,82 €	0,06%	2 760 113,82 €	0€	A l'attention de Madame le Maire, 5, Rue des Fillettes 91590 LA FERTE ALAIS
BUSCHWILLE R	COMMUNE	216800615	2016-1	852 384,24 €	0,02%	852 384,24 €	0€	A l'attention de Madame le Maire, 3 rue de l'Eglise 68220 BUSCHWILLE R
DOMAZAN	COMMUNE	213001035	2016-1	514 828,50 €	0,01%	506 269,89€	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, 2, Avenue des Miougraniers

Dénominat ion complète du Membre (a)	Statut juridique	SIREN	Modèle de garantie	Montant de la garantie à J	% du montant total des garanties à J	Montant estimé de la garantie à J+10*	Montant des appels en garantie	Contact
								30 390 DOMAZAN
ROCHEFORT- SUR-LOIRE	COMMUNE	214902595	2016-1	86 993,07 €	0,00%	86 993,07 €	0€	A l'attention de Madame le Maire, Place de L'Hôtel de ville, 49190 Rochefort-sur- Loire
FIAC	COMMUNE	213402076	2016-1	34 586,05 €	0,00%	34 586,05 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, 1 rue de l'Ecole, 81 500 FIAC
COMMUNAUT E DE COMMUNES DES DEUX VALLEES VERTES	COMMUNAUT E DE COMMUNES	200068294	2016-1	75 000,00 €	0,00%	75 000,00 €	0 €	A l'attention de Monsieur le Président, 11 rue de la Fontaine 25340 PAYS DE CLERVAL
PETR DU SEGREEN	SYNDICAT	200052629	2016-1	221 156,89€	0,00%	221 156,89€	0€	A l'attention de Madame la Présidente, Route d'Aviré, 49500 Segré- en-Anjou Bleu
COMMENSAC Q	COMMUNE	214000853	2016-1	95 757,83 €	0,00%	95 757,83 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, 200, Route de Trensacq 40210 COMMENSAC Q
SYNDICAT INTERCOMM UNAL DES EAUX DE MONTIGNY SUR CHIERS ET VILLERS LA CHEVRE	SYNDICAT	255403362	2016-1	193 874,29 €	0,00%	193 874,29 €	0€	A l'attention de Monsieur le Président, 5, rue du 25ème R.A. 54870 VILLERS-LA- CHEVRE
SAINT MAURICE SUR MOSELLE	COMMUNE	218804268	2016-1	1 020 851,16 €	0,02%	1 020 851,16 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, 1 Place du 2 Octobre 1944 88560 SAINT MAURICE SUR MOSELLE
SPOY	COMMUNE	211003637	2016-1	763 241,63 €	0,02%	763 241,63€	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, 2 place de la mairie 10 200 SPOY

Dénominat ion complète du Membre (a)	Statut juridique	SIREN	Modèle de garantie	Montant de la garantie à J	% du montant total des garanties à J	Montant estimé de la garantie à J+10*	Montant des appels en garantie	Contact
GLANVILLE	COMMUNE	211403027	2016-1	130 756,44 €	0,00%	130 756,44 €	0€	A l'attention de Madame la Maire, 404 route de Bourgeauville 14950 GLANVILLE
LAVERNOSE- LACASSE	COMMUNE	213102874	2016-1	1 155 245,39 €	0,02%	1 155 245,39 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, 1 place de la Mairie 31410 LAVERNOSE- LACASSE
MARCHEPRI ME	COMMUNE	213305550	2016-1	4 409 100,00 €	0,09%	4 409 100,00 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, 3, Avenue de la République 33380 MARCHEPRI ME
GRENADE	COMMUNE	213102320	2016-1	1 800 000,00 €	0,04%	1 800 000,00 €	0 €	A l'attention de Monsieur le Maire, 19, Avenue Lazare Carnot 31330 GRENADE
WEITBRUCH	COMMUNE	216705236	2016-1	2 400 000,00 €	0,05%	2 400 000,00 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, 2A, Rue de l'Eglise 67500 WEITBRUCH
TOURVILLE- EN-AUGE	COMMUNE	211407069	2016-1	130 693,15 €	0,00%	130 693,15 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, 10A, Route de Saint Martin 14130 TOURVILLE- EN-AUGE
SAINT- CLEMENT- SUR- DURANCE	COMMUNE	210501342	2016-1	160 676,10 €	0,00%	160 676,10 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, Route nationale 94 05600 SAINT- CLEMENT- SUR- DURANCE
SYNDICAT DES EAUX DE SOMMERVILL ER VITRIMONT	SYNDICAT	200067452	2016-1	317 724,53 €	0,01%	317 724,53 €	0€	A l'attention de Monsieur le Président, 28 rue de Lorraine, 54110 SOMMERVILL ER
SAXON-SION	COMMUNE	215404971	2016-1	73 426,63 €	0,00%	73 426,63 €	0€	A l'attention de Madame le Maire, 11, Impasse de la Mairie

Dénominat ion complète du Membre (a)	Statut juridique	SIREN	Modèle de garantie	Montant de la garantie à J	% du montant total des garanties à J	Montant estimé de la garantie à J+10*	Montant des appels en garantie	Contact
								54330 SAXON-SION
MERVILLE	COMMUNE	213103419	2016-1	2 775 000,00 €	0,06%	2 775 000,00 €	0€	A l'attention de Madame le Maire, Place du 11 Novembre 1918 31 330 MERVILLE
ANTHELUPT	COMMUNE	215400201	2016-1	464 416,21 €	0,01%	464 416,21 €	0 €	A l'attention de Monsieur le Maire, 3 rue de la Chapelle 54110 ANTHELUPT
ANDON	COMMUNE	210600037	2016-1	466 184,22 €	0,01%	466 184,22€	0 €	A l'attention de Monsieur le Maire, 23, Place Victorin Bonhomme 06750 ANDON
FERDRUPT	COMMUNE	218801702	2016-1	161 207,91 €	0,00%	161 207,91 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, 11 rue d'Alsace 88360 FERDRUPT
SAUSSET- LES-PINS	COMMUNE	211301049	2016-1	1 253 357,93 €	0,03%	1 253 357,93 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, Place des Droits de l'Homme Hôtel de Ville 13960 SAUSSET- LES-PINS
ILEVA	SYNDICAT	200069038	2016-1	66 476 405,33 €	1,33%	66 476 405,33 €	0€	A l'attention de Monsieur le Président, 9, Chemin Paulo-Tilmar Basse terre - BP 560 97410 SAINT- PIERRE
OSSES	COMMUNE	216404368	2016-1	325 000,03 €	0,01%	325 000,03 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, Route Départemental e 8 Hôtel de Ville 64780 OSSES
FLAINVAL	COMMUNE	215401951	2016-1	48 195,59 €	0,00%	48 195,59 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, 211 Rue Ernest Bichat Hôtel de Ville

Dénominat ion complète du Membre (a)	Statut juridique	SIREN	Modèle de garantie	Montant de la garantie à J	% du montant total des garanties à J	Montant estimé de la garantie à J+10*	Montant des appels en garantie	Contact
								54110 FLAINVAL
EPT GRAND PARIS SUD EST AVENIR	ETABLISSEM ENT PUBLIC TERRITORIAL (EPT)	200058006	2014-1	36 202 252,12 €	0,32%	36 077 252,12 €	0€	A l'attention de Monsieur le Président 14 Rue Edouard Le Corbusier 94000 CRETEIL
EUVEZIN	COMMUNE	210103537	2016-1	295 351,65€	0,01%	295 351,65€	0€	A l'attention de Madame le Maire, Place du Château 54470 EUVEZIN
COMMUNAUT E DE COMMUNES PEVELE CAREMBAUL T	COMMUNAUT E DE COMMUNES	200041960	2016-1	3 600 000,00 €	0,07%	3 600 000,00 €	0€	A l'attention de Monsieur le Président, 141 rue Nationale 59710 PONT- A-MARCQ
VIRE-SUR- LOT	COMMUNE	219740081	2016-1	0,00€	0,00%	0,00€	0€	A l'attention de Madame le Maire, Le Bourg 46700 VIRE- SUR-LOT
JARRIE	COMMUNE	213802002	2016-1	1 066 065,26 €	0,02%	1 066 065,26 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, 100 Montée de la Creuse 38560 JARRIE
AIGLUN	COMMUNE	210600011	2016-1	513 857,19 €	0,00%	513 857,19 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, 9 place de la Mairie 06910 AIGLUN
ROQUETTES	COMMUNE	213104607	2016-1	2 218 750,00 €	0,04%	2 218 750,00 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, 6, Rue Clément Ader 31120 ROQUETTES
PINSAGUEL	COMMUNE	213104201	2016-1	1 318 633,34 €	0,03%	1 318 633,34 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, 1 Rue du Ruisseau 31120 PINSAGUEL
VILLE D'AVRAY	COMMUNE	219200771	2016-1	3 100 000,00 €	0,06%	3 100 000,00 €	0€	A l'attention de Madame le Maire, Hôtel de Ville 13, Rue de Saint-Cloud

Dénominat ion complète du Membre (a)	Statut juridique	SIREN	Modèle de garantie	Montant de la garantie à J	% du montant total des garanties à J	Montant estimé de la garantie à J+10*	Montant des appels en garantie	Contact
								92410 VILLE- D'AVRAY
BOURGANEU F	COMMUNE	212303002	2016-1	183 823,98 €	0,00%	183 823,98 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, Place de l'Hôtel de Ville 23400 BOURGANEU F
GRAGNAGUE	COMMUNE	213102288	2016-1	4 186 000,00 €	0,04%	4 186 000,00 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, 15 Place Bellegarde 31380 GRAGNAGUE
FOIX	COMMUNE	246700488	2016-1	3 708 333,36 €	0,03%	3 708 333,36 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, 45 cours Gabriel Fauré 09000 FOIX
BRETX	COMMUNE	213100894	2016-1	975 008,79 €	0,01%	975 008,79 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, Allée de l'Eglise 31530 BRETX
SYNDICAT DEPARTEME NTAL D'ENERGIE ET D'EQUIPEME NT DE LA VENDEE	SYNDICAT	200069038	2016-1	2 226 875,00 €	0,04%	2 226 875,00 €	0€	A l'attention de Monsieur le Président, 3 rue du Maréchal Juin CS 80040 85036 LA ROCHE-SUR- YON Cedex
TISSEO COLLECTIVIT ES	SYNDICAT	253100986	2016-1	102 312 500,00 €	2,05%	102 312 500,00 €	0€	A l'attention de Monsieur le Président, 7 Esplanade Compans Caffarelli BP 11120 31000 TOULOUSE
FILLIERE	COMMUNE	200069038	2016-1	7 037 778,16 €	0,10%	7 037 778,16 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, 300 rue des Fleuries Thorens Glières 74570 FILLIERE
RIVE-DE- GIER	COMMUNE	214201865	2016-1	3 551 500,00 €	0,07%	3 551 500,00 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, Rue de l'Hôtel de ville 42800 RIVE- DE-GIER

Dénominat ion complète du Membre (a)	Statut juridique	SIREN	Modèle de garantie	Montant de la garantie à J	% du montant total des garanties à J	Montant estimé de la garantie à J+10*	Montant des appels en garantie	Contact
GARGES- LES- GONESSE	COMMUNE	219502689	2016-1	8 066 666,72 €	0,09%	8 066 666,72 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, 8 place de l'Hôtel de Ville BP 2 95141 GARGES- LES- GONESSE
MELVE	COMMUNE	210401188	2016-1	50 000,00 €	0,00%	50 000,00 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, Hôtel de ville 04250 MELVE
SAINT- CEZAIRE- SUR-SIAGNE	COMMUNE	210601183	2016-1	2 520 000,00 €	0,05%	2 520 000,00 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, 5, Place de la République 06530 SAINT- CEZAIRE- SUR-SIAGNE
ARRAS	COMMUNE	216200410	2016-1	3 785 714,29 €	0,08%	3 785 714,29 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, Place Guy Mollet BP 70913 62022 ARRAS Cedex
PINS JUSTARET	COMMUNE	213104219	2016-1	1 124 904,99 €	0,02%	1 124 904,99 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, Place du château 31860 PINS JUSTARET
MORZINE	COMMUNE	217401918	2016-1	4 877 206,54 €	0,10%	4 877 206,54 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, 1 Place de l'Eglise, CS 20025 74110 MORZINE
VERNEUIL- SUR-VIENNE	COMMUNE	218720100	2016-1	935 000,00 €	0,02%	935 000,00 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, 2 Place de l'Eglise, 87430 VERNEUIL- SUR-VIENNE
SYNDICAT MIXTE DES EAUX TARN ET GIROU	SYNDICAT	200093441	2016-1	671 510,06 €	0,01%	671 510,06 €	0€	A l'attention de Monsieur le Président, Mairie de Montjoire Place de la Mairie 31380 MONTJOIRE

Dénominat ion complète du Membre (a)	Statut juridique	SIREN	Modèle de garantie	Montant de la garantie à J	% du montant total des garanties à J	Montant estimé de la garantie à J+10*	Montant des appels en garantie	Contact
PESCADOIRE S	COMMUNE	214602187	2016-1	280 094,39 €	0,01%	280 094,39 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, 85 Route du Vignoble 46220 PESCADOIRE S
BEAUMONT	COMMUNE	214300220	2016-1	0,00€	0,00%	0,00€	0€	A l'attention de Madame le Maire, Le Village 07110 BEAUMONT
SAINT- GILLES	COMMUNE	213002587	2016-1	363 749,99 €	0,01%	363 749,99 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, 4 rue du centre 35590 SAINT- GILLES
SENE	COMMUNE	215602434	2016-1	1 186 250,00 €	0,02%	1 186 250,00 €	0€	A l'attention de Madame le Maire, 6 Place de la Fratemité 56860 SENE
CAZALS	COMMUNE	214600660	2016-1	36 649,53 €	0,00%	36 649,53 €	0 €	A l'attention de Monsieur le Maire, Place Joseph Touriol 46 250 CAZALS
PEGOMAS	COMMUNE	210600904	2016-1	286 202,18 €	0,01%	286 202,18 €	0€	A l'attention de Madame le Maire, 169, Avenue de Grasse 06580 PEGOMAS
REGION GRAND EST	REGION	200039915	2016-1	76 375 000,00 €	0,54%	76 375 000,00 €	0€	A l'attention de Monsieur le Président, 1, Place Adrien Zeller BP 91006 – 67070 STRASBOUR G Cedex
RENNES	COMMUNE	213502388	2016-1	53 217 622,59 €	1,07%	53 217 622,59 €	0€	A l'attention de Madame le Maire, Place de la Mairie 35031 RENNES Cedex
METROPOLE DE RENNES	ETABLISSEM ENT PUBLIC DE COOPERATIO N INTERCOMM UNALE (EPCI) A FISCALITE PROPRE	243500139	2016-1	138 536 186,49 €	2,12%	138 536 186,49 €	0€	A l'attention de Madame la Présidente, Hôtel de Rennes Métropole 4 Avenue Henri Fréville 35207 RENNES

Dénominat ion complète du Membre (a)	Statut juridique	SIREN	Modèle de garantie	Montant de la garantie à J	% du montant total des garanties à J	Montant estimé de la garantie à J+10*	Montant des appels en garantie	Contact
AIGUILLES	COMMUNE	210500039	2016-1	110 303,54 €	0,00%	110 303,54 €	0€	A l'attention de Madame le Maire, Place Jean Léa 05470 AIGUILLES
MARQUEFAV E	COMMUNE	213103203	2016-1	289 325,22 €	0,01%	289 325,22 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, 2 route de Carbonne 31 390 MARQUEFAV E
ISTRES	COMMUNE	211300470	2016-1	10 476 882,30 €	0,10%	10 399 998,86 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, 1 Esplanade Bernardin Laugier CS 97002 13808 ISTRES
MONTJOIRE	COMMUNE	213103831	2016-1	232 701,93 €	0,00%	232 701,93 €	0€	A l'attention de Madame le Maire, 1 Place de la Mairie 31380 MONJOIRE
REGION BOURGOGNE FRANCHE COMTE	REGION	200053726	2016-1	65 166 666,66 €	0,53%	65 166 666,66 €	0€	A l'attention de Madame la Présidente, Hôtel de Région 4, Square Castan CS 51857 25031 BESANCON Cedex
GRAND PARIS GRAND EST	ETABLISSEM ENT PUBLIC TERRITORIAL (EPT)	200058790	2016-1	23 818 750,00 €	0,11%	23 818 750,00 €	0€	A l'attention de Monsieur le Président 11, Boulevard du Mont d'Est 93160 NOISY LE GRAND
BEAULIEU- SUR-OUDON	COMMUNE	215300260	2016-1	273 587,29 €	0,01%	273 587,29 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, 22 Rue de Bretagne 5330 BEAULIEU- SUR-OUDON
ATHEE-SUR- CHER	COMMUNE	213700081	2016-1	1 707 377,29 €	0,03%	1 707 377,29 €	0€	A l'attention de Madame le Maire, 9, chemin des Dames 37270 ATHEE- SUR-CHER

Dénominat ion complète du Membre (a)	Statut juridique	SIREN	Modèle de garantie	Montant de la garantie à J	% du montant total des garanties à J	Montant estimé de la garantie à J+10*	Montant des appels en garantie	Contact
VILLIERS- SUR-MARNE	COMMUNE	219400793	2016-1	9 072 579,13 €	0,17%	9 072 579,13 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, Place de l'hôtel de Ville 94350 VILLIERS- SUR MARNE
JOURNANS	COMMUNE	210101978	2016-1	135 550,35 €	0,00%	135 550,35 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, 79, rue du Moulin 01250 JOURNANS
SAINT MARTIN DE LA BRASQUE	COMMUNE	218401131	2016-1	1 238 981,69 €	0,02%	1 238 981,69 €	0€	A l'attention de Madame le Maire, 6, Cours du Mont Libre 84760 SAINT MARTIN DE LA BRASQUE
COMMUNAUT E D'AGGLOMER ATION DE LA REGION DIEPPOISE	COMMUNAUT E D'AGGLOMER ATION	247600786	2016-1	4 380 078,91 €	0,09%	4 380 078,91 €	0€	A l'attention de Monsieur le Président, 4, Boulevard du Général de Gaulle BP 50166 76204 DIEPPE Cedex
FIMENIL	COMMUNE	218801728	2016-1	111 432,12 €	0,00%	111 432,12 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, 4 rue de la Mairie, 88600 FIMENIL
CHAMBONAS	COMMUNE	210700506	2016-1	643 845,22 €	0,01%	643 845,22€	0€	A l'attention de Madame le Maire, 111, Rue des Chanaleilles 07140 CHAMBONAS
SAINT- PRIEST	COMMUNE	216902908	2016-1	25 866 666,64 €	0,52%	25 866 666,64 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, Hôtel de Ville, Place Charles Ottina, 69800 Saint- Priest
COMMUNAUT E D'AGGLOMER ATION DU GRAND COGNAC	COMMUNAUT E D'AGGLOMER ATION	200070738	2016-1	6 012 500,00 €	0,12%	6 012 500,00 €	0€	A l'attention de Monsieur le président, 6 rue de Valdepenas, CS10216, 16111 Cognac Cedex

Dénominat ion complète du Membre (a)	Statut juridique	SIREN	Modèle de garantie	Montant de la garantie à J	% du montant total des garanties à J	Montant estimé de la garantie à J+10*	Montant des appels en garantie	Contact
LE BOULAY	COMMUNE	213700305	2016-1	680 047,43 €	0,01%	678 106,25€	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, 2 allée des Tilleuls, 37110 Le Boulay
MAREAU AUX PRES	COMMUNE	214501967	2016-1	81 222,49 €	0,00%	81 222,49 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, 385 Rue Saint Fiacre, 45370 MAREAU AUX PRES
HERBEVILLE R	COMMUNE	215402595	2016-1	143 449,02 €	0,00%	143 449,02 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, 1, place Saint- Germain 54450 HERBEVILLE R
BAGNEUX (03)	COMMUNE	210300158	2016-1	246 743,39 €	0,00%	246 743,39 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, 1, Grand Rue 03460 BAGNEUX
SAINT- HILAIRE-DE- LA-NOAILLE	COMMUNE	213304181	2016-1	46 929,01 €	0,00%	46 929,01 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, 6, Le pont 33190 SAINT- HILAIRE-DE- LA-NOAILLE
DAUX	COMMUNE	213101603	2016-1	234 710,67 €	0,00%	234 710,67 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, Place de la mairie 31700 DAUX
HAUTECOUR T- ROMANECHE	COMMUNE	210101846	2016-1	75 068,87 €	0,00%	75 068,87 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, 37 route de Neuville 01250 HAUTECOUR T- ROMANECHE
ANCERVILLE R	COMMUNE	215400144	2016-1	611 076,33 €	0,01%	611 076,33 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, 5 bis GdR, 54450 ANCERVILLE R
LARRA	COMMUNE	213105927	2016-1	1 072 814,03 €	0,02%	1 072 814,03 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, Place Maurice- Pontich, 31330 LARRA

Dénominat ion complète du Membre (a)	Statut juridique	SIREN	Modèle de garantie	Montant de la garantie à J	% du montant total des garanties à J	Montant estimé de la garantie à J+10*	Montant des appels en garantie	Contact
LAUNAC	COMMUNE	213102817	2016-1	391 729,71 €	0,01%	391 729,71 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, 3 Rue du Parc, 31330 LAUNAC
SUZE	COMMUNE	212603468	2016-1	143 652,49 €	0,00%	143 652,49 €	0€	A l'attention de Madame le Maire, 64, Les Jaux 26400 SUZE
COURCHELE	COMMUNE	215901562	2016-1	288 866,02€	0,01%	288 866,02 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, 3 rue Macra 59 552 COURCHELE TTES
DURBAN	COMMUNE	200070738	2016-1	170 000,00€	0,00%	170 000,00€	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, Au village, 32260 DURBAN
SIS PAUL FORT	SYNDICAT	200070738	2016-1	17 304,10 €	0,00%	17 304,10 €	0€	A l'attention de Monsieur le Président, 1 rue des écoles, 54870 CONS LA GRANDVILLE FRANCE
POLLIAT	COMMUNE	210103016	2016-1	555 176,78 €	0,01%	555 176,78 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, 209 place de la Mairie, 01310 POLLIAT
BUELLAS	COMMUNE	210100657	2016-1	470 582,49 €	0,01%	470 582,49 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, 10 place de la Mairie, 01310 BUELLAS
SIVU SALIGNAC ENTREPIERR ES	SYNDICAT	200067452	2016-1	73 947,50 €	0,00%	73 947,50 €	0€	A l'attention de Monsieur le Président, Mairie d'Entrepierres, La Girale, 04200 ENTREPIERR ES
PRADES- SUR- VERNAZOBR E	COMMUNE	213402183	2016-1	120 000,00 €	0,00%	120 000,00 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, Le Village, 1Grand Rue, 34360 PRADES SUR VERNAZOBR E

Dénominat ion complète du Membre (a)	Statut juridique	SIREN	Modèle de garantie	Montant de la garantie à J	% du montant total des garanties à J	Montant estimé de la garantie à J+10*	Montant des appels en garantie	Contact
MORIZES	COMMUNE	213302946	2016-1	156 975,26 €	0,00%	156 975,26 €	0€	A l'attention de Madame le Maire, 1 Le Parc, 33190 MORIZES
SERMAIZE	COMMUNE	216006080	2016-1	69 348,39 €	0,00%	69 348,39 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, Rue Frêne, 60400 SERMAIZE
CC PUISAYE FORTERRE	CMMUNAUTE DE COMMUNES	200067130	2016-1	937 500,00€	0,02%	937 500,00€	0€	A l'attention de Monsieur le Président, 4 rue Colette, 89130 TOUCY
GAGNIERES	COMMUNE	213001209	2016-1	340 000,00 €	0,01%	340 000,00 €	0 €	A l'attention de Monsieur le Maire, Place de la Mairie, 30160 GAGNIERES
CC DE MARIE GALANTE	COMMUNAUT E DE COMMUNES	249710047	2016-1	3 072 000,00 €	0,06%	3 072 000,00 €	0€	A l'attention de Madame la présidente, Rue du Fort BP 48, 97112 GRAND- BOURG
FREYCHENE T	COMMUNE	210901260	2016-1	100 833,35 €	0,00%	100 833,35 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, Village, 09300 FREYCHENE T
FERRETTE	COMMUNE	216800904	2016-1	736 086,86 €	0,01%	736 086,86 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, 38, rue du Château 68480 FERRETTE
LA PLAINE DES PALMISTES	COMMUNE	219740065	2016-1	4 000 000,00 €	0,08%	4 000 000,00 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, Rue de la république, 97431 LA PLAINE DES PALMISTES
CHABRILLAN	COMMUNE	212600654	2016-1	200 000,00 €	0,00%	200 000,00 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, Le village, 26400 CHABRILLAN
SYNDICAT MIXTE DEPARTEME NTAL DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSE	SYNDICAT	200070738	2016-1	9 058 709,76 €	0,18%	9 058 709,76 €	0€	A l'attention de Madame la Présidente, Rue du Bicentenaire,

Dénominat ion complète du Membre (a)	Statut juridique	SIREN	Modèle de garantie	Montant de la garantie à J	% du montant total des garanties à J	Montant estimé de la garantie à J+10*	Montant des appels en garantie	Contact
MENT ARIEGE PYRENEES								09000 SAINT PAUL DE JARRAT
COMMUNAUT E DE COMMUNES BIEVRE ISERE	COMMUNAUT E DE COMMUNES	200069038	2016-1	1 102 000,00 €	0,00%	1 102 000,00 €	0€	A l'attention de Monsieur le Président, 1 Avenue Rolland Garros, 38590 SAINT- ETIENNE-DE- SAINT- GEOIRS
COMMUNAUT E DE COMMUNES ARVE ET SALEVE	COMMUNAUT E DE COMMUNES	247400583	2016-1	4 749 050,00 €	0,00%	4 749 050,00 €	0€	A l'attention de Monsieur le Président, 160 Grande Rue, 74930 REIGNIER- ESERY
NIEUL-SUR- MER	COMMUNE	212600654	2016-1	8 881 400,00 €	0,05%	8 881 400,00 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, Avenue du Parc Château Beauregard 17137 NIEUL- SUR-MER
LAMARQUE	COMMUNE	213302201	2016-1	430 000,00 €	0,01%	430 000,00 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, 28 Rue Principale 33460 LAMARQUE
KERFOURN	COMMUNE	215600925	2016-1	188 749,76 €	0,00%	188 749,76 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, 16 rue de l'Argoat 56920 KERFOURN
LONGCHAUM OIS	COMMUNE	215401027	2016-1	1 330 000,00 €	0,03%	1 330 000,00 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, 3 Rue de l'Église, 39400 LONGCHAUM OIS
COMMUNAUT E D'AGGLOMER ATION DE CAMBRAI	COMMUNAUT E D'AGGLOMER ATION	200068500	2016-1	2 800 000,00 €	0,06%	2 800 000,00 €	0€	A l'attention de Monsieur le Président, Espace Cambrésis, 14, rue Neuve – BP 375 59407 CAMBRAI CEDEX

Dénominat ion complète du Membre (a)	Statut juridique	SIREN	Modèle de garantie	Montant de la garantie à J	% du montant total des garanties à J	Montant estimé de la garantie à J+10*	Montant des appels en garantie	Contact
SAINT SYMPHORIEN	COMMUNE	219902980	2016-1	784 000,00 €	0,00%	784 000,00 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, 5, Place René Cassin 79270 SAINT- SYMPHORIEN
SAINT BAUZILLE DE MONTMEL	COMMUNE	219902980	2016-1	492 845,84 €	0,01%	492 845,84 €	0€	A l'attention de Madame le Maire, Place de la Mairie, 34160 SAINT- BAUZILLE- DE-MONTMEL
BOURSIES	COMMUNE	215900978	2016-1	781 777,89 €	0,02%	781 777,89 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, Mairie de Boursies, 16 Route Nationale, 59400 BOURSIES
WIHR AU VAL	COMMUNE	216803684	2016-1	814 357,69 €	0,01%	814 357,69 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, Mairie de Wihr-au-Val, 9, Grand' Rue, 68230 WIHR- AU-VAL
HEIDWILLER	COMMUNE	216801274	2016-1	886 882,68€	0,02%	886 882,68 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, 8 rue du Château 68720 HEIDWILLER
COMMUNAUT E DE COMMUNES BRIONNAIS SUD BOURGOGNE	COMMUNAUT E DE COMMUNES	200070548	2016-1	1 900 000,00 €	0,04%	1 900 000,00 €	0€	A l'attention de Madame la Présidente ,4 rue Élie Maurette, 71170 CHAUFFAILL ES
PORTE DU COGLAIS	COMMUNE	200069038	2016-1	1 971 428,57 €	0,04%	1 971 428,57 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, 2 rue Clos aux Moines – La Selle-en- Coglès, 35460 Les Portes du Coglais
BLASIMON	COMMUNE	213300577	2016-1	923 439,95€	0,01%	923 439,95€	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, 15 Place de la République, 33540 BLASIMON

Dénominat ion complète du Membre (a)	Statut juridique	SIREN	Modèle de garantie	Montant de la garantie à J	% du montant total des garanties à J	Montant estimé de la garantie à J+10*	Montant des appels en garantie	Contact
FARGUES	COMMUNE	213301641	2016-1	475 000,00 €	0,01%	475 000,00 €	0 €	A l'attention de Monsieur le Maire, 4 Place Folgensbourg, 40500 FARGUES
CHATEL DE JOUX	COMMUNE	213901184	2016-1	68 500,00 €	0,00%	66 635,43 €	0 €	A l'attention de Madame le Maire, 3 rue du Lavoir 39130 CHÂTEL DE JOUX
SYNDICAT ENERGIE ALPES DE HAUTE PROVENCE	SYNDICAT	250400710	2016-1	750 000,00 €	0,02%	750 000,00 €	0€	A l'attention de Monsieur le Président, 5, avenue Bad- Mergentheim 04000 DIGNES-LES- BAINS
SAIZERAIS	COMMUNE	215404906	2016-1	223 484,36 €	0,00%	223 484,36 €	0 €	A l'attention de Monsieur le Maire, Place Adrien Toussaint 54380 SAIZERAIS
AUBENCHEU L AU BAC	COMMUNE	215900234	2016-1	350 000,00 €	0,01%	350 000,00 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, 18, Route Nationale 59265 AUBENCHEU L AU BAC
LECT	COMMUNE	213902893	2016-1	400 000,00€	0,01%	400 000,00€	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, 5 rue de l'église 39260 LECT
MOUTARET	COMMUNE	213802689	2016-1	71 250,00 €	0,00%	71 250,00 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, Le Bourg 38580 LE MOUTARET
PLOMELIN	COMMUNE	212901706	2016-1	665 000,00 €	0,01%	665 000,00 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, Plasenn Betziesdorf 29700 PLOMELIN
SAINT MAUGAN	COMMUNE	213502958	2016-1	114 000,00 €	0,00%	114 000,00€	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, 14, Rue du Morbihan 35750 SAINT MAUGAN

Dénominat ion complète du Membre (a)	Statut juridique	SIREN	Modèle de garantie	Montant de la garantie à J	% du montant total des garanties à J	Montant estimé de la garantie à J+10*	Montant des appels en garantie	Contact
SYADEN	SYNDICAT	200026789	2016-1	31 071 971,85 €	0,62%	31 071 971,85 €	0€	A l'attention de Monsieur le Président, 15 rue Barbès – CS 20073 11890 Carcassonne
SIC PELLEGRUE	SYNDICAT	200039915	2016-1	198 000,00 €	0,00%	198 000,00 €	0€	A l'attention de Monsieur le Président, 7 Place du 8 mai 1945 33 790 PELLEGRUE
BOUSSY- SAINT- ANTOINE	COMMUNE	219100971	2016-1	962 500,00 €	0,02%	962 500,00 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, 5 place des Droits de l'Homme 91 800 Boussy-Saint- Antoine
LAAS	COMMUNE	216402875	2016-1	686 675,00 €	0,01%	686 675,00 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, Hôtel de Ville, Place de l'Eglise, 64390 LAAS
MONTBRUN BOCAGE	COMMUNE	213103658	2016-1	600 000,00 €	0,01%	600 000,00 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, Christian SENECLAUZE Place de la Liberté 31310 Montbrun- Bocage
LE MENIL	COMMUNE	218803021	2016-1	243 301,05 €	0,00%	243 301,05€	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, 50 Grande Rue 88160 LE MÉNIL
SYNDICAT DES EAUX CENTRE OUEST	SYNDICAT	257901850	2016-1	1 753 132,84 €	0,00%	1 753 132,84 €	0 €	A l'attention de Monsieur le Président, Lieu-dit Beaulieu 79410 ÉCHIRÉ
TARGON	COMMUNE	213305238	2016-1	490 247,65€	0,01%	490 247,65€	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, 2 Rue de la Maire 33760 TARGON
JUVISY-SUR- ORGE	COMMUNE	219103264	2016-1	1 925 000,00 €	0,04%	1 925 000,00 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, 6 rue Piver - BP 56

Dénominat ion complète du Membre (a)	Statut juridique	SIREN	Modèle de garantie	Montant de la garantie à J	% du montant total des garanties à J	Montant estimé de la garantie à J+10*	Montant des appels en garantie	Contact
								91265 JUVISY SUR ORGE CEDEX
MALBOSC	COMMUNE	210701488	2016-1	70 000,00 €	0,00%	70 000,00 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, 49 Rue de la Mairie 07140 MALBOSC
COMMUNAUT E D'AGGLOMER ATION VENTOUX COMTAT VENAISSIN	COMMUNAUT E D'AGGLOMER ATION	248400053	2016-1	291 868,99 €	0,01%	291 868,99 €	0€	A l'attention de Madame la Présidente, 1171, Avenue du Mont- Ventoux 84203 CARPENTRA S CEDEX
COMMUNAUT E DE COMMUNES DE LA TENAREZE	COMMUNAUT E DE COMMUNES	243200417	2016-1	2 522 000,00 €	0,05%	2 522 000,00 €	0 €	A l'attention de Monsieur le Président, Quai Laboupillère, 32100 CONDOM
SAINT- ETIENNE-DE- SERRE	COMMUNE	210702338	2016-1	60 000,00 €	0,00%	60 000,00 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, 25 route d'Issamoulenc 07190 SAINT- ETIENNE-DE- SERRE
FAVIERES	COMMUNE	212801476	2016-1	70 000,00 €	0,00%	70 000,00 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, 1 Place Maurice Deschamps 28170 FAVIERES
MARTRES- TOLOSANE	COMMUNE	213103245	2016-1	792 165,59 €	0,02%	788 199,25 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, 12 boulevard de la Magdeleine 31220 MARTRES- TOLOSANE
COMMUNAUT E D'AGGLOMER ATION DE LANNION TREGOR	COMMUNAUT E D'AGGLOMER ATION	200065928	2016-1	9 925 000,00 €	0,20%	9 925 000,00 €	0€	A l'attention de Monsieur le Président, 1 rue Monge – CS 10761 22307 LANNION CEDEX
VILLE EN VERMOIS	COMMUNE	215405713	2016-1	583 900,00 €	0,00%	583 900,00 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, 20 grande rue 54210 VILLE EN VERMOIS

Dénominat ion complète du Membre (a)	Statut juridique	SIREN	Modèle de garantie	Montant de la garantie à J	% du montant total des garanties à J	Montant estimé de la garantie à J+10*	Montant des appels en garantie	Contact
ORLIENAS	COMMUNE	216901488	2016-1	600 000,00 €	0,00%	600 000,00 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, 91 CHEM de la Noyeraie, 69530 ORLIENAS
EVIAN	COMMUNE	217401199	2016-1	4 000 000,00 €	0,00%	4 000 000,00 €	0€	A l'attention de Madame le Maire, PI Charles Cottet, 74500 EVIAN LES BAINS
MAROMME	COMMUNE	217604107	2016-1	1 330 000,01 €	0,03%	1 330 000,01 €	0 €	A l'attention de Monsieur le Maire, PI Jean Jaurès, 76150 MAROMME
MOUCHAN	COMMUNE	213202922	2016-1	1 000 000,00 €	0,02%	1 000 000,00 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, Au Village, 32330 MOUCHAN
CONFLANDE Y	COMMUNE	217001676	2016-1	245 512,90 €	0,00%	245 512,90 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, 5 Rue de la Mairie, 70170 CONFLANDE Y
ILLE-SUR-TET	COMMUNE	216600882	2016-1	1 501 500,01 €	0,03%	1 501 500,01 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, 107 bis Av. Pasteur, 66130 ILLE- SUR-TET
MASSY	COMMUNE	219103777	2016-1	8 900 000,00 €	0,08%	8 900 000,00 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, 1 Av. du Général de Gaulle, 91300 MASSY
VITROLLES EN LUBERON	COMMUNE	218401511	2016-1	36 000,00 €	0,00%	36 000,00 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, 13 Rue de la Mairie, 84240 VITROLLES- EN-LUBERON
PLOGONNEC	COMMUNE	212901698	2016-1	0,00€	0,00%	0,00€	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, 4 Rue de la Mairie, 29180 PLOGONNEC

Dénominat ion complète du Membre (a)	Statut juridique	SIREN	Modèle de garantie	Montant de la garantie à J	% du montant total des garanties à J	Montant estimé de la garantie à J+10*	Montant des appels en garantie	Contact
SAINT VINCENT	COMMUNE	214302309	2016-1	40 000,00 €	0,00%	40 000,00 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, 2 Rue de la Mairie, Le Bourg, 43800 SAINT- VINCENT
CHANTELOU P LES VIGNES	COMMUNE	217801380	2016-1	1 940 000,00 €	0,04%	1 940 000,00 €	0€	A l'attention de Monsieur la Maire, 37 Rue du Général Leclerc, 78570 CHANTELOU P-LES- VIGNES
SIVOM SAGE	SYNDICAT	200070738	2016-1	3 038 000,00 €	0,00%	3 038 000,00 €	0€	A l'attention de Monsieur le Président, 45 chemin des Carreaux, 31120 ROQUES- SUR- GARONNE
CREON D'ARMAGNAC	COMMUNE	214000879	2016-1	392 793,65 €	0,01%	392 793,65 €	0€	A l'attention de Madame le Maire, 12 Rue Raoul Follereau, 40240 CREON D'ARMAGNAC
MONS	COMMUNE	213103559	2016-1	500 000,00 €	0,01%	500 000,00 €	0€	A l'attention de Madame le Maire, Place de la Mairie 31280 MONS
SAUMEJAN	COMMUNE	214702862	2016-1	400 000,00 €	0,01%	400 000,00 €	0€	A l'attention de Madame le Maire, Mairie de Sauméjan, 63, route de Lartigue 47420 SAUMEJAN
RIEUCAZE	COMMUNE	213104524	2016-1	63 571,41 €	0,00%	63 571,41 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, 7 Rue De La République 31800 RIEUCAZE
SAINT GONLAY	COMMUNE	213502776	2016-1	200 000,00€	0,00%	200 000,00€	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, 2 rue Louise Grignard

Dénominat ion complète du Membre (a)	Statut juridique	SIREN	Modèle de garantie	Montant de la garantie à J	% du montant total des garanties à J	Montant estimé de la garantie à J+10*	Montant des appels en garantie	Contact
								35750 SAINT- GONLAY
BEAUFORT- SUR- GERVANNE	COMMUNE	212600357	2016-1	401 000,00 €	0,01%	401 000,00 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, 3 Rue de la Mairie Le trou du loup 26400 BEAUFORT- SUR- GERVANNE
ESPINASSE- VOZELLE	COMMUNE	210301107	2016-1	468 215,96 €	0,01%	468 215,96 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, 4, route de Vendat 03110 Espinasse- Vozelle
GAVAUDUN	COMMUNE	214701096	2016-1	130 000,00 €	0,00%	130 000,00€	0 €	A l'attention de Monsieur le Maire, 18 rue du Porche 47150 Gavaudun
VAL SURAN	COMMUNE	200067734	2016-1	800 000,00 €	0,02%	800 000,00 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, Rue de la Mairie 39320 VAL SURAN
L'ABSIE	COMMUNE	200023414	2016-1	500 000,00 €	0,00%	500 000,00 €	0€	A l'attention de Madame le Maire, 11 rue Raymond Migaud 79240 L'ABSIE
MONTFORT EN CHALOSSE	COMMUNE	214001943	2016-1	300 000,00 €	0,01%	300 000,00 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, 16 Place de l'Hôtel de Ville 40380 MONTFORT- EN- CHALOSSE
MARON	COMMUNE	215403528	2016-1	190 000,00 €	0,00%	190 000,00 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, Place Charles de Gaulle 54230 MARON
AIGUES- VIVES	COMMUNE	213000045	2016-1	100 000,00 €	0,00%	100 000,00€	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, 12, Rue de la Fontaine

Dénominat ion complète du Membre (a)	Statut juridique	SIREN	Modèle de garantie	Montant de la garantie à J	% du montant total des garanties à J	Montant estimé de la garantie à J+10*	Montant des appels en garantie	Contact
								09600 AIGUES- VIVES
GAREIN	COMMUNE	214001059	2016-1	400 000,00 €	0,01%	400 000,00 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, 20, Place Félix Arnaudin 40420 GAREIN
THODURE	COMMUNE	213805054	2016-1	500 000,00 €	0,01%	500 000,00 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, 163 Rte de Beaurepaire, 38260 Thodure
REGION NOUVELLE- AQUITAINE	REGION	200053759	2016-1	100 000 000,00 €	0,00%	100 000 000,00 €	0€	A l'attention de Monsieur le Président, 14, Rue François de Sourdis 33077 Bordeaux cedex
CENAC	COMMUNE	213301187	2016-1	991 505,13 €	0,02%	991 505,13 €	0€	A l'attention de Madame le Maire, 50 avenue de Bordeaux 33360 CÉNAC
VILLARD D'HERY	COMMUNE	216501270	2016-1	350 000,00 €	0,00%	350 000,00 €	0€	A L'attention de Monsieur le Maire, Chef-Lieu, 73800 VILLARD D'HERY
SIGALENS	COMMUNE	213305121	2016-1	300 000,00 €	0,00%	300 000,00 €	€0	A L'attention de Monsieur le Maire, 4 Poutéou Est 33690 SIGALENS
GIBERVILLE	COMMUNE	211403019	2016-1	0,00 €	0,00%	0,00 €	€0	A L'attention de Monsieur le Maire, Esplanade Raymond Collet 14730 GIBERVILLE
LAJOUX	COMMUNE	213902745	2016-1	247 885,46 €	0,00%	247 885,46 €	€0	A L'attention de Monsieur le Maire, 3 rue du Triolet 39310 LAJOUX
VAL DE VIRIEU	COMMUNE	200067542	2016-1	500 000,00 €	0,00%	500 000,00€	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, 2 Rue de Barbenière 38730 Val-de- Virieu

Dénominat ion complète du Membre (a)	Statut juridique	SIREN	Modèle de garantie	Montant de la garantie à J	% du montant total des garanties à J	Montant estimé de la garantie à J+10*	Montant des appels en garantie	Contact
CERE	COMMUNE	214000812	2016-1	255 000,00 €	0,00%	255 000,00 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, 75 place de la mairie 40090 CERE
SYNDICAT MIXTE DE LA RIVIERE DROME ET SES AFFLUENTS	SYNDICAT	200070738	2016-1	310 000,00 €	0,00%	310 000,00 €	0 €	A l'attention de Monsieur le Président, 1 Place De La République 26340 SAILLANS
VALBELLE	COMMUNE	210402293	2016-1	264 000,00 €	0,00%	264 000,00 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, Le Village 04200 VALBELLE
SEREMANGE- ERZANGE	COMMUNE	215706474	2016-1	1 000 000,00 €	0,00%	1 000 000,00 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, 1 Place François Mitterand 57290 SEREMANGE- ERZANGE
GIRONDE SUR DROPT	COMMUNE	213301872	2016-1	550 000,00 €	0,00%	550 000,00 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, 46 avenue du Général de Gaulle 33190 GIRONDE SUR DROPT
THOIRY	COMMUNE	210104196	2016-1	0,00 €	0,00%	0,00€	0€	A l'attention de Madame le Maire, 374, rue Briand Stresemann 01710 THOIRY
SAINT GENIEZ	COMMUNE	210401790	2016-1	351 000,00 €	0,00%	351 000,00 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, Le Village 04200 Saint- Geniez
FOUGERE	COMMUNE	218500932	2016-1	148 102,07 €	0,00%	148 102,07 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, 58 rue de la Forêt 85480 FOUGERÉ
MAURRIN	COMMUNE	214001752	2016-1	180 000,00€	0,00%	180 000,00€	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, 48 Route de Grenade 40270 MAURRIN

Dénominat ion complète du Membre (a)	Statut juridique	SIREN	Modèle de garantie	Montant de la garantie à J	% du montant total des garanties à J	Montant estimé de la garantie à J+10*	Montant des appels en garantie	Contact
SIRS D'AUNAY- SOUS-CRECY ET BOULLAY- LES-DEUX- EGLISES	SYNDICAT	200067452	2016-1	25 000,00 €	0,00%	25 000,00 €	0€	A l'attention de Monsieur le Président, Mairie d'Aunay-sous- Crécy 8 Rue de la Filature 28500 Aunay- sous-Crécy
ETIVAL	COMMUNE	213902166	2016-1	194 000,00 €	0,00%	194 000,00 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, Hôtel De Ville 80 Rue De L'église 39130 Étival
HOEVILLE	COMMUNE	215402629	2016-1	140 000,00 €	0,00%	140 000,00 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, 1 rue Martin 54370 HOEVILLE
LES TROIS- MOUTIERS	COMMUNE	218602746	2016-1	987 500,00 €	0,00%	987 500,00 €	0€	A l'attention de Madame le Maire, 14 avenue Aristide Gigot 86120 Les Trois-Moutiers
BROCAS	COMMUNE	214000564	2016-1	200 000,00 €	0,00%	200 000,00 €	0 €	A l'attention de Monsieur le Maire, 44 Place Robert Bézos 40420 BROCAS
HEIMSBRUNN ET ENVIRONS	SIAEP	200069038	2016-1	975 000,00 €	0,00%	975 000,00 €	0€	A l'attention de Monsieur le Président, 2 route d'Altkirch 68720 ILLFURTH
HOUSSEVILL E	COMMUNE	215402660	2016-1	0,00€	0,00%	0,00€	0€	A l'attention de Madame le Maire, 4 Grande rue 54930 HOUSSEVILL E
ROQUES	COMMUNE	213104581	2016-1	3 983 379,45 €	0,00%	3 983 379,45 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, Place Jean Jaurès 31120 ROQUES
LOCMIQUELI C	COMMUNE	215601212	2016-1	452 264,79 €	0,00%	452 264,79 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, 27 rue de la Mairie 56570 Locmiquélic

Dénominat ion complète du Membre (a)	Statut juridique	SIREN	Modèle de garantie	Montant de la garantie à J	% du montant total des garanties à J	Montant estimé de la garantie à J+10*	Montant des appels en garantie	Contact
FOUGARON	COMMUNE	213101918	2016-1	49 000,00 €	0,00%	49 000,00 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, 15 Rue Tuc de Peyre 31160 FOUGARON
AILHON MERCUER	SYNDICAT	250700291	2016-1	100 000,00 €	0,00%	100 000,00€	0€	A l'attention de Monsieur le Président, 5, le Village 07200 AILHON
COTEAUX DU LIZON	COMMUNE	200067452	2016-1	0,00 €	0,00%	0,00€	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, 2 place de l'Hôtel de Ville Saint-Lupicin 39170 COTEAUX DU LIZON
GAGNAC- SUR- GARONNE	COMMUNE	213102056	2016-1	0,00 €	0,00%	0,00 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, Mairie de Gagnac-sur- Garonne Place de la République 31150 Gagnac sur Garonne
LABARTHE- RIVIERE	COMMUNE	213102478	2016-1	220 000,00 €	0,00%	220 000,00 €	0€	A l'attention de Madame le Maire, 2 boulevard Jeanne d'Arc 31800 LABARTHE- RIVIERE
MERS-LES- BAINS	COMMUNE	218005064	2016-1	987 500,00 €	0,00%	987 500,00 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, Avenue Pierre et Marie Curie - BP 70045 80350 MERS- LES-BAINS
AULAN	COMMUNE	212600183	2016-1	40 000,00 €	0,00%	40 000,00 €	0€	A l'attention e Madame le Maire, 20 Rue de l'Eglise, 26570 AULAN
MANHOUE	COMMUNE	215704404	2016-1	70 000,00 €	0,00%	70 000,00 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, 9 Rue Principale, 57590 MANHOUE
MEOUNES- LES- MONTRIEUX	COMMUNE	218300770	2016-1	250 000,00€	0,00%	250 000,00€	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, 12 Route de Brignoles,

Dénominat ion complète du Membre (a)	Statut juridique	SIREN	Modèle de garantie	Montant de la garantie à J	% du montant total des garanties à J	Montant estimé de la garantie à J+10*	Montant des appels en garantie	Contact
								83136 MEOUNES- LES- MONTRIEUX
ARBORAS	COMMUNE	213400112	2016-1	100 000,00 €	0,00%	100 000,00 €	0€	A l'attention de Madame le Maire, Rue de la Forge 34150 ARBORAS
MACONNAIS BEAUJOLAIS AGGLOMERA TION	COMMUNE	200069038	2016-1	3 713 439,78 €	0,00%	3 713 439,78 €	0€	A l'attention de Monsieur le Président, 67, Esplanade du Breuil CS 20811 71011 - Mâcon Cedex
SYNDICAT MIXTE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSE MENT DE HAUTE- GARONNE	SYNDICAT	200070738	2016-1	0,00 €	0,00%	0,00 €	0€	A l'attention de Monsieur le Président, Service public de l'eau en Haute- Garonne 3 rue André Villet 31400 TOULOUSE
SYNDICAT INTERCOMM UNAL D'DDUCTION D'EAU DE COMBLOUX DOMANCY DEMI- QUARTIER	SYNDICAT	257400390	2016-1	347 075,30 €	0,00%	347 075,30 €	0€	A l'attention de Monsieur le Président, Mairie de Combloux 132, Route de la Mairie 74920 COMBLOUX
ETIVAL- CLAIREFONT AINE	COMMUNE	218801652	2016-1	2 468 750,00 €	0,00%	2 468 750,00 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, 4 rue du Vivier 88480 ÉTIVAL- CLAIREFONT AINE
MEZIERES- SUR-SEINE	COMMUNE	217804020	2016-1	1 500 000,00 €	0,00%	1 500 000,00 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, Place du Commandant- Grimblot 78970 MEZIERES- SUR-SEINE
LABARTHE- SUR-LEZE	COMMUNE	213102486	2016-1	2 000 000,00 €	0,00%	2 000 000,00 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, 490, avenue du Lauragais 31860 LABARTHE- SUR-LÈZE

Dénominat ion complète du Membre (a)	Statut juridique	SIREN	Modèle de garantie	Montant de la garantie à J	% du montant total des garanties à J	Montant estimé de la garantie à J+10*	Montant des appels en garantie	Contact
COMMUNAUT E DE COMMUNES BLAVET BELLEVUE OCEAN	COMMUNAUT E DE COMMUNES	245600440	2016-1	1 700 000,00 €	0,00%	1 700 000,00 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, Parc D Activités De Bellevue 1 all Ti Neue 56700 MERLEVENE Z
SAINT JULIEN CHAPTEUIL	COMMUNE	214302002	2016-1	0,00 €	0,00%	0,00 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, Place St Robert 43260 SAINT JULIEN CHAPTEUIL
BOUENI	COMMUNE	200008746	2016-1	2 478 000,00 €	0,00%	2 214 000,00 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, 2 rue de la Fratemité 97620 Bouéni
SIAEP DE COURRY GAGNIERES	SYNDICAT	213903008	2016-1	120 000,00 €	0,00%	120 000,00 €	0€	A l'attention de Monsieur le Président, Mairie de Gagnières Le Village 30500 GAGNIÈRES
COMMUNAUT E DE COMMUNES VALLEES DE L'ORNE ET DE L'ODON	COMMUNAUT E DE COMMUNES	200070738	2016-1	1 367 000,00 €	0,00%	1 367 000,00 €	0€	A l'attention de Monsieur le Président, 2 rue de l'Yverdon 14210 ÉVRECY
LAGRAULET- DU-GERS	COMMUNE	213201809	2016-1	450 000,00 €	0,00%	450 000,00 €	0€	A l'attention de Monsieur le Président, Au village 32330 LAGRAULET- DU-GERS
PISSOS	COMMUNE	214002271	2016-1	80 000,00 €	0,00%	80 000,00 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, 51 Rte de Daugnague 40410 PISSOS
SAINT JACQUES DE LA LANDE	COMMUNE	213502818	2016-1	0,00€	0,00%	0,00€	0€	A l'attention de Madame la Maire, 1 Rue François Mitterrand 35136 SAINT- JACQUES- DE-LA-LANDE
COMMUNAUT E INTERCOMM UNALE DES	COMMUNAUT E INTERCOMM UNALE	249740077	2016-1	7 524 000,00 €	0,00%	7 524 000,00 €	0€	A l'attention de Monsieur le Président, 29, route de l'Entre-Deux,

Dénominat ion complète du Membre (a)	Statut juridique	SIREN	Modèle de garantie	Montant de la garantie à J	% du montant total des garanties à J	Montant estimé de la garantie à J+10*	Montant des appels en garantie	Contact
VILLES SOLIDAIRES								97410 Saint- Pierre - Pierrefonds
BAYE	COMMUNE	214102824	2016-1	180 000,00 €	0,00%	180 000,00€	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, 44, Grande Rue 51270 BAYE
AUZIELLE	COMMUNE	211202643	2016-1	0,00€	0,00%	0,00€	0€	A l'attention de Madame le Maire, Place du Village, 31650 AUZIELLE
SEBAZAC- CONCOURES	COMMUNE	215706425	2016-1	0,00 €	0,00%	0,00 €	0€	A l'attention de Madame le Maire, 1, Rue du Sales 12740 SEBAZAC- CONCOURES
ROZĖS	COMMUNE	213203524	2016-1	97 000,00 €	0,00%	97 000,00 €	0€	A l'attention de Madame le Maire, Le Village 32190 ROZES
LE POËT	COMMUNE	210501037	2016-1	370 000,00 €	0,00%	370 000,00 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, 22 route Napoléon 05300 LE POËT
RECOUBEAU- JANSAC	COMMUNE	212702500	2016-1	322 500,00 €	0,00%	322 500,00 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, Mairie 26310 RECOUBEAU- JANSAC
SANNOIS	COMMUNE	219505823	2016-1	0,00 €	0,00%	0,00€	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, Place du Général Leclerc BP 60088 95111 Sannois Cedex
ROUSSET	COMMUNE	217104496	2016-1	405 000,00 €	0,00%	405 000,00 €	0 €	A l'attention de Madame le Maire, 260 rue de la mairie 05190 ROUSSET
CATTENIERE S	COMMUNE	215901380	2016-1	350 000,00€	0,00%	350 000,00€	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, 18 Rue Roger Salengro

Dénominat ion complète du Membre (a)	Statut juridique	SIREN	Modèle de garantie	Montant de la garantie à J	% du montant total des garanties à J	Montant estimé de la garantie à J+10*	Montant des appels en garantie	Contact
								59217 CATTENIERE S
LAY SAINT CHRISTOPHE	COMMUNE	215403056	2016-1	0,00 €	0,00%	0,00 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, 7 Place Emile Conte, 54690 LAY- SAINT- CHRISTOPHE
MOULON	COMMUNE	213302987	2016-1	0,00€	0,00%	0,00€	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, 50 Le Bourg Sud 33420 MOULON
DORTAN	COMMUNE	210101481	2016-1	330 000,00 €	0,00%	330 000,00 €	0€	A l'attention de Madame le Maire, 2, Place Hôtel de Ville 01590 DORTAN
SIVU DU RIEU	SYNDICAT	200070738	2016-1	125 000,00 €	0,00%	125 000,00 €	0€	A l'attention de Monsieur le Président, 21 rue du Général de Gaulle 26110 MIRABEL AUX BARONNIES
QUIMPER	COMMUNE	212902324	2016-1	6 000 000,00 €	0,00%	6 000 000,00 €	0€	A l'attention de Madame la Maire, 44 place Saint- Corentin CS 26004 - 29107 QUIMPER CEDEX
UREPEL	COMMUNE	216405431	2016-1	150 000,00€	0,00%	150 000,00€	0€	A l'attention de Madame le Maire, Le Bourg 64430 UREPEL
QUIMPER BRETAGNE OCCIDENTAL E	COMMUNAUT E D'AGGLOMER ATION	200069038	2016-1	0,00 €	0,00%	0,00 €	0€	A l'attention de Madame la Présidente, 44 place Saint- Corentin CS 26004 - 29107 QUIMPER CEDEX
GENTILLY	COMMUNE	219400371	2016-1	0,00€	0,00%	0,00 €	0€	A l'attention de Madame la Maire, 14 place Henri- Barbusse 94250 GENTILLY

Dénominat ion complète du Membre (a)	Statut juridique	SIREN	Modèle de garantie	Montant de la garantie à J	% du montant total des garanties à J	Montant estimé de la garantie à J+10*	Montant des appels en garantie	Contact
LE LORRAIN	COMMUNE	219722147	2016-1	500 000,00 €	0,00%	500 000,00 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, Rue Victor Schoelcher 97214 LE LORRAIN
CHANTEPIE	COMMUNE	213500556	2016-1	1 000 000,00 €	0,00%	1 000 000,00 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, 44 avenue André Bonnin CS 67407 – 35574 CHANTEPIE Cedex
SAINT CIERS D'ABZAC	COMMUNE	213303878	2016-1	305 000,00 €	0,00%	305 000,00 €	0€	A l'attention de Madame la Maire, 20 Rue François Mauriac, 33910 SAINT- CIERS- D'ABZAC
ANSE- BERTRAND	COMMUNE	219711025	2016-1	0,00€	0,00%	0,00€	0 €	A l'attention de Monsieur le Maire, Avenue Cheik Anta Diop, 97121 ANSE BERTRAND
SAMOUILLAN	COMMUNE	213105299	2016-1	0,00€	0,00%	0,00€	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, 60 rue Principale 31420 SAMOUILLAN
ROSNY-SUR- SEINE	COMMUNE	217805316	2016-1	3 000 000,00 €	0,00%	3 000 000,00 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, 64, rue Nationale 78710 ROSNY-SUR- SEINE
SAINT- CEZERT	COMMUNE	213104730	2016-1	0,00€	0,00%	0,00 €	0 €	A l'attention de Monsieur le Maire, 42 Pl. du Village, 31330 SAINT- CEZERT
AUBERGENVI LLE	COMMUNE	217800291	2016-1	4 000 000,00 €	0,00%	4 000 000,00 €	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, 1 Av. de la Division Leclerc, 78410 AUBERGENVI LLE
URRUGNE	COMMUNE	216405456	2016-1	0,00€	0,00%	0,00€	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, Place de la Mairie

Dénominat ion complète du Membre (a)	Statut juridique	SIREN	Modèle de garantie	Montant de la garantie à J	% du montant total des garanties à J	Montant estimé de la garantie à J+10*	Montant des appels en garantie	Contact
								64122 URRUGNE
TEYSSIERES	COMMUNE	212603500	2016-1	0,00€	0,00%	0,00€	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, Quartier Moulin 26220 TEYSSIERES
COMMUNAUT E URBAINE DU GRAND REIMS	COMMUNAUT E URBAINE	200069038	2016-1	0,00 €	0,00%	0,00€	0€	A l'attention de Madame la Présidente, 3 Rue Eugène Desteuque CS 80036 51722 REIMS Cedex
VILLARDS D'HERIA	COMMUNE	213905615	2016-1	0,00€	0,00%	0,00€	0€	A l'attention de Monsieur le Maire, 1, rue Léon Clerc 39260 VILLARDS- D'HÉRIA

- 3. Le sous-paragraphe (i) « Capital social » du paragraphe (e) « Information complémentaire » du paragraphe 4.1 « Description de l'actionnaire de référence direct : la ST » de la section 4 intitulée « Description de la ST » et figurant à la page 309 du Prospectus de Base est supprimé dans sa globalité et remplacé comme suit :
 - « Le 27 juin 2023, la ST a clôturé une 36ème augmentation de capital d'un montant nominal total de trois millions cinq cent soixante-trois mille huit cents (3 563 800) euros. A l'issue de cette augmentation de capital, le capital social de la ST s'élève à deux cent vingt-quatre millions trois cent dix mille trois cents (224 310 300) euros, divisé en deux millions deux cent quarante-trois mille cent trois (2 243 103) actions d'une valeur nominale de 100 euros chacune, intégralement souscrites, entièrement libérées et toutes de même catégorie. »
- 4. Le sous-paragraphe (ii) « Dettes représentées par un titre » du paragraphe (e) « Information complémentaire » du paragraphe 4.1 « Description de l'actionnaire de référence direct : la ST » de la section 4 intitulée « Description de la ST » en page 309 du Prospectus de Base est supprimé dans sa globalité et remplacé comme suit :
- 5. « Au 30 juin 2023, la ST ne détenait aucune dette dans ses comptes sociaux. Dans ses comptes consolidés, la ST ne détenait que les dettes de l'Emetteur. Au 30 juin 2023, le montant des dettes représentées par un titre de l'Emetteur, selon le référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union Européenne, s'élevait à 7 335 millions d'euros. Entre le 30 juin 2023 et la date du présent Supplément, l'Emetteur n'a procédé à aucune émission obligataire. » La première phrase du troisième paragraphe du paragraphe (a) « Structure actionnariale » du paragraphe 4.2 « Description des actionnaires de la ST » de la section 4 intitulée « Description de la ST » figurant en page 310 du Prospectus de Base est remplacée comme suit :

« A la date du présent Supplément, le capital social de la ST est détenu par 650 Collectivités. »

6. Le tableau présentant l'actionnariat de la ST au paragraphe (a) « Structure actionnariale » du paragraphe 4.2 « Description des actionnaires de la ST » de la section 4 intitulée « Description de la ST » figurant aux pages 310 à 327 du Prospectus de Base est supprimé dans sa globalité et remplacé comme suit :

7. « Liste des Collectivités Membres au 5 octobre 2023

	Collectivités	Montant souscrit (euros)	Nombre d'actions	%détention
1.	METROPOLE AIX MARSEILLE PROVENCE	17 916 400	179 164	7,9873%
2.	METROPOLE DE LYON	14 899 600	148 996	6,6424%
3.	COMMUNE DE MARSEILLE	14 193 200	141 932	6,3275%
4.	METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE	11 182 600	111 826	4,9853%
5.	TISSEO COLLECTIVITES	10 192 100	101 921	4,5438%
6.	DEP DE LA SEINE ST DENIS	9 834 100	98 341	4,3841%
7.	REGION DES PAYS DE LA LOIRE	7 351 100	73 511	3,2772%
8.	DEP DE L' ESSONNE	6 510 000	65 100	2,9022%
9.	REGION BOURGOGNE FRANCHE COMTE	6 395 300	63 953	2,8511%
10.	METROPOLE DE NANTES	5 909 300	59 093	2,6344%
11.	TERRITOIRE POLYNESIE FRANCAISE	5 887 900	58 879	2,6249%
12.	REGION OCCITANIE	5 500 000	55 000	2,4520%
13.	DEP DE LA LOIRE-ATLANTIQUE	4 748 400	47 484	2,1169%
14.	METROPOLE DU GRAND NANCY	4 539 400	45 394	2,0237%
15.	METROPOLE DE BORDEAUX	4 044 500	40 445	1,8031%
16.	REGION GRAND EST	3 300 000	33 000	1,4712%
17.	METROPOLE DE TOULOUSE	2 717 800	27 178	1,2116%
18.	DEP DE L AISNE	2 712 000	27 120	1,2090%
19.	METROPOLE EUROP DE STRASBOURG	2 446 000	24 460	1,0905%
20.	METROPOLE ROUEN NORMANDIEA	2 373 600	23 736	1,0582%
21.	DEP DE LA SAVOIE	2 353 200	23 532	1,0491%
22.	DEP DE SAONE ET LOIRE	2 269 000	22 690	1,0115%
23.	DEP DE L ALLIER	2 243 900	22 439	1,0004%
24.	EPT PLAINE COMMUNE	2 210 400	22 104	0,9854%
25.	COMMUNE DE GRENOBLE	2 152 800	21 528	0,9597%
26.	REGION NOUVELLE-AQUITAINE	2 000 000	20 000	0,8916%
27.	COMMUNE DE NANTES	1 924 900	19 249	0,8581%
28.	METROPOLE DE RENNES	1 846 400	18 464	0,8231%
29.	EPT GRAND ORLY SEINE BIEVRE	1 772 600	17 726	0,7902%
30.	COMMUNE DE TOURS	1 754 200	17 542	0,7820%
31.	CU DE DUNKERQUE	1 699 400	16 994	0,7576%
32.	DEP DU CALVADOS	1 682 900	16 829	0,7503%
33.	COMMUNE DE STRASBOURG	1 616 500	16 165	0,7207%
34.	COMMUNE DE TOULOUSE	1 576 900	15 769	0,7030%
35.	COMMUNE DE MONTREUIL	1 483 500	14 835	0,6614%
36.	METROPOLE BREST OCEANE	1 474 000	14 740	0,6571%
37.	COMMUNE DE BORDEAUX	1 468 100	14 681	0,6545%
38.	COMMUNE DE CLERMONT FERRAND	1 403 900	14 039	0,6259%
39.	DEP DE LA MEUSE	1 372 500	13 725	0,6119%

	Collectivités	Montant souscrit (euros)	Nombre d'actions	%détention
40.	CA AMIENS METROPOLE	1 357 800	13 578	0,6053%
41.	EPT GRAND PARIS SUD EST AVENIR	1 220 600	12 206	0,5442%
42.	COMMUNE DE CRETEIL	1 152 000	11 520	0,5136%
43.	COMMUNE DE RENNES	1 132 800	11 328	0,5050%
44.	CLERMONT AUVERGNE METROPOLE	1 038 400	10 384	0,4629%
45.	METROPOLE DE DIJON	1 026 400	10 264	0,4576%
46.	COMMUNE DE NOISY LE GRAND	987 000	9 870	0,4400%
47.	DEP DE LA HAUTE GARONNE	950 800	9 508	0,4239%
48.	CA TERRITOIRE COTE OUEST	890 200	8 902	0,3969%
49.	COMMUNE D'AMIENS	844 500	8 445	0,3765%
50.	GRAND CHAMBERY	796 500	7 965	0,3551%
51.	COMMUNE DE ST DENIS	791 500	7 915	0,3529%
52.	CU D'ARRAS	787 400	7 874	0,3510%
53.	CA PAU BEARN PYRENEES	752 400	7 524	0,3354%
54.	COMMUNE DE EVREUX	653 600	6 536	0,2914%
55.	COMMUNE DE GENNEVILLIERS	632 900	6 329	0,2822%
56.	COMMUNE DE BONDY	627 200	6 272	0,2796%
57.	COMMUNE DE PAU	615 800	6 158	0,2745%
58.	CU LE CREUSOT-MONTCEAU LES MINES	612 000	6 120	0,2728%
59.	COMMUNE DE BLANC MESNIL	597 300	5 973	0,2663%
60.	COMMUNE DE BREST	592 300	5 923	0,2641%
61.	COMMUNE DE CHALON-SUR-SAONE	560 500	5 605	0,2499%
62.	COMMUNE DE CHELLES	544 700	5 447	0,2428%
63.	CA ANNEMASSE-LES VOIRONS	544 300	5 443	0,2427%
64.	CHERBOURG EN COTENTIN	521 800	5 218	0,2326%
65.	DEP DE L ARIEGE	472 200	4 722	0,2105%
66.	CA VALENCIENNES METROPOLE	467 400	4 674	0,2084%
67.	COMMUNE DE MACON	454 800	4 548	0,2028%
68.	SM EAU ASSAINISSEMENT HAUTE GARO	429 700	4 297	0,1916%
69.	COMMUNE DE ROSNY-SOUS-BOIS	428 000	4 280	0,1908%
70.	CA LA ROCHELLE	424 500	4 245	0,1892%
71.	COMMUNE DE METZ	410 600	4 106	0,1830%
72.	COMMUNE DE VICHY	403 000	4 030	0,1797%
73.	CU GRD BESANCON	360 000	3 600	0,1605%
74.	COMMUNE DE CARVIN	347 500	3 475	0,1549%
75.	SYND MIXTE DEP EAU ASSAINIS DE L	343 700	3 437	0,1532%
76.	COMMUNE DE BAGNEUX	341 000	3 410	0,1520%
77.	COMMUNE DE SAUMUR	338 100	3 381	0,1507%
78.	COMMUNE DE VILLEURBANNE	334 900	3 349	0,1493%
79.	CA VICHY COMMUNAUTE	328 100	3 281	0,1463%
80.	COMMUNE DE ROQUEBRUNE SUR ARGENS	315 100	3 151	0,1405%
81.	COMMUNE D'EPINAY SUR SEINE	305 400	3 054	0,1362%
82.	COMMUNE DE VINCENNES	300 500	3 005	0,1340%
83.	COMMUNE DE BOURGOIN JALLIEU	296 200	2 962	0,1320%

	Collectivités	Montant souscrit (euros)	Nombre d'actions	%détention
84.	CU GRAND POITIERS	293 400	2 934	0,1308%
85.	SM TRAIT DECHETS MICROREG SO REU	288 500	2 885	0,1286%
86.	COMMUNE DE GONESSE	284 700	2 847	0,1269%
87.	COMMUNE DE GRIGNY	284 600	2 846	0,1269%
88.	COMMUNE DE BERGERAC	262 800	2 628	0,1172%
89.	COMMUNE DE VERNON	261 100	2 611	0,1164%
90.	EPT GRAND PARIS GRAND EST	259 200	2 592	0,1156%
91.	COMMUNE DE GARGES LES GONESSE	259 000	2 590	0,1155%
92.	COMMUNE DE ST NAZAIRE	256 800	2 568	0,1145%
93.	COMMUNE D'AUBENAS	255 300	2 553	0,1138%
94.	CA CANNES PAYS DE LERINS	252 300	2 523	0,1125%
95.	COMMUNE D'ARRAS	251 700	2 517	0,1122%
96.	SETE AGGLOPOLE MEDITERRANEE	248 800	2 488	0,1109%
97.	EPT EST ENSEMBLE	245 000	2 450	0,1092%
98.	COMMUNE DE VIRY CHATILLON	245 000	2 450	0,1092%
99.	COMMUNE DE CLICHY-SOUS-BOIS	243 200	2 432	0,1084%
100	METROPOLE DE GRENOBLE	235 500	2 355	0,1050%
101	COMMUNE DE LA POSSESSION	232 200	2 322	0,1035%
102	COMMUNE DE MONTFERMEIL	217 700	2 177	0,0971%
103	COMMUNE DE ST PRIEST	206 100	2 061	0,0919%
104	COM D AGGLOMERATION DE CAMBRAI	200 800	2 008	0,0895%
105	CA DU PAYS DE SAINT OMER	197 800	1 978	0,0882%
106	CC MOSELLE ET MADON	193 100	1 931	0,0861%
107	CA DU NIORTAIS	191 400	1 914	0,0853%
108	CA GRAND PERIGUEUX	185 100	1 851	0,0825%
109	COMMUNE D'ISTRES	185 100	1 851	0,0825%
110	SIVOM SAUDRUNE ARIEGE GARONNE	184 600	1 846	0,0823%
111	COMMUNE LE KREMLIN BICETRE	182 400	1 824	0,0813%
112	COMMUNE DE LIVRY GARGAN	179 700	1 797	0,0801%
113	COMMUNE DE LONS-LE-SAUNIER	179 400	1 794	0,0800%
114	CA SAUMUR VAL DE LOIRE	177 200	1 772	0,0790%
115	COMMUNE DE NOGENT SUR MARNE	174 900	1 749	0,0780%
116	COMMUNE DE NOYON	173 000	1 730	0,0771%
117	SIEL SI D ENERGIES DU DEP DE LA	170 500	1 705	0,0760%
118	COMMUNE DE BALARUC-LES-BAINS	167 800	1 678	0,0748%
119	COMMUNE DE COLOMIERS	160 400	1 604	0,0715%
120	COMMUNE DE AUTUN	159 800	1 598	0,0712%
121	CC SUNDGAU	157 900	1 579	0,0704%
122	CA LANNION TREGOR COMMUNAUTE	155 900	1 559	0,0695%
123	CU D'ALENCON	154 100	1 541	0,0687%
124	SYNDICAT MIXTE DECOSET	153 400	1 534	0,0684%
125	COMMUNE DE CROIX	151 600	1 516	0,0676%
126	COMMUNE DE TAVERNY	150 500	1 505	0,0671%
127	COMMUNE DE VALSERHONE	149 300	1 493	0,0666%

	Collectivités	Montant souscrit (euros)	Nombre d'actions	%détention
128	COMMUNE D'OLORON STE MARIE	148 600	1 486	0,0662%
129	COMMUNE DE BRUNOY	145 500	1 455	0,0649%
130	COMMUNE DE REZE	142 400	1 424	0,0635%
131		133 700	1 337	0,0596%
132	COMMUNE DE VILLIERS SUR MARNE	133 500	1 335	0,0595%
133	CA LA ROCHE-SUR-YON	131 400	1 314	0,0586%
134	CA MOULINS COMMUNAUTE	131 000	1 310	0,0584%
135	COMMUNE DE SCHILTIGHEIM	124 500	1 245	0,0555%
136	COMMUNE DE ST JULIEN EN GENEVOIS	122 700	1 227	0,0547%
137	CC DE LA REGION DE GUEBWILLER	118 100	1 181	0,0527%
138	COMMUNE DE BISCARROSSE	115 500	1 155	0,0515%
139	CA DU COTENTIN	115 400	1 154	0,0514%
140	GRAND COGNAC	114 200	1 142	0,0509%
141	COMMUNE DE MASSY	113 800	1 138	0,0507%
142	COMMUNE DE MORZINE	109 200	1 092	0,0487%
143	CA DU VAL DE FENSCH	108 800	1 088	0,0485%
144	CT SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON	107 100	1 071	0,0477%
145	COMMUNE DE PERTUIS	106 900	1 069	0,0477%
146	COMMUNE DE VANDOEUVRE LES NANCY	105 600	1 056	0,0471%
147	CC COEUR DE SAVOIE	102 500	1 025	0,0457%
148	CA VAL D YERRES VAL DE SEINE	99 500	995	0,0444%
149	COMMUNE DE CONDOM	97 200	972	0,0433%
150	CA DE BLOIS AGGLOPOLYS	96 300	963	0,0429%
151	CC DU PAYS DE FAYENCE	96 200	962	0,0429%
152	COMMUNE DE CUSSET	93 400	934	0,0416%
153	COMMUNE DE ST HILAIRE-DE-RIEZ	91 300	913	0,0407%
154	CC PEVELE CAREMBAULT	91 100	911	0,0406%
155	COMMUNE DE RIVE DE GIER	90 000	900	0,0401%
156	COMMUNE DE LE BOUSCAT	87 800	878	0,0391%
157	CA DE MORLAIX COMMUNAUTE	86 300	863	0,0385%
158	CC PAYS NOYONNAIS	83 000	830	0,0370%
159	COMMUNE DE BRY SUR MARNE	82 600	826	0,0368%
160	CA DU BASSIN DE BOURG EN BRESSE	81 900	819	0,0365%
161	COMM COM PAYS EVIAN VALLEE ABOND	80 000	800	0,0357%
162	COMMUNE DE QUIMPER	76 900	769	0,0343%
163	COMMUNE DE GISORS	76 300	763	0,0340%
164	COMMUNE DE COMBLOUX	76 100	761	0,0339%
165	COMMUNE DE ALENCON	75 500	755	0,0337%
166	COMMUNE DE JUVISY-SUR-ORGE	75 200	752	0,0335%
167	COMMUNE DE BRUZ	74 100	741	0,0330%
168	COMMUNE DE WAZIERS	74 100	741	0,0330%
169		74 000	740	0,0330%
170	COMMUNE DE ST GILLES	74 000	740	0,0330%
171	COMMUNE D'EVIAN LES BAINS	73 000	730	0,0325%

	Collectivités	Montant souscrit (euros)	Nombre d'actions	%détention
172	COMMUNE D'ALLONNES	70 700	707	0,0315%
172	COMMUNE DE RIOM	69 600	696	0,0310%
174	ANCENIS SAINT GEREON	69 100	691	0,0308%
475	SYND DEP ENERGIE ET EQUIPEMENT V	67 800	678	0,0302%
170	COMMUNE DE LANNION	67 000	670	0,0299%
177	COMMUNE DE MIMIZAN	66 900	669	0,0298%
178	COMMUNE DE DOMERAT	66 400	664	0,0296%
170	COMMUNE DE GENTILLY	66 300	663	0,0296%
180	COMMUNE DE LA MOTTE SERVOLEX	65 200	652	0,0291%
181	COMMUNE DE BAGNERES DE LUCHON	64 700	647	0,0288%
400	EPT PARIS EST MARNE ET BOIS	64 400	644	0,0287%
183	COMMUNE DE ST BRICE SOUS FORET	63 900	639	0,0285%
184	SYNDICAT D EAU DE L ANJOU	62 700	627	0,0280%
100	COMMUNE DE BOURG ARGENTAL	62 700	627	0,0280%
100	COMMUNE DE BOUGUENAIS	62 400	624	0,0278%
407	CC DES PORTES DE ROMILLY-SUR-SEINE	60 600	606	0,0270%
100	COMMUNE DE VERTOU	60 000	600	0,0267%
100	COMMUNE D'ANZIN	59 800	598	0,0267%
190	COMMUNE DE PRE ST GERVAIS	59 800	598	0,0267%
191	COMMUNE D'AUBERGENVILLE	59 100	591	0,0263%
102	COMMUNE DE LE SOLER	57 700	577	0,0257%
103	SYNDICAT AUDOIS D ENERGIES	57 400	574	0,0256%
194	CC DE LA PLAINE DIJONNAISE	56 500	565	0,0252%
195	CA MACONNAIS BEAUJOLAIS AGGLOMER	56 200	562	0,0251%
196	COMMUNE DE LOIREAUXENCE	54 900	549	0,0245%
197	COMMUNE DE MAROMME	54 200	542	0,0242%
198	CA QUIMPER BRETAGNE OCCIDENTALE	54 100	541	0,0241%
199	CC COMMENTRY MONTMARAULT NERIS C	53 400	534	0,0238%
200	CC DU VAL DE DROME	52 300	523	0,0233%
201	COMMUNE DE BOURG-SAINT-ANDEOL	50 400	504	0,0225%
202	COMMUNE DE VENDOME	50 000	500	0,0223%
203	COMMUNE DE MONTMELIAN	47 500	475	0,0212%
204	COMMUNE DE SENE	47 400	474	0,0211%
205	CA DE LA REGION DIEPPOISE	47 100	471	0,0210%
206	COMMUNE DE CHASSIEU	45 900	459	0,0205%
207	COMMUNE DE VILLE D'AVRAY	44 600	446	0,0199%
208	COMMUNE DE WITTENHEIM	44 100	441	0,0197%
209	COMMUNE DE ST SAULVE	43 000	430	0,0192%
210	CA CHALON VAL DE BOURGOGNE	42 700	427	0,0190%
211	COMMUNE DE PLOUZANE	42 200	422	0,0188%
212	CC DU BASSIN DE POMPEY	41 200	412	0,0184%
213	COMMUNE DE ROQUEFORT SUR SOULZON	40 600	406	0,0181%
244	COMMUNE DE BOIS GUILLAUME	40 000	400	0,0178%
215	COMMUNE DE CAPESTANG	39 200	392	0,0175%

	Collectivités	Montant souscrit (euros)	Nombre d'actions	%détention
216	COMMUNE DE HUNINGUE	38 700	387	0,0173%
217	COMMUNE DE PIRAE	37 800	378	0,0169%
218	COMMUNE DE MEULAN-EN-YVELINES	37 400	374	0,0167%
219	CC DE PUISAYE FORTERRE	36 900	369	0,0165%
220		36 600	366	0,0163%
221	CC DE MARIE GALANTE	35 500	355	0,0158%
222	CC DU PAYS MORNANTAIS	35 300	353	0,0157%
223	COMMUNE DE LONGVIC	34 900	349	0,0156%
224	COMMUNE DE MORHANGE	34 700	347	0,0155%
225	COMMUNE DES SORINIERES	34 400	344	0,0153%
226		34 200	342	0,0152%
227	COMMUNE DE RAIMBEAUCOURT	34 000	340	0,0152%
228	COMMUNE DE ST JEAN BONNEFONDS	33 900	339	0,0151%
229		33 700	337	0,0150%
230	CC PAYS DE CONCHES	33 300	333	0,0148%
231	COMMUNE DE CHALLES LES EAUX	33 100	331	0,0148%
232		33 100	331	0,0148%
233	COMMUNE DE NOYELLES SOUS LENS	32 800	328	0,0146%
234	COMMUNE DE ST JACQUES DE LA LANDE	32 300	323	0,0144%
235	COMMUNE DE MERLIMONT	32 100	321	0,0143%
236	COMMUNE D'AUSSONNE	32 000	320	0,0143%
237	COM AGGLO VAL PARISIS	31 900	319	0,0142%
238	COMMUNE DE FOIX	31 900	319	0,0142%
239	COM COM DES HAUTS TOLOSANS	31 200	312	0,0139%
240		31 100	311	0,0139%
241	SM TRANSPORTS PETIT CUL SAC MARI	30 200	302	0,0135%
242	CC DES COTEAUX DU GIROU	29 800	298	0,0133%
243	COMMUNE DE VERNEUIL SUR VIENNE	29 100	291	0,0130%
244	COMMUNE DE SAUSSET LES PINS	29 000	290	0,0129%
245	COMMUNE DE BESSANCOURT	29 000	290	0,0129%
246	COMMUNE DE THOIRY	28 500	285	0,0127%
247	SY EAUX CENTRE OUEST DEUX SEVRES	28 400	284	0,0127%
248	COMMUNE DE FILLIERE	28 000	280	0,0125%
249	COMMUNE DE MALESTROIT	27 300	273	0,0122%
250	CC MAD ET MOSELLE	26 900	269	0,0120%
251	COMMUNE D'ETREMBIERES	26 800	268	0,0119%
252	COMMUNE DE LA PLAINE DES PALMISTES	26 800	268	0,0119%
253	COMMUNE DE GRENADE	26 700	267	0,0119%
254	COMMUNE DE LAXOU	26 300	263	0,0117%
255	COMMUNE DE ROQUES	26 100	261	0,0116%
256	COMMUNE DE SADA	25 700	257	0,0115%
257	COMMUNE DE ST AVE	25 600	256	0,0114%
258	COMMUNE DE SEILLANS	25 600	256	0,0114%
259	COMMUNE DE GEMOZAC	25 200	252	0,0112%

262 COMMUNE DE CLERMONT-L HERAULT		Collectivités	Montant souscrit (euros)	Nombre d'actions	%détention
265 COMMUNE DE BOURGANEUF 24 700 247 0,0110	260	CC ARVE ET SALEVE	25 000	250	0,0111%
262 COMMUNE DE BOURGANEUF 24 700 247 0,0110 263 CC DU QUERCY CAUSSADAIS 24 000 240 0,0107 264 COMMUNE DE LAMUATIERE 23 900 239 0,0107 265 CC DU COEUR DE LA MULATIERE 23 900 235 0,0105 266 COMMUNE D'ORLIENAS 23 100 231 0,0103 267 COMMUNE D'ORLIENAS 23 100 231 0,0103 268 CC RIVES DE L'AIN PAYS DU CERDON 23 000 230 0,0103 269 CC RIVES DE L'AIN PAYS DU CERDON 23 000 230 0,0103 270 CC DU WARNDT 23 000 230 0,0103 271 COMMUNE DE BORA-BORA 23 000 230 0,0103 272 COMMUNE DE PEGOMAS 22 900 229 0,0102 273 COMMUNE DE BORA-BORA 22 900 229 0,0102 274 COMMUNE DE BORA-BORA 22 900 229 0,0102 275 COMMUNE DE GIBERVILLE 22 700 227 0,0101 276 CC DU WARNDT 22 600 226 0,0101 277 COMMUNE DE GIBERVILLE 22 700 227 0,0101 278 COMMUNE DE ROQUEMAURE 22 600 226 0,0102 279 COMMUNE DE ROQUEMAURE 22 400 224 0,0100 270 COMMUNE DE BOLLOM 221 0,0099 271 COMMUNE DE BOLLOM 221 0,0099 272 COMMUNE DE BOLLOM 221 0,0099 273 COMMUNE DE BOUSSY ST ANTOINE 21 500 225 0,0098 274 COMMUNE DE BOUSSY ST ANTOINE 21 500 225 0,0098 275 COMMUNE DE CHANTEPIE 20 200 200 0,0098 276 COM COM COEUR DE CHARTREUSE 21 100 211 0,0094 277 COMMUNE DE BOUSSY ST ANTOINE 21 500 215 0,0096 278 CC ARDENNERIVES MUSE 20 300 203 0,0090 278 CC ROMONIS SEINE 19 800 198 0,0088 279 COMMUNE DE PIAGUEL 19 600 196 0,0087 279 COMMUNE DE PIAGUEL 19 600 196 0,0087 279 COMMUNE DE PIALLY 19 100 191 0,0085 279 COMMUNE DE PIALLY 19 100 191 0,0085 279 COMMUNE DE PIALLY 19 100 190 0,0085 279 COMMUNE DE PIALLY 19 100 190 0,0085 279 CC PAYS HUISNE SARTHOISE 19 600 190 0,0085 279 CC PAYS HUISNE SARTHOISE 19 600 190 0,0085 279 CC PAYS HUISNE SARTHOISE 19 600 190 0,0085 270	261		24 900		0,0111%
263 CC DU QUERCY CAUSSADAIS 24 000 240 0,0107 264 COMMUNE DE LA MULATIERE 23 900 239 0,0107 265 CC DU COEUR DE LA WESNOIS 23 500 235 0,0103 266 COMMUNE DE RORA-BORA 23 000 230 0,0103 267 COMMUNE DE BORA-BORA 23 000 230 0,0103 268 CC RIVES DE L'AIN PAYS DU CERDON 23 000 230 0,0103 269 COMMUNE DE MATHA 23 000 230 0,0103 270 CC DU WARNDT 23 000 230 0,0103 271 COMMUNE DE PEGOMAS 22 900 229 0,0102 272 COMMUNE DE ROQUEMAURE 22 900 229 0,0102 273 COMMUNE DE ROQUEMAURE 22 600 226 0,0101 274 COMMUNE DE CAPVERN 22 400 224 0,0102 275 COMMUNE DE SULTOR TO UVIGNOBLE 23 300 203 203 276 COE LA VALLEE DU LOT ET DU VIGNOBLE 23 300 <t< td=""><td>262</td><td>COMMUNE DE BOURGANEUF</td><td>24 700</td><td>247</td><td>0,0110%</td></t<>	262	COMMUNE DE BOURGANEUF	24 700	247	0,0110%
266 COMMUNE DE LA MULATIERE 23 900 239 0,0107 267 CO DU COEUR DE LA VESNOIS 23 500 235 0,0105 268 COMMUNE D'ORLIENAS 23 100 231 0,0103 269 COMMUNE DE BORA-BORA 23 000 230 0,0103 260 COMMUNE DE BORA-BORA 23 000 230 0,0103 261 COMMUNE DE BORA-BORA 23 000 230 0,0103 262 COMMUNE DE MATHA 23 000 230 0,0103 263 COMMUNE DE MATHA 23 000 230 0,0103 264 COMMUNE DE PEGOMAS 22 900 229 0,0102 275 COMMUNE DE PEGOMAS 22 900 229 0,0102 276 COMMUNE DE GIBERVILLE 22 700 227 0,0102 277 COMMUNE DE GIBERVILLE 22 200 227 0,0102 278 COMMUNE DE ROQUEMAURE 22 600 226 0,0101 279 COMMUNE DE CAPVERN 22 400 224 0,0100 270 COMMUNE DE DE BILLOM 22 100 221 0,0099 271 COMMUNE DE DE BILLOM 22 100 221 0,0099 272 COMMUNE DE CHANTEPIE 22 000 220 0,0088 273 COMMUNE DE BOUSSY ST ANTOINE 21 500 215 0,0096 274 COMMUNE DE BOUSSY ST ANTOINE 21 500 215 0,0096 275 COMMUNE DE HOLD ANTEPIE 20 200 200 0,0098 276 COMMUNE DE BOUSSY ST ANTOINE 21 500 215 0,0096 277 COMMUNE DE BOUSSY ST ANTOINE 21 500 215 0,0096 278 COMMUNE DE SOURGOONE 20 200 200 0,0098 279 COMMUNE DE HOLD ANTEPIE 20 200 200 0,0098 280 COMMUNE DE HOLD ANTEPIE 20 200 200 0,0098 281 COMMUNE DE HOLD ANTEPIE 20 200 200 0,0098 282 COMMUNE DE HOLD ANTEPIE 20 200 200 0,0098 283 COMMUNE DE HOLD ANTEPIE 20 300 203 0,0090 284 CO REGIONALIS SUB BOURGOONE 20 200 200 0,0098 285 COMMUNE DE HOLD ANTEPIE 20 300 203 0,0090 286 COR GOUR FACH VIGNOBLES ET CHATEAUX 20 200 202 0,0098 287 COMMUNE DE HOLD ANTEPIE 20 300 203 0,0090 288 COMMUNE DE HOLD ANTEPIE 20 300 203 0,0090 299 COMMUNE DE HOLD SUR MER 19 100 191 0,0085 290 COMMUNE DE HOLD SUR MER 19 100 190 0,0085 291 COMMUNE DE HOLD SUR MER 19 100 190 0,0085 292 COMMUNE DE HOLD SUR MER 19 100 190 0,00	263				0,0107%
265 CC DU COEUR DE LAVESNOIS 23 500 235 0,0105 266 COMMUNE D'ORLIENAS 23 100 231 0,0103 267 COMMUNE DE BORA-BORA 23 000 230 0,0103 268 CC RIVES DE L'AIN PAYS DU CERDON 23 000 230 0,0103 269 COMMUNE DE MATHA 23 000 230 0,0103 270 CC DU WARNDT 23 000 230 0,0103 271 COMMUNE DE PEGOMAS 22 900 229 0,0102 272 COMMUNE DE PEGOMAS 22 900 229 0,0102 273 COMMUNE DE BERVILLE 22 700 227 0,0102 274 COMMUNE DE BERVILLE 22 700 227 0,0102 275 COMMUNE DE ROQUEMAURE 22 600 226 0,0101 276 CO DE LA VALLEE DU LOT ET DU VIGNOBLE 22 300 223 0,0099 277 COMMUNE DE BLILOM 22 100 221 0,0099 278 COMMUNE DE BLILOM 22 100 221 0,0099 279 COMMUNE DE GUITHARY 22 000 220 0,0098 280 COMMUNE DE BULLOM 21 500 215 0,0096 281 COMMUNE DE BOUSSY ST ANTOINE 21 500 215 0,0096 282 COMMUNE DE BOUSSY ST ANTOINE 21 500 211 0,0094 283 COMMUNE DE BOUSSY ST ANTOINE 21 500 211 0,0094 284 COMMUNE DE BOUSSY ST ANTOINE 20 300 203 0,0090 285 COMMUNE DE MORTENE SE 20 300 203 0,0090 286 CC ROUMOIS SEINE 20 300 203 0,0090 287 COMMUNE DE MORTENE SE 20 300 203 0,0090 288 CC ROUMOIS SEINE 19 800 198 0,0088 289 COMMUNE DE MISSON 19 700 197 0,0088 280 COMMUNE DE MISSON 19 600 196 0,0087 290 COMMUNE DE MISSON 19 600 196 0,0087 291 COMMUNE DE PINSAGUEL 19 600 196 0,0087 292 COMMUNE DE PINSAGUEL 19 600 196 0,0087 293 COMMUNE DE PINSAGUEL 19 600 190 0,0085 294 CC EZE CEVENNES 19 900 190 0,0085 295 CC PAYS BAUME-DROISE 17 500 175 0,0088 296 CC PAYS BAUME-DROISE 17 500 175 0,0078 200 COMMUNE DE PORDISE SALAT 17 400 174 0,0078 201 COMMUNE DE PORDISE SALAT 17 400 174 0,0078 202 COMMUNE DE PORDISE SALAT 17 400 174 0,0078 203 COMMUNE DE PORDISE SALAT 17 400 174 0,0078 204 COMMUNE DE MORDISE SALAT 17 400 174 0,0	264		23 900	239	0,0107%
266 COMMUNE D'ORLIENAS 23 100 231 0,0103 267 COMMUNE DE BORA-BORA 23 0000 23 0000 23 0000 23 0000 23 0000 23 0000 23 0000 23 0	265	CC DU COEUR DE L AVESNOIS	23 500	235	0,0105%
267 COMMUNE DE BORA-BORA 23 000 230 0,0103 268 CC RIVES DE L'AIN PAYS DU CERDON 23 000 23 000 23 000 0,0103 269 COMMUNE DE MATHA 23 000 23 000 23 00 0,0103 277 COMMUNE DE MATHA 23 000 23 000 23 00 0,0103 277 COMMUNE DE PEGOMAS 22 900 22 9 0,0102 273 COMMUNE DE PEGOMAS 22 900 22 9 0,0102 273 COMMUNE DE PEGOMAS 22 900 22 9 0,0102 274 COMMUNE DE BORQUEMAURE 22 700 227 0,0101 274 COMMUNE DE BORQUEMAURE 22 600 226 0,0101 275 COMMUNE DE ROQUEMAURE 22 600 226 0,0101 276 COMMUNE DE ROQUEMAURE 22 400 224 0,0100 276 COMMUNE DE ROQUEMAURE 22 300 223 0,0099 277 COMMUNE DE CAPVERN 22 400 224 0,0100 276 COMMUNE DE BORQUEMAURE 22 300 223 0,0099 278 COMMUNE DE BORQUEMAURE 22 300 220 0,0098 279 COMMUNE DE BOUSSY ST ANTOINE 21 500 215 0,0096 279 COMMUNE DE BOUSSY ST ANTOINE 21 500 215 0,0098 288 COMMUNE DE BOUSSY ST ANTOINE 21 500 215 0,0098 288 COMMUNE DE ROUSSY ST ANTOINE 21 500 215 0,0098 288 COMMUNE DE ARTREUSE 21 100 211 0,0094 288 COMMUNE DE ARTREUSE 21 300 203 0,0090 288 CC ARDENNE RIVES MEUSE 20 300 203 0,0090 288 CC ARDENNE RIVES MEUSE 20 300 203 0,0090 288 CC ROUMOIS SEINE 19 800 198 0,0088 288 COMMUNE DE HISON 19 700 197 0,0088 288 COMMUNE DE PINSAGUEL 19 600 196 0,0087 290 COMMUNE DE PINSAGUEL 19 600 196 0,0087 290 COMMUNE DE PINSAGUEL 19 600 196 0,0087 290 COMMUNE DE PINSAGUEL 19 600 190 0,0085 290 COMMUNE	266				0,0103%
268 CC RIVES DE L'AIN PAYS DU CERDON 23 000 230 0,0103 269 COMMUNE DE MATHA 23 000 230 0,0103 270 CC DU WARNDT 23 000 230 0,0103 271 COMMUNE DE PEGOMAS 22 900 229 0,0102 272 COMMUNE DE PEGOMAS 22 900 229 0,0102 273 COMMUNE DE PEGOMAS 22 900 229 0,0102 274 COMMUNE DE GIBERVILLE 22 700 227 0,0101 274 COMMUNE DE ROQUEMAURE 22 600 226 0,0101 275 COMMUNE DE ROQUEMAURE 22 400 224 0,0100 276 CC DE LA VALLEE DU LOT ET DU VIGNOBLE 23 00 223 0,0099 276 COMMUNE DE BILLOM 22 100 221 0,0099 278 COMMUNE DE CHANTEPIE 22 000 220 0,038 278 COMMUNE DE BOUSSY ST ANTOINE 21 500 215 0,0090 288 COMMUNE DE CHARTREUSE 21 100 211	267			230	0,0103%
265 COMMUNE DE MATHA 23 000 230 0,0103 270 CC DU WARNDT 23 000 230 0,0103 271 COMMUNE DE PEGOMAS 22 900 229 0,0102 273 COMMUNE DE PEGOMAS 22 900 229 0,0102 273 COMMUNE DE GIBERVILLE 22 700 227 0,0101 274 COMMUNE DE GIBERVILLE 22 700 227 0,0101 274 COMMUNE DE GIBERVILLE 22 700 227 0,0101 275 COMMUNE DE ROQUEMAURE 22 600 226 0,0101 275 COMMUNE DE CAPVERN 22 400 224 0,0100 276 CC DE LA VALLEE DU LOT ET DU VIGNOBLE 22 300 223 0,0099 277 COMMUNE DE BILLOM 22 100 221 0,0099 278 COMMUNE DE GUETHABY 22 000 220 0,0098 278 COMMUNE DE GUETHABY 22 000 220 0,0098 278 COMMUNE DE BOUSSY ST ANTOINE 21 500 215 0,0096 281 COMMUNE DE BOUSSY ST ANTOINE 21 500 215 0,0096 282 COMMUNE DE ARTREUSE 21 100 211 0,0094 283 CC MADUNE DE MATHEE SUR CHER 20 300 203 0,0099 283 CC ARDENNE RIVES MEUSE 20 300 203 0,0099 284 CC BRIONNAIS SUD BOURGOGNE 20 200 202 0,0090 285 CC PAYS ROUFFACH VIGNOBLES ET CHATEAUX 20 200 202 0,0090 286 CC ROUMOIS SEINE 19 800 198 0,0088 287 COMMUNE DE LEON 19 700 197 0,0088 288 COMMUNE DE LEON 19 700 19 70 0,0088 290 COMMUNE DE HINSAGUEL 19 600 196 0,0087 290 COMMUNE DE HANTELOUP LES VIGNES 19 400 191 0,0085 293 COMMUNE DE HANTELOUP LES VIGNES 19 400 190 0,0085 290 COMMUNE DE HANTELOUP LES VIGNES 19 400 190 0,0085 290 COMMUNE DE HANTELOUP LES VIGNES 19 400 190 0,0085 290 COMMUNE DE HANTELOUP LES VIGNES 19 400 190 0,0085 290 COMMUNE DE HANTELOUP LES VIGNES 19 400 190 0,0085 290 COMMUNE DE HANTELOUP LES VIGNES 19 400 190 0,0085 290 COMMUNE DE HANTELO	268	CC RIVES DE L'AIN PAYS DU CERDON	23 000	230	0,0103%
270 CC DU WARNDT	269	COMMUNE DE MATHA			0,0103%
277 COMMUNE D'AULNOY LEZ VALENCIENNES 22 900 229 0,0102 273 0,0102 274 0,0101 274 0,0000 275 0,0101 274 0,0000 276 0,0101 275 0,0101 275 0,0000 276 0,0101 275 0,0000 276 0,0101 275 0,0000 276 0,0100 276 0,0100 276 0,0100 276 0,0100 276 0,0100 276 0,0000 276 0,0000 276 0,0000 277 0,0000 278 0,0000 278 0,0000 278 0,0000 279 0,0000 270 0,0000	270				0,0103%
272 COMMUNE D'AULNOY LEZ VALENCIENNES 22 900 229 0,0102 273 COMMUNE DE GIBERVILLE 22 700 227 0,0101 274 COMMUNE DE ROQUEMAURE 22 600 226 0,0101 275 COMMUNE DE CAPVERN 22 400 224 0,0100 276 CC DE LA VALLEE DU LOT ET DU VIGNOBLE 22 300 223 0,0099 277 COMMUNE DE BILLOM 22 100 221 0,0099 278 COMMUNE DE GUETHARY 22 000 220 0,0098 280 COMMUNE DE BOUSSY ST ANTOINE 21 500 215 0,0096 281 COM COM COEUR DE CHARTREUSE 21 100 211 0,0094 282 COMMUNE D'ATHEE SUR CHER 20 300 203 0,0090 283 CC ARDENNE RIVES MEUSE 20 300 203 0,0090 284 CC BRIONNAIS SUD BOURGOGNE 20 200 202 0,0090 285 CC PAYS ROUFFACH VIGNOBLES ET CHATEAUX 20 200 202 0,0090 286 CC ROUMOIS SEINE <td>271</td> <td>COMMUNE DE PEGOMAS</td> <td>22 900</td> <td>229</td> <td>0,0102%</td>	271	COMMUNE DE PEGOMAS	22 900	229	0,0102%
COMMUNE DE ROQUEMAURE 22 600 226 0,0101	272			229	0,0102%
274 COMMUNE DE ROQUEMAURE 22 600 226 0,0101 275 COMMUNE DE CAPVERN 22 400 224 0,0100 276 CC DE LA VALLEE DU LOT ET DU VIGNOBLE 22 300 223 0,0099 277 COMMUNE DE BILLOM 22 100 221 0,0099 278 COMMUNE DE CHANTEPIE 22 000 220 0,0098 280 COMMUNE DE GUETHARY 22 000 220 0,0098 281 COMMUNE DE BOUSSY ST ANTOINE 21 500 215 0,0096 281 COM COUR DE CHARTREUSE 21 100 211 0,0094 282 COMMUNE D'ATHEE SUR CHER 20 300 203 0,0090 283 CC CARDENNE RIVES MEUSE 20 300 203 0,0090 284 CC BRIONNAIS SUB BOURGOGNE 20 200 202 0,0090 285 CC PAYS ROUFFACH VIGNOBLES ET CHATEAUX 20 200 202 0,0090 285 CC PAYS ROUFFACH VIGNOBLES ET CHATEAUX 20 200 202 0,0090 286 CC ROUMOIS SEINE <td>273</td> <td>COMMUNE DE GIBERVILLE</td> <td>22 700</td> <td>227</td> <td>0,0101%</td>	273	COMMUNE DE GIBERVILLE	22 700	227	0,0101%
275 COMMUNE DE CAPVERN 22 400 224 0,0100 276 CC DE LA VALLEE DU LOT ET DU VIGNOBLE 22 300 223 0,0099 277 COMMUNE DE BILLOM 22 100 221 0,0099 278 COMMUNE DE BILLOM 22 100 220 0,0098 279 COMMUNE DE CHANTEPIE 22 000 220 0,0098 279 COMMUNE DE GUETHARY 22 000 220 0,0098 280 COMMUNE DE BOUSSY ST ANTOINE 21 500 215 0,0096 281 COM COM COEUR DE CHARTREUSE 21 100 211 0,0094 282 COMMUNE D'ATHEE SUR CHER 20 300 203 0,0090 283 CC ARDENNE RIVES MEUSE 20 300 203 0,0090 284 CC BRIONNAIS SUD BOURGOGNE 20 200 202 0,0090 285 CC PAYS ROUFFACH VIGNOBLES ET CHATEAUX 20 200 202 0,0090 286 CC ROUMOIS SEINE 19 800 198 0,0088 287 COMMUNE DE LEON 19 700 197 0,0088 288 COMMUNE DE LEON 19 700 197 0,0088 289 COMMUNE DE DEINSAGUEL 19 600 196 0,0087 290 200	274	COMMUNE DE ROQUEMAURE		226	0,0101%
277 COMMUNE DE BILLOM 22 100 221 0,0099 278 COMMUNE DE BILLOM 22 100 220 0,0098 279 COMMUNE DE CHANTEPIE 22 000 220 0,0098 280 COMMUNE DE GUETHARY 22 000 220 0,0098 281 COMMUNE DE BOUSSY ST ANTOINE 21 500 215 0,0096 281 COM COM COEUR DE CHARTREUSE 21 100 211 0,0094 282 COMMUNE D'ATHEE SUR CHER 20 300 203 0,0090 283 CC ARDENNE RIVES MEUSE 20 300 203 0,0090 284 CC BRIONNAIS SUD BOURGOGNE 20 200 202 0,0090 285 CC PAYS ROUFFACH VIGNOBLES ET CHATEAUX 20 200 202 0,0090 286 CC ROUMOIS SEINE 19 800 198 0,0088 287 COMMUNE DE LEON 19 700 197 0,0088 288 COMMUNE DE CYSOING 19 700 197 0,0088 289 COMMUNE DE MISON 19 600 196 0,0087 290 COMMUNE DE PINSAGUEL 19 600 196 0,0087 290 COMMUNE DE NIEUL SUR MER 19 100 191 0,0085 293 COMMUNE DE NIEUL SUR MER 19 100 191 0,0085 294 CC CEZE CEVENNES 19 000 190 0,0085 295 CC VALLEE DU GARON 19 000 190 0,0085 296 CC PAYS HUISNE SARTHOISE 19 000 190 0,0085 297 SI COMMUNE DE POLLESTRES 18 600 186 0,0083 298 COMMUNE DE POLLESTRES 18 600 186 0,0083 299 CC PAYS BEAUME-DROBIE 17 500 175 0,0078 300 COM COM CAGIRE GARONNE SALAT 17 400 174 0,0078 300 COM COM CAGIRE GARONNE SALAT 17 400 174 0,0078 300 COM COM CAGIRE GARONNE SALAT 17 400 174 0,0078 300 COM COM CAGIRE GARONNE SALAT 17 400 174 0,0078 300 COM COM CAGIRE GARONNE SALAT 17 400 174 0,0078 300 COM COM CAGIRE GARONNE SALAT 17 400 174 0,0078 300 COM COM CAGIRE GARONNE SALAT 17 400 174 0,0078 300 COM COM CAGIRE GARONNE SALAT 17 400 174 0,0078 300 COM COM CAGIRE GARONNE SALAT 17 400 174 0,0078 300 COM COM CAGIRE GARONNE SALAT 17 400 174 0,0078 300 COM CAGIRE GARONNE SALAT 17 400 174 0,0078 300 COM CAGIRE GARONNE SALAT 17 400 174 0,0078 300 COM CAGIRE GARONNE SALAT 17 400 174 0,0078 300 COM C	275			224	0,0100%
278 COMMUNE DE CHANTEPIE 22 000 220 0,0098	276	CC DE LA VALLEE DU LOT ET DU VIGNOBLE	22 300		0,0099%
278 COMMUNE DE CHANTEPIE 22 000 220 0,0098 279 COMMUNE DE GUETHARY 22 000 220 0,0098 280 COMMUNE DE BOUSSY ST ANTOINE 21 500 215 0,0096 281 COM COM COEUR DE CHARTREUSE 21 100 211 0,0094 282 COMMUNE D'ATHEE SUR CHER 20 300 203 0,0090 283 CC ARDENNE RIVES MEUSE 20 300 203 0,0090 284 CC BRIONNAIS SUD BOURGOGNE 20 200 202 0,0090 285 CC PAYS ROUFFACH VIGNOBLES ET CHATEAUX 20 200 202 0,0090 286 CC ROUMOIS SEINE 19 800 198 0,0088 287 COMMUNE DE LEON 19 700 197 0,0088 288 COMMUNE DE WISON 19 600 196 0,0087 290 COMMUNE DE MISON 19 600 196 0,0087 291 COMMUNE DE PINSAGUEL 19 600 196 0,0087 292 COMMUNE DE NIGUEL SUR MER 19 100 <	277	COMMUNE DE BILLOM	22 100	221	0,0099%
279 COMMUNE DE GUETHARY 22 000 220 0,0098 280 COMMUNE DE BOUSSY ST ANTOINE 21 500 215 0,0096 281 COM COM COEUR DE CHARTREUSE 21 100 211 0,0094 282 COMMUNE D'ATHEE SUR CHER 20 300 203 0,0090 283 CC ARDENNE RIVES MEUSE 20 300 203 0,0090 284 CC BRIONNAIS SUD BOURGOGNE 20 200 202 0,0090 285 CC PAYS ROUFFACH VIGNOBLES ET CHATEAUX 20 200 202 0,0090 286 CC ROUMOIS SEINE 19 800 198 0,0088 287 COMMUNE DE LEON 19 700 197 0,0088 288 COMMUNE DE CYSOING 19 700 197 0,0088 289 COMMUNE DE MISON 19 600 196 0,0087 290 COMMUNE DE PINSAGUEL 19 600 196 0,0087 291 COMMUNE DE CHANTELOUP LES VIGNES 19 400 194 0,0086 292 COMMUNE DE PIAILLY 19 100	278	COMMUNE DE CHANTEPIE	22 000	220	0,0098%
286 COMMUNE DE BOUSSY ST ANTOINE 21 500 215 0,0096 281 COM COM COEUR DE CHARTREUSE 21 100 211 0,0094 282 COMMUNE D'ATHEE SUR CHER 20 300 203 0,0090 283 CC ARDENNE RIVES MEUSE 20 300 203 0,0090 284 CC BRIONNAIS SUD BOURGOGNE 20 200 202 0,0090 285 CC PAYS ROUFFACH VIGNOBLES ET CHATEAUX 20 200 202 0,0090 286 CC ROUMOIS SEINE 19 800 198 0,0088 287 COMMUNE DE LEON 19 700 197 0,0088 288 COMMUNE DE CYSOING 19 700 197 0,0088 289 COMMUNE DE MISON 19 600 196 0,0087 290 COMMUNE DE PINSAGUEL 19 600 196 0,0087 291 COMMUNE DE CHANTELOUP LES VIGNES 19 400 194 0,0086 292 COMMUNE DE NIEUL SUR MER 19 100 191 0,0085 293 COMMUNE DE PLAILLY 19 100 191 0,0085 294 CC CEZE CEVENNES 19 000 190 0,0085 295 CC VALLEE DU	279	COMMUNE DE GUETHARY	22 000	220	0,0098%
281 COM COM COEUR DE CHARTREUSE 21 100 211 0,0094 282 COMMUNE D'ATHEE SUR CHER 20 300 203 0,0090 283 CC ARDENNE RIVES MEUSE 20 300 203 0,0090 284 CC BRIONNAIS SUD BOURGOGNE 20 200 202 0,0090 285 CC PAYS ROUFFACH VIGNOBLES ET CHATEAUX 20 200 202 0,0090 286 CC ROUMOIS SEINE 19 800 198 0,0088 287 COMMUNE DE LEON 19 700 197 0,0088 288 COMMUNE DE CYSOING 19 700 197 0,0088 289 COMMUNE DE MISON 19 600 196 0,0087 290 COMMUNE DE PINSAGUEL 19 600 196 0,0087 291 COMMUNE DE CHANTELOUP LES VIGNES 19 400 194 0,0086 292 COMMUNE DE NIEUL SUR MER 19 100 191 0,0085 293 COMMUNE DE CHANTELOUP LES VIGNES 19 000 190 0,0085 294 CC CEZE CEVENNES 19 000 190 0,0085 295 CC VALLEE DU GARON 19 000 190 0,0085 296 CC PAYS	280			215	0,0096%
283 CC ARDENNE RIVES MEUSE 20 300 203 0,0090	281	COM COM COEUR DE CHARTREUSE	21 100		0,0094%
284 CC BRIONNAIS SUD BOURGOGNE 20 200 202 0,0090 285 CC PAYS ROUFFACH VIGNOBLES ET CHATEAUX 20 200 202 0,0090 286 CC ROUMOIS SEINE 19 800 198 0,0088 287 COMMUNE DE LEON 19 700 197 0,0088 288 COMMUNE DE CYSOING 19 700 197 0,0087 290 COMMUNE DE MISON 19 600 196 0,0087 291 COMMUNE DE PINSAGUEL 19 600 196 0,0087 292 COMMUNE DE CHANTELOUP LES VIGNES 19 400 194 0,0086 293 COMMUNE DE NIEUL SUR MER 19 100 191 0,0085 294 CC CEZE CEVENNES 19 000 190 0,0085 295 CC VALLEE DU GARON 19 000 190 0,0085 296 CC PAYS HUISNE SARTHOISE 19 000 190 0,0085 297 SI COMMUNES ALIM CANAUX SIAGNE E 18 600 186 0,0083 298 COMMUNE DE POLLESTRES 18 200 182 0,0081 299 CC PAYS BEAUME-DROBIE 17 500 175 0,0078	282	COMMUNE D'ATHEE SUR CHER	20 300	203	0,0090%
284 CC BRIONNAIS SUD BOURGOGNE 20 200 202 0,0090 285 CC PAYS ROUFFACH VIGNOBLES ET CHATEAUX 20 200 202 0,0090 286 CC ROUMOIS SEINE 19 800 198 0,0088 287 COMMUNE DE LEON 19 700 197 0,0088 288 COMMUNE DE CYSOING 19 700 197 0,0087 299 COMMUNE DE MISON 19 600 196 0,0087 290 COMMUNE DE PINSAGUEL 19 600 196 0,0087 291 COMMUNE DE CHANTELOUP LES VIGNES 19 400 194 0,0086 292 COMMUNE DE NIEUL SUR MER 19 100 191 0,0085 293 COMMUNE DE PLAILLY 19 100 191 0,0085 294 CC CEZE CEVENNES 19 000 190 0,0085 295 CC VALLEE DU GARON 19 000 190 0,0085 296 CC PAYS HUISNE SARTHOISE 19 000 190 0,0085 297 SI COMMUNE DE POLLESTRES 18 600 186<	283		20 300	203	0,0090%
286 CC ROUMOIS SEINE 19 800 198 0,0088 287 COMMUNE DE LEON 19 700 197 0,0088 288 COMMUNE DE CYSOING 19 700 197 0,0087 289 COMMUNE DE MISON 19 600 196 0,0087 290 COMMUNE DE PINSAGUEL 19 600 196 0,0087 291 COMMUNE DE PINSAGUEL 19 400 194 0,0086 292 COMMUNE DE NIEUL SUR MER 19 100 191 0,0085 293 COMMUNE DE NIEUL SUR MER 19 100 191 0,0085 293 COMMUNE DE PLAILLY 19 100 191 0,0085 294 CC CEZE CEVENNES 19 000 190 0,0085 295 CC VALLEE DU GARON 19 000 190 0,0085 296 CC PAYS HUISNE SARTHOISE 19 000 190 0,0085 297 SI COMMUNES ALIM CANAUX SIAGNE E 18 600 186 0,0083 298 COMMUNE DE POLLESTRES 18 200 182 0,0078	284	CC BRIONNAIS SUD BOURGOGNE		202	0,0090%
287 COMMUNE DE LEON 19 700 197 0,0088 288 COMMUNE DE CYSOING 19 700 197 0,0088 289 COMMUNE DE MISON 19 600 196 0,0087 290 COMMUNE DE PINSAGUEL 19 600 196 0,0087 291 COMMUNE DE CHANTELOUP LES VIGNES 19 400 194 0,0086 292 COMMUNE DE NIEUL SUR MER 19 100 191 0,0085 293 COMMUNE DE PLAILLY 19 100 191 0,0085 294 CC CEZE CEVENNES 19 000 190 0,0085 295 CC VALLEE DU GARON 19 000 190 0,0085 296 CC PAYS HUISNE SARTHOISE 19 000 190 0,0085 297 SI COMMUNES ALIM CANAUX SIAGNE E 18 600 186 0,0083 298 COMMUNE DE POLLESTRES 18 200 182 0,0081 299 CC PAYS BEAUME-DROBIE 17 500 175 0,0078 300 COM COM CAGIRE GARONNE SALAT 17 400 174 0,0078 300 COM COM COM CAGIRE GARONNE SALAT 17 400 174 0,0078 300 COM COM COM CAGIRE GARONNE SALAT 17 400 174 0,0078 300 COM COM CAGIRE GARONNE SALAT 17 400 174 0,0078 300 COM COM CAGIRE GARONNE SALAT 17 400 174 0,0078 300 COM COM CAGIRE GARONNE SALAT 17 400 174 0,0078 300 COM COM CAGIRE GARONNE SALAT 17 400 174 0,0078 300 COM COM CAGIRE GARONNE SALAT 17 400 174 0,0078 300 COM COM CAGIRE GARONNE SALAT 17 400 174 0,0078 300 COM COM CAGIRE GARONNE SALAT 17 400 174 0,0078 300 COM COM CAGIRE GARONNE SALAT 17 400 174 0,0078 300 COM CAGIRE GARONNE SALAT 17 400 174 0,0078 300 COM CAGIRE GARONNE SALAT 17 400 174 0,0078 300 COM CAGIRE GARONNE SALAT 17 400 174 0,0078 300 COM CAGIRE GARONNE SALAT 17 400 174 0,0078 300 COM CAGIRE GARONNE SALAT 17 400 174 0,0078 300 COM CAGIRE GARONNE SALAT 17 400 174 0,0078 300 COM CAGIRE GARONNE SALAT 17 400 174 0,0078 300 COM CAGIRE GARONNE SALAT 17 400 174 0,0078 300 COM CAGIRE GARONNE SALAT 17 400 174 0,0078 300 COM CAGIRE GARONNE SALAT 17 400 174 0,0078 300 COM CAGIRE GARONN	285	CC PAYS ROUFFACH VIGNOBLES ET CHATEAUX	20 200	202	0,0090%
287 COMMUNE DE LEON 19 700 197 0,0088 288 COMMUNE DE CYSOING 19 700 197 0,0088 289 COMMUNE DE MISON 19 600 196 0,0087 290 COMMUNE DE PINSAGUEL 19 600 196 0,0087 291 COMMUNE DE CHANTELOUP LES VIGNES 19 400 194 0,0086 292 COMMUNE DE NIEUL SUR MER 19 100 191 0,0085 293 COMMUNE DE PLAILLY 19 100 191 0,0085 294 CC CEZE CEVENNES 19 000 190 0,0085 295 CC VALLEE DU GARON 19 000 190 0,0085 296 CC PAYS HUISNE SARTHOISE 19 000 190 0,0085 297 SI COMMUNES ALIM CANAUX SIAGNE E 18 600 186 0,0081 298 COMMUNE DE POLLESTRES 18 200 182 0,0081 299 CC PAYS BEAUME-DROBIE 17 500 175 0,0078 300 COM COM CAGIRE GARONNE SALAT 17 400 174 <td>286</td> <td>CC ROUMOIS SEINE</td> <td></td> <td>198</td> <td>0,0088%</td>	286	CC ROUMOIS SEINE		198	0,0088%
288 COMMUNE DE CYSOING 19 700 197 0,0088 289 COMMUNE DE MISON 19 600 196 0,0087 290 COMMUNE DE PINSAGUEL 19 600 196 0,0087 291 COMMUNE DE CHANTELOUP LES VIGNES 19 400 194 0,0086 292 COMMUNE DE NIEUL SUR MER 19 100 191 0,0085 293 COMMUNE DE PLAILLY 19 100 191 0,0085 294 CC CEZE CEVENNES 19 000 190 0,0085 295 CC VALLEE DU GARON 19 000 190 0,0085 296 CC PAYS HUISNE SARTHOISE 19 000 190 0,0085 297 SI COMMUNES ALIM CANAUX SIAGNE E 18 600 186 0,0083 298 COMMUNE DE POLLESTRES 18 200 182 0,0081 299 CC PAYS BEAUME-DROBIE 17 500 175 0,0078 300 COM COM CAGIRE GARONNE SALAT 17 400 174 0,0078	287				0,0088%
289 COMMUNE DE MISON 19 600 196 0,0087 290 COMMUNE DE PINSAGUEL 19 600 196 0,0087 291 COMMUNE DE CHANTELOUP LES VIGNES 19 400 194 0,0086 292 COMMUNE DE NIEUL SUR MER 19 100 191 0,0085 293 COMMUNE DE PLAILLY 19 100 191 0,0085 294 CC CEZE CEVENNES 19 000 190 0,0085 295 CC VALLEE DU GARON 19 000 190 0,0085 296 CC PAYS HUISNE SARTHOISE 19 000 190 0,0085 297 SI COMMUNES ALIM CANAUX SIAGNE E 18 600 186 0,0083 298 COMMUNE DE POLLESTRES 18 200 182 0,0081 299 CC PAYS BEAUME-DROBIE 17 500 175 0,0078 300 COM COM CAGIRE GARONNE SALAT 17 400 174 0,0078	288			197	0,0088%
290 COMMUNE DE PINSAGUEL 19 600 196 0,0087 291 COMMUNE DE CHANTELOUP LES VIGNES 19 400 194 0,0086 292 COMMUNE DE NIEUL SUR MER 19 100 191 0,0085 293 COMMUNE DE PLAILLY 19 100 191 0,0085 294 CC CEZE CEVENNES 19 000 190 0,0085 295 CC VALLEE DU GARON 19 000 190 0,0085 296 CC PAYS HUISNE SARTHOISE 19 000 190 0,0085 297 SI COMMUNES ALIM CANAUX SIAGNE E 18 600 186 0,0083 298 COMMUNE DE POLLESTRES 18 200 182 0,0081 299 CC PAYS BEAUME-DROBIE 17 500 175 0,0078 300 COM COM CAGIRE GARONNE SALAT 17 400 174 0,0078	289			196	0,0087%
291 COMMUNE DE CHANTELOUP LES VIGNES 19 400 194 0,0086 292 COMMUNE DE NIEUL SUR MER 19 100 191 0,0085 293 COMMUNE DE PLAILLY 19 100 191 0,0085 294 CC CEZE CEVENNES 19 000 190 0,0085 295 CC VALLEE DU GARON 19 000 190 0,0085 296 CC PAYS HUISNE SARTHOISE 19 000 190 0,0085 297 SI COMMUNES ALIM CANAUX SIAGNE E 18 600 186 0,0083 298 COMMUNE DE POLLESTRES 18 200 182 0,0081 299 CC PAYS BEAUME-DROBIE 17 500 175 0,0078 300 COM COM CAGIRE GARONNE SALAT 17 400 174 0,0078	290	COMMUNE DE PINSAGUEL	19 600		0,0087%
292 COMMUNE DE NIEUL SUR MER 19 100 191 0,0085 293 COMMUNE DE PLAILLY 19 100 191 0,0085 294 CC CEZE CEVENNES 19 000 190 0,0085 295 CC VALLEE DU GARON 19 000 190 0,0085 296 CC PAYS HUISNE SARTHOISE 19 000 190 0,0085 297 SI COMMUNES ALIM CANAUX SIAGNE E 18 600 186 0,0083 298 COMMUNE DE POLLESTRES 18 200 182 0,0081 299 CC PAYS BEAUME-DROBIE 17 500 175 0,0078 300 COM COM CAGIRE GARONNE SALAT 17 400 174 0,0078	291	COMMUNE DE CHANTELOUP LES VIGNES		194	0,0086%
293 COMMUNE DE PLAILLY 19 100 191 0,0085 294 CC CEZE CEVENNES 19 000 190 0,0085 295 CC VALLEE DU GARON 19 000 190 0,0085 296 CC PAYS HUISNE SARTHOISE 19 000 190 0,0085 297 SI COMMUNES ALIM CANAUX SIAGNE E 18 600 186 0,0083 298 COMMUNE DE POLLESTRES 18 200 182 0,0081 299 CC PAYS BEAUME-DROBIE 17 500 175 0,0078 300 COM COM CAGIRE GARONNE SALAT 17 400 174 0,0078	292			191	0,0085%
295 CC VALLEE DU GARON 19 000 190 0,0085 296 CC PAYS HUISNE SARTHOISE 19 000 190 0,0085 297 SI COMMUNES ALIM CANAUX SIAGNE E 18 600 186 0,0083 298 COMMUNE DE POLLESTRES 18 200 182 0,0081 299 CC PAYS BEAUME-DROBIE 17 500 175 0,0078 300 COM COM CAGIRE GARONNE SALAT 17 400 174 0,0078	293	COMMUNE DE PLAILLY	19 100	191	0,0085%
296 CC PAYS HUISNE SARTHOISE 19 000 190 0,0085 297 SI COMMUNES ALIM CANAUX SIAGNE E 18 600 186 0,0083 298 COMMUNE DE POLLESTRES 18 200 182 0,0081 299 CC PAYS BEAUME-DROBIE 17 500 175 0,0078 300 COM COM CAGIRE GARONNE SALAT 17 400 174 0,0078	294	CC CEZE CEVENNES	19 000	190	0,0085%
297 SI COMMUNES ALIM CANAUX SIAGNE E 18 600 186 0,0083 298 COMMUNE DE POLLESTRES 18 200 182 0,0081 299 CC PAYS BEAUME-DROBIE 17 500 175 0,0078 300 COM COM CAGIRE GARONNE SALAT 17 400 174 0,0078	295	CC VALLEE DU GARON	19 000		0,0085%
298 COMMUNE DE POLLESTRES 18 200 182 0,0081 299 CC PAYS BEAUME-DROBIE 17 500 175 0,0078 300 COM COM CAGIRE GARONNE SALAT 17 400 174 0,0078	296	CC PAYS HUISNE SARTHOISE	19 000	190	0,0085%
298 COMMUNE DE POLLESTRES 18 200 182 0,0081 299 CC PAYS BEAUME-DROBIE 17 500 175 0,0078 300 COM COM CAGIRE GARONNE SALAT 17 400 174 0,0078	297	SI COMMUNES ALIM CANAUX SIAGNE E		186	0,0083%
299 CC PAYS BEAUME-DROBIE 17 500 175 0,0078 300 COM COM CAGIRE GARONNE SALAT 17 400 174 0,0078	298	COMMUNE DE POLLESTRES		182	0,0081%
CON CON CAGINE GARONNE SALAT 17 400 174 0,0076	299			175	0,0078%
	300	COM COM CAGIRE GARONNE SALAT	17 400	174	0,0078%
301 COMMUNE DE BEAUCOUZE 17 400 174 0,0078	301			174	0,0078%
203	302		17 400	174	0,0078%
202	303				0,0076%

305 C	COMMUNE DE PEYPIN COMMUNE D'ANSE BERTRAND	17 100	171	
306 C	COMMUNE D'ANSE BERTRAND		1/1	0,0076%
207		16 800	168	0,0075%
207	COMMUNE DE ROCHECORBON	16 600	166	0,0074%
	COMMUNE DE POUILLON	16 400	164	0,0073%
308 C	OMMUNE DE ST MARTIN DE SEIGNANX	16 000	160	0,0071%
309 C	COMMUNE DE DISSAY	16 000	160	0,0071%
310 _C	OMMUNE DE WEITBRUCH	15 600	156	0,0070%
311 _C	COMMUNE DE WAVRIN	15 500	155	0,0069%
312 C	COMMUNE DE LESNEVEN	15 300	153	0,0068%
313 _C	COMMUNE DE JARRIE	15 100	151	0,0067%
21/	CC PAYS HAUT VAL ALZETTE	14 900	149	0,0066%
315 _C	CC ADOUR MADIRAN	14 700	147	0,0066%
210	COMMUNE DE RUPT SUR MOSELLE	14 600	146	0,0065%
317 _C	CC RHONE GORGES L'ARDECHE	14 600	146	0,0065%
318 _C	COMMUNE D'AIGUILLES	14 500	145	0,0065%
319 _C	COMMUNE DE PINS JUSTARET	14 400	144	0,0064%
320 _C	COMMUNE DE MERVILLE	14 100	141	0,0063%
321 _C	COMMUNE DE MARCHEPRIME	14 100	141	0,0063%
322 _C	COMMUNE DE RANG DU FLIERS	14 100	141	0,0063%
323 _C	COMMUNE DE ROQUETTES	13 800	138	0,0062%
224	COMMUNE DE CORNY SUR MOSELLE	13 800	138	0,0062%
325 _C	CC DE VEZOUZE EN PIEMONT	13 500	135	0,0060%
326 C	COMMUNE LE PUY STE REPARADE	13 500	135	0,0060%
227	COMMUNE DE BOEN-SUR-LIGNON	13 500	135	0,0060%
328 _C	COMMUNE DE VAL-DE-VIRIEU	13 200	132	0,0059%
220	COMMUNE DE LA FAUTE-SUR-MER	12 900	129	0,0058%
220	COMMUNE DE ST VICTOR-DE-MALCAP	12 800	128	0,0057%
224	COMMUNE DE LE PALLET	12 800	128	0,0057%
222	COMMUNE DE DIEULOUARD	12 400	124	0,0055%
222	COMMUNE DE MEZIERES SUR SEINE	12 300	123	0,0055%
224	COMMUNE DE MERINDOL	12 300	123	0,0055%
335 _C	COMMUNE DE COSSE-LE-VIVIEN	12 200	122	0,0054%
336 _C	COMMUNE DE GAGNAC SUR GARONNE	12 100	121	0,0054%
337 C	COMMUNE DE LA MONNERIE LE MONTEL	12 100	121	0,0054%
338 C	COMMUNE DE VERNOUX EN VIVARAIS	12 000	120	0,0053%
220	COMMUNE DE QUINCY SOUS SENART	12 000	120	0,0053%
340 _C	COMMUNE DE COMPS	11 600	116	0,0052%
2/11	COMMUNE DE GENECH	11 300	113	0,0050%
242	COMMUNE DE PEYRIGNAC	11 000	110	0,0049%
2/12	COMMUNE DE GONFARON	11 000	110	0,0049%
244	COMM COM DES BALLONS DES HAUTES	10 600	106	0,0047%
245	COMMUNE DU LION D ANGERS	10 600	106	0,0047%
240	COMMUNE DE PONTAUMUR	10 500	105	0,0047%
247	COMMUNE DE TARGON	10 400	104	0,0046%

	Collectivités	Montant souscrit (euros)	Nombre d'actions	%détention
348	COMMUNE DE ST ANDRE DE BOEGE	10 400	104	0,0046%
349		10 000	100	0,0045%
350	COMMUNE DE ST JUST-D'ARDECHE	10 000	100	0,0045%
351		10 000	100	0,0045%
352		10 000	100	0,0045%
353	COMMUNE DE ARFEUILLES	9 900	99	0,0044%
354	COMMUNE DE MUNDOLSHEIM	9 800	98	0,0044%
355	COMMUNE DE PLOUVORN	9 700	97	0,0043%
356	COMMUNE DE GIRONDE SUR DROPT	9 600	96	0,0043%
357	COMMUNE DE GUEUX	9 400	94	0,0042%
358	COMMUNE D'USSON EN FOREZ	9 200	92	0,0041%
359	COMMUNE DE JOUY AUX ARCHES	9 200	92	0,0041%
360	COMMUNE DE POLLIAT	9 000	90	0,0040%
361	COMMUNE D'AUBRIVES	9 000	90	0,0040%
362	COMMUNE DE GRAGNAGUE	8 900	89	0,0040%
363	COMMUNE DE PANNES	8 900	89	0,0040%
364	COMMUNE DE GRANDVILLIERS	8 900	89	0,0040%
365	CC DE LA PLAINE DU NORD LOIRET	8 900	89	0,0040%
366	COMMUNE DE PORTE DE SAVOIE	8 700	87	0,0039%
367	CC GEMOZAC ET SAINTONGE VITICOLE	8 600	86	0,0038%
368	CC DU REOLAIS EN SUD GIRONDE	8 500	85	0,0038%
369	COMMUNE DE BUELLAS	8 500	85	0,0038%
370	COMMUNE D'AIGUES-VIVES	8 400	84	0,0037%
371	COMMUNE DE LANDAS	8 400	84	0,0037%
372	COMMUNE DE STE EUPHEMIE	8 100	81	0,0036%
373	COMMUNE DE ST CREPIN	8 100	81	0,0036%
374	COMMUNE DE CASTILLON LA BATAILLE	8 100	81	0,0036%
375	COMMUNE DE SAULZOIR	8 000	80	0,0036%
376	COMMUNE DE MILLERY	8 000	80	0,0036%
377	COMMUNE DE LOUBEYRAT	7 900	79	0,0035%
378	COMMUNE DE VAL DU LAYON	7 800	78	0,0035%
379	COMMUNE D'ATTICHES	7 800	78	0,0035%
380	COMMUNE DE ST SYMPHORIEN	7 800	78	0,0035%
381	COMMUNE DE VALGORGE	7 600	76	0,0034%
382	CC DU GUILLESTROIS ET DU QUEYRAS	7 500	75	0,0033%
383	COMMUNE DE CHATEAU L'EVEQUE	7 400	74	0,0033%
384	COMMUNE DE LARRA	7 200	72	0,0032%
385	COMMUNE DE ST PIERRE D'AURILLAC	7 200	72	0,0032%
386	COMMUNE DE SCY CHAZELLES	7 200	72	0,0032%
387	COMMUNE DE ST BERON	7 200	72	0,0032%
388	COMMUNE DE MEOUNES LES MONTRIEUX	7 200	72	0,0032%
389	COMMUNE DE VITRAC	7 100	71	0,0032%
390	COMMUNE DE DAUX	7 100	71	0,0032%
391	COMMUNE DE ST PIERRE D'ENTREMONTSAVOIE	7 000	70	0,0031%

	Collectivités	Montant souscrit (euros)	Nombre d'actions	%détention
392	COMMUNE DE LAVERNOSE LACASSE	6 900	69	0,0031%
393	COMMUNE DE VISSEICHE	6 900	69	0,0031%
394	COMMUNE DU LORRAIN	6 900	69	0,0031%
395	COMMUNE DE VAL-DE-LIVENNE	6 800	68	0,0030%
396	COMMUNE DE PEUJARD	6 800	68	0,0030%
397	COMMUNE DU PONT DE BEAUVOISIN	6 800	68	0,0030%
398	COMMUNE DE FRANCUEIL	6 600	66	0,0029%
399	COMMUNE DE THEZA	6 400	64	0,0029%
400	COMMUNE DE ST SAUVEUR EN RUE	6 300	63	0,0028%
401	COMMUNE DE FIAC	6 300	63	0,0028%
402	GLCT EXPLOITATION TELEPHERIQUE S	6 200	62	0,0028%
403	COMMUNE DE DOMAZAN	6 200	62	0,0028%
404	COMMUNE DE SAILLY LEZ LANNOY	6 100	61	0,0027%
405	COMMUNE DE ST AUGUSTIN-DES-BOIS	6 000	60	0,0027%
406	COMMUNE DE LA FERTE ALAIS	6 000	60	0,0027%
407	SM DES EAUX DU PLATEAU DE SIGNAR	6 000	60	0,0027%
408	COMMUNE DE PUJO	5 900	59	0,0026%
409	COMMUNE DE MONS EN PEVELE	5 700	57	0,0025%
410	COMMUNE DE FOURNES	5 600	56	0,0025%
411	COMMUNE DE DURAVEL	5 600	56	0,0025%
412	COMMUNE DE CHAMBONAS	5 500	55	0,0025%
413	COMMUNE DE ROUSSY LE VILLAGE	5 500	55	0,0025%
414	CC LEVROUX BOISCHAUT CHAMPAGNE	5 500	55	0,0025%
415	COMMUNE DE ST PIERRE DES FLEURS	5 400	54	0,0024%
416	COMMUNE DE LA FEUILLIE	5 400	54	0,0024%
417	COMMUNE DE ST MAURICE SUR MOSELLE	5 400	54	0,0024%
418	COMMUNE DE BOUENI	5 300	53	0,0024%
419	COMMUNE DE ROCHEFORT-SUR-LOIRE	5 300	53	0,0024%
420	COMMUNE D'AIGUES VIVES	5 200	52	0,0023%
421	COMMUNE DE BEAULIEU-SUR-OUDON	5 100	51	0,0023%
422	COMMUNE DE RICHARDMENIL	5 100	51	0,0023%
423	ST ETIENNE DE BAIGORRY	5 100	51	0,0023%
424	COMMUNE BERNAY VILBERT	5 100	51	0,0023%
425	COMMUNE DE PLOMELIN	5 000	50	0,0022%
426	COMMUNE DE CENAC	5 000	50	0,0022%
427	COMMUNE DE FLOURENS	4 900	49	0,0022%
428	COMMUNE D'ILLE-SUR-TET	4 900	49	0,0022%
429	COMMUNE DE MOTZ	4 900	49	0,0022%
430	COMMUNE DE SAINT AUGUSTIN	4 800	48	0,0021%
431	COMMUNE DE CASSENEUIL	4 700	47	0,0021%
432	COMMUNE DE BRULEY	4 700	47	0,0021%
433	SI ADDUC EAU COMBL DOMANCY DEMI	4 700	47	0,0021%
434	COMMUNE DE MARTRES TOLOSANE	4 600	46	0,0021%
435	COMMUNE DE POMEROLS	4 600	46	0,0021%

	Collectivités	Montant souscrit (euros)	Nombre d'actions	%détention
436	COMMUNE DE MONTFORT EN CHALOSSE	4 600	46	0,0021%
437	COMMUNE DE THUN L EVEQUE	4 600	46	0,0021%
438	COMMUNE DE BANON	4 500	45	0,0020%
439	COMMUNE DE MOULIS EN MEDOC	4 400	44	0,0020%
440	COMMUNE DE LANGOUET	4 400	44	0,0020%
441	COMMUNE DE NOYELLES SUR ESCAUT	4 400	44	0,0020%
442	COMMUNE DE ESPINASSE VOZELLE	4 300	43	0,0019%
443	COMMUNE DE CHIROLS	4 300	43	0,0019%
444	COMMUNE DE BEYNAC ET CAZENAC	4 300	43	0,0019%
445	COMMUNE DE ST HILAIRE	4 300	43	0,0019%
446	COMMUNE LES VOIVRES	4 300	43	0,0019%
447	COMMUNE DE LIEURON	4 200	42	0,0019%
448	COMMUNE DE SPOY	4 100	41	0,0018%
449	COMMUNE DE ST LOUIS DE MONTFERRAND	4 100	41	0,0018%
450	CA EPINAL	4 000	40	0,0018%
451	COMMUNE DE FLEURIGNE	4 000	40	0,0018%
452	COMMUNE DE ST MARTIN DE LA BRASQUE	4 000	40	0,0018%
453	COMMUNE LE MENIL	4 000	40	0,0018%
454	SM EAUX TARN ET GIROU	3 900	39	0,0017%
455	COMMUNE DE ST ROMAIN LA VIRVEE	3 900	39	0,0017%
456	COMMUNE DE LE FERRE	3 900	39	0,0017%
457	COMMUNE DE L ABSIE	3 900	39	0,0017%
458	COMMUNE D'ARDIN	3 900	39	0,0017%
459	COMMUNE DE BEAUMONT	3 800	38	0,0017%
460	COMMUNE DE CLIOUSCLAT	3 800	38	0,0017%
461	COMMUNE DE ST PIERRE DU BOSGUERARD	3 800	38	0,0017%
462	COMMUNE DE FARGUES	3 800	38	0,0017%
463	COMMUNE DE ST ARMEL	3 800	38	0,0017%
464	COMMUNE DE FERRETTE	3 800	38	0,0017%
465	COMMUNE D'EMPEAUX	3 700	37	0,0016%
466	COMMUNE DE MAREAU AUX PRES	3 700	37	0,0016%
467	COMMUNE D'ESTEZARGUES	3 600	36	0,0016%
468	COMMUNE DE LES ORMES	3 600	36	0,0016%
469	COMMUNE DE BERNAY ST MARTIN	3 500	35	0,0016%
470	COMMUNE DE CHABRILLAN	3 500	35	0,0016%
471	COMMUNE D'OSSES	3 400	34	0,0015%
472	SI A LA CARTE DU CANTON DE PELLE	3 400	34	0,0015%
473	SY ENERGIE ALPES DE HTE PROVENCE	3 400	34	0,0015%
474	COMMUNE D'EYGLIERS	3 300	33	0,0015%
475	COMMUNE DE ST MELANY	3 300	33	0,0015%
476	COMMUNE DE HARGNIES	3 300	33	0,0015%
477	COMMUNE DE MONS	3 300	33	0,0015%
478	COMMUNE DE CAZALS	3 300	33	0,0015%
479	COMMUNE DE VILLE EN VERMOIS	3 300	33	0,0015%

	Collectivités	Montant souscrit (euros)	Nombre d'actions	%détention
480	SIDEC CAMBRESIS	3 200	32	0,0014%
481	COMMUNE D'ANDON	3 200	32	0,0014%
482	COMMUNE DE MUZY	3 200	32	0,0014%
483	COMMUNE DE CREON D'ARMAGNAC	3 200	32	0,0014%
484	COMMUNE DE CASTELFRANC	3 200	32	0,0014%
485	COMMUNE DE BAYON	3 100	31	0,0014%
486	COMMUNE DE CROISMARE	3 100	31	0,0014%
487	COMMUNE DE COURCHELETTES	3 100	31	0,0014%
488	SYND INTERCOMM EAUX DE L EURON M	3 100	31	0,0014%
489	COMMUNE DE THIL	3 000	30	0,0013%
490	COMMUNE DE MONACIA D'AULLENE	3 000	30	0,0013%
491	COMMUNE DE STE NATHALENE	2 900	29	0,0013%
492	COMMUNE DE ST BAUZILLE-DE-MONTMEL	2 800	28	0,0012%
493	COMMUNE DE CHADRON	2 800	28	0,0012%
494	COMMUNE DE ST ANDRE-SUR-VIEUX-JONC	2 700	27	0,0012%
495	COMMUNE D'AILHON	2 700	27	0,0012%
496	COMMUNE DE POUZILHAC	2 700	27	0,0012%
497	COMMUNE DE ST ANDRE-D OLERARGUES	2 600	26	0,0012%
498	COMMUNE D'EPIEDS	2 600	26	0,0012%
499	COMMUNE DE VENEJAN	2 500	25	0,0011%
500	COMMUNE DE FOUGERE	2 500	25	0,0011%
501	COMMUNE DE GRAND CORENT	2 400	24	0,0011%
502	COMMUNE D'ENTREPIERRES	2 400	24	0,0011%
503	COMMUNE DE PLOGONNEC	2 400	24	0,0011%
504	COMMUNE DE GAGNIERES	2 400	24	0,0011%
505	COMMUNE DE BRETX	2 400	24	0,0011%
506	COMMUNE DE ST PIERRE D'ENTREMONTISERE	2 400	24	0,0011%
507	COMMUNE DE BAGNEUX	2 300	23	0,0010%
508	COMMUNE DE CRION	2 300	23	0,0010%
509	COMMUNE DE PAGNEY DERRIERE BARINE	2 300	23	0,0010%
510	COMMUNE DE CHATEAUNEUF VAL DE BARGIS	2 300	23	0,0010%
511	COMMUNE DE MALBOSC	2 200	22	0,0010%
512	COMMUNE DE LAUNAC	2 200	22	0,0010%
513	COMMUNE DE ST MAUGAN	2 200	22	0,0010%
514	COMMUNE DE LONGCHAUMOIS	2 200	22	0,0010%
515	COMMUNE D'EUVEZIN	2 200	22	0,0010%
516	COMMUNE DE BUSCHWILLER	2 200	22	0,0010%
517	COMMUNE DE HEIDWILLER	2 200	22	0,0010%
518	COMMUNE DE ST MARTIN D'AUXY	2 200	22	0,0010%
519	COMMUNE DE FERDRUPT	2 200	22	0,0010%
520	COMMUNE DE VAL SURAN	2 100	21	0,0009%
521	COMMUNE DE LE VERGER	2 100	21	0,0009%
522	COMMUNE DE THODURE	2 100	21	0,0009%
523	COMMUNE DE CONCHES EN OUCHE	2 000	20	0,0009%

	Collectivités	Montant souscrit (euros)	Nombre d'actions	%détention
524	COMMUNE DE ROQUESERIERE	2 000	20	0,0009%
525	COMMUNE DE LE BOULAY	2 000	20	0,0009%
526	COMMUNE DE WAVILLE	2 000	20	0,0009%
527	COMMUNE DE MONTRECOURT	2 000	20	0,0009%
528	COMMUNE D'HAUTECOURT ROMANECHE	1 900	19	0,0008%
529	COMMUNE DE LAMARQUE	1 900	19	0,0008%
530	COMMUNE DE CERE	1 900	19	0,0008%
531	COMMUNE DE GAVAUDUN	1 900	19	0,0008%
532	COMMUNE DE YOUX	1 900	19	0,0008%
533	COMMUNE DE JOURNANS	1 800	18	0,0008%
534	COMMUNE DE MELVE	1 800	18	0,0008%
535	COMMUNE D'AUZIELLE	1 800	18	0,0008%
536	COMMUNE DE MORIZES	1 800	18	0,0008%
537	COMMUNE DE TEILHEDE	1 700	17	0,0008%
538	COMMUNE DE VILLARIES	1 600	16	0,0007%
539	COMMUNE DE BLASIMON	1 600	16	0,0007%
540	COMMUNE DE COMMENSACQ	1 600	16	0,0007%
541	COMMUNE DE CHAVANNES SUR L ETANG	1 600	16	0,0007%
542	COMMUNE DE POUZY MESANGY	1 500	15	0,0007%
543	COMMUNE DE ST ETIENNE DE SERRE	1 500	15	0,0007%
544	COMMUNE DE FONTENAY LE PESNEL	1 500	15	0,0007%
545	COMMUNE DE MARQUEFAVE	1 500	15	0,0007%
546	COMMUNE DE SOMMERVILLER	1 500	15	0,0007%
547	COMMUNE DE ST CLEMENT SUR DURANCE	1 400	14	0,0006%
548	COMMUNE DE RIGNEY	1 400	14	0,0006%
549	COMMUNE DE ST MAURIN	1 400	14	0,0006%
550	COMMUNE DE MARON	1 400	14	0,0006%
551	COMMUNE DE SAIZERAIS	1 400	14	0,0006%
552	COMMUNE DE PUY ST GULMIER	1 400	14	0,0006%
553	PETR DU SEGREEN	1 300	13	0,0006%
554	COMMUNE DE FOISCHES	1 300	13	0,0006%
555	COMMUNE DE BEAUFORT-SUR-GERVANNE	1 300	13	0,0006%
	COMMUNE DE VALLIGUIERES	1 300	13	0,0006%
557	COMMUNE DE BAUZEMONT	1 300	13	0,0006%
558	COMMUNE DE MANDRES AUX QUATRE TOURS	1 300	13	0,0006%
559	COMMUNE DE MARBACHE	1 300	13	0,0006%
560	COMMUNE DE WIHR AU VAL	1 300	13	0,0006%
561	COMMUNE DE CONFLANDEY	1 300	13	0,0006%
562	COMMUNE DE COLLONGES ET PREMIERES	1 200	12	0,0005%
	COMMUNE DE ST MARTIAL D'ALBAREDE	1 200	12	0,0005%
	COMMUNE DE GARGILESSE DAMPIERRE	1 200	12	0,0005%
	COMMUNE DE BOURSIES	1 200	12	0,0005%
	COMMUNE DE PRADES-SUR-VERNAZOBRE	1 100	11	0,0005%
	COMMUNE DE GAREIN	1 100	11	0,0005%

	Collectivités	Montant souscrit (euros)	Nombre d'actions	%détention
568	COMMUNE DE MAIXE	1 100	11	0,0005%
569	COMMUNE DE SAXON SION	1 100	11	0,0005%
570	COMMUNE DE THUIT L'OISON	1 000	10	0,0004%
571	SI SCOLAIRE DU SANON	1 000	10	0,0004%
572	COMMUNE D'ALLONS	1 000	10	0,0004%
573	COMMUNE D'IZIER	1 000	10	0,0004%
574	COMMUNE DE LARROQUE	1 000	10	0,0004%
575	COMMUNE DE MONTBRUN BOCAGE	1 000	10	0,0004%
576	COMMUNE DE MONTJOIRE	1 000	10	0,0004%
577	COMMUNE DE PESCADOIRES	1 000	10	0,0004%
578	COMMUNE DE VIRE SUR LOT	1 000	10	0,0004%
579	COMMUNE DE LA SAUVETAT DU DROPT	1 000	10	0,0004%
580	COMMUNE DE KERFOURN	1 000	10	0,0004%
581	COMMUNE LAAS	1 000	10	0,0004%
582	SIAEPA DE LA REGION DE CAUDROT	1 000	10	0,0004%
583	COMMUNE DE LA CELLE	900	9	0,0004%
584	COMMUNE DE RISOUL	900	9	0,0004%
585	COMMUNE DE REAUVILLE	900	9	0,0004%
586	COMMUNE DE ST GONLAY	900	9	0,0004%
587	COMMUNE DE MOUCHAN	800	8	0,0004%
588	COMMUNE DE LECT	800	8	0,0004%
589	COMMUNE DE MONTIGNY SUR CHIERS	800	8	0,0004%
590	COMMUNE DE CORBEL	800	8	0,0004%
591	COMMUNE DE RUMIGNY	800	8	0,0004%
592	SI EAUX MONTIGNY CHIERS VILLERS	800	8	0,0004%
593	COMMUNE DE ST GENIEZ	700	7	0,0003%
594	COMMUNE DE JAZENNES	700	7	0,0003%
595	COMMUNE DE SUZE	700	7	0,0003%
596	COMMUNE DE FAVIERES	700	7	0,0003%
597	COMMUNE DE ST HILAIRE DE LA NOAILLE	700	7	0,0003%
598	COMMUNE DU MOUTARET	700	7	0,0003%
599	COMMUNE D'ANTHELUPT	700	7	0,0003%
600	COMMUNE DE FLAINVAL	700	7	0,0003%
601	COMMUNE D'HERBEVILLER	700	7	0,0003%
602	COMMUNE DE VIRECOURT	700	7	0,0003%
603	COMMUNE DE PRETZ EN ARGONNE	700	7	0,0003%
604	COMMUNE D'AUBENCHEUL AU BAC	700	7	0,0003%
605	COMMUNE DE CRESSY SUR SOMME	700	7	0,0003%
606	COMMUNE DE VILLARD D'HERY	700	7	0,0003%
607	CC BIEVRE ISERE	600	6	0,0003%
608	COMMUNE DE GLANVILLE	600	6	0,0003%
	COMMUNE DE SAUMEJAN	600	6	0,0003%
610	COMMUNE D'ANCERVILLER	600	6	0,0003%
611	COMMUNE DE JUVRECOURT	600	6	0,0003%

	Collectivités	Montant souscrit (euros)	Nombre d'actions	%détention
612	COMMUNE DE ST MARC LE BLANC	500	5	0,0002%
613	COMMUNE D'AUBENAS LES ALPES	500	5	0,0002%
614	COMMUNE DE PLANZOLLES	500	5	0,0002%
615	COMMUNE DE LA SAUCELLE	500	5	0,0002%
	COMMUNE DE DURBAN	500	5	0,0002%
	COMMUNE DE CHATEL DE JOUX	500	5	0,0002%
<u> </u>	COMMUNE D'ALLAIN	500	5	0,0002%
	COMMUNE DE BERNECOURT	500	5	0,0002%
620	COMMUNE D'HENAMENIL	500	5	0,0002%
621	COMMUNE DE PARROY	500	5	0,0002%
622	COMMUNE DE VITROLLES EN LUBERON	500	5	0,0002%
623	SIVU SALIGNAC ENTREPIERRES	500	5	0,0002%
624	COMMUNE DE TART	400	4	0,0002%
625	COMMUNE DE ST MARCEL EN MARCILLAT	400	4	0,0002%
626	COMMUNE D'AIGLUN	400	4	0,0002%
627	COMMUNE DE FREYCHENET	400	4	0,0002%
628	COMMUNE DE TOURVILLE EN AUGE	400	4	0,0002%
629	COMMUNE DE ST VINCENT	400	4	0,0002%
630	COMMUNE DES ARQUES	400	4	0,0002%
631	COMMUNE DE BONVILLER	400	4	0,0002%
632	COMMUNE DE XURES	400	4	0,0002%
633	COMMUNE DE MANHOUE	400	4	0,0002%
634	COMMUNE DE SERMAIZE	400	4	0,0002%
635	COMMUNE DE FIMENIL	400	4	0,0002%
636	SY INTERCOM SCOLAIRE PAUL FORT	400	4	0,0002%
637	COMMUNE DE GROSBOIS EN MONTAGNE	300	3	0,0001%
638	COMMUNE D'ATHIENVILLE	300	3	0,0001%
	COMMUNE DE BEZANGE LA GRANDE	300	3	0,0001%
	COMMUNE DE SIONVILLER	300	3	0,0001%
	COMMUNE DE MOUACOURT	300	3	0,0001%
	COMMUNE DE HUANNE MONTMARTIN	200	2	0,0001%
	COMMUNE DE BATHELEMONT	200	2	0,0001%
	COMMUNE DE BURES	200	2	0,0001%
	COMMUNE DE VENNEZEY	200	2	0,0001%
	SI REGROUP SCOLAIRE ENSEIGNEMENT	200	2	0,0001%
	SYND DES EAUX SOMMERVILLER VITRI	100	1	0,0000%
	COMMUNE DE DIFLICAZE	100	1	0,0000%
	COMMUNE DE RIEUCAZE	100	1	0,0000%
650	CA VENTOUX COMTAT VENAISSIN	100 224.310.300	2.243.103	0,0000% 100,0000%
	Total général	224.310.300	2.243.103	100,000076

INFORMATIONS GÉNÉRALES

La section « Informations Générales » du Prospectus de Base fait l'objet des modifications décrites ciaprès.

- 1. A la page 380 du Prospectus de Base, le paragraphe 4 est supprimé dans sa globalité et remplacé comme suit :
 - « 4. Le Prospectus de Base et le Premier Supplément au Prospectus de Base ont été approuvés par l'Autorité des marchés financiers (« AMF ») qui leur a attribué respectivement le numéro d'approbation 23-217 le 14 juin 2023 et le numéro d'approbation 23-419 le 5 octobre 2023 en qualité d'autorité compétente au titre du Règlement Prospectus. L'AMF a approuvé le Prospectus de Base et le Premier Supplément au Prospectus de Base après avoir vérifié que les informations y figurant sont complètes, cohérentes et compréhensibles au sens du Règlement Prospectus. Cette approbation ne doit pas être considérée comme un avis favorable sur l'Emetteur et sur la qualité des Titres faisant l'objet du Prospectus de Base. Les investisseurs sont invités à procéder à leur propre évaluation de l'opportunité d'investir dans les valeurs mobilières concernées. »
- 2. A la page 380 du Prospectus de Base, le paragraphe 5 est supprimé dans sa globalité et remplacé comme suit :
 - « 5. A l'exception des éléments mentionnés aux sous-sections 9.1 « Capital social » et 9.2 « Dettes représentées par un titre » du chapitre « Description de l'Emetteur » du présent Prospectus de Base, il n'est pas survenu de changement significatif dans la situation financière et dans la performance financière de l'Emetteur depuis le 30 juin 2023.
 - A l'exception des éléments mentionnés aux sous-sections 4.1(e)(i) « Capital social » et 4.1(e)(ii) « Dettes représentées par un titre » de la section 4 « Description de la ST » du chapitre « Description des Garants et du mécanisme de garantie » du présent Prospectus de Base, il n'est pas survenu de changement significatif dans la situation financière et dans la performance financière de la ST depuis le 30 juin 2023. »
- 3. Aux pages 381 et 382 du Prospectus de Base, le paragraphe 11, à la suite du point (i), est complété de la manière suivante :
 - « (j) Comptes Intermédiaires Résumés IFRS de l'Emetteur au 30 juin 2023 ;
 - (k) Comptes Sociaux Intermédiaires Résumés *French GAAP* de l'Emetteur au 30 juin 2023 ;
 - (1) Comptes Consolidés Intermédiaires Résumés de la ST au 30 juin 2023. »
- 4. A la page 382 du Prospectus de Base, le paragraphe 14 est supprimé dans sa globalité et remplacé comme suit :
 - « 14. KPMG S.A. (Tour Eqho 2 Avenue Gambetta 92066 Paris La Défense CEDEX) et Cailliau Dedouit et Associés (19, rue Clément Marot, 75008 Paris) sont les commissaires aux comptes de l'Emetteur et de la ST pour les exercices clos les 31 décembre 2021 et 31 décembre 2022 et pour les périodes intermédiaires closes le 30 juin 2022 et 30 juin 2023. KPMG S.A. est membre de la Compagnie régionale des Commissaires aux Comptes de Versailles. Cailliau Dedouit et Associés est membre de la Compagnie régionale des Commissaires aux Comptes de Paris. KPMG S.A. et Cailliau Dedouit et Associés ont vérifié et rendu des rapports d'audit ne contenant aucune réserve sur les comptes des exercices clos les 31 décembre 2021 et 31 décembre 2022 de

l'Emetteur et de la ST. KPMG S.A. et Cailliau Dedouit et Associés ont vérifié et rendu des rapports d'examen limité ne contenant aucune réserve sur les comptes intermédiaires de la période close le 30 juin 2023 de l'Emetteur et de la ST. »

RESPONSABILITÉ DU PREMIER SUPPLÉMENT AU PROSPECTUS DE BASE

Personnes qui assument la responsabilité du Premier Supplément au Prospectus de Base

Au nom de l'Emetteur

J'atteste que les informations contenues dans le Premier Supplément sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

Paris, le 5 octobre 2023

Agence France Locale

112 rue Garibaldi 69006 Lyon France

Représentée par : Yves Millardet, Président du Directoire de la Société

Au nom de la ST

J'atteste que les informations contenues dans le Premier Supplément sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

Paris, le 5 octobre 2023

L'Agence France Locale – Société Territoriale

41, quai d'Orsay 75007 Paris France

Représentée par :

Yves Millardet, Directeur Général Délégué de la ST



Ce Premier Supplément a été approuvé le 5 octobre 2023 par l'AMF en qualité d'autorité compétente au titre du Règlement (UE) 2017/1129.

L'AMF a approuvé ce Premier Supplément après avoir vérifié que les informations y figurant sont complètes, cohérentes et compréhensibles au sens du Règlement (UE) 2017/1129.

Cette approbation ne doit pas être considérée comme un avis favorable sur l'Emetteur faisant l'objet de ce Premier Supplément.

Le Premier Supplément porte le numéro d'approbation suivant : 23-419.